Un nouveau service pour les sites Web des bibliothèques : réaliser une revue électronique de sommaires de périodiques

L'exemple de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Laure Lefrançois

Sous la direction de Mme Ghislaine CHARTRON URFIST-Paris/Ecole des Chartes



Un nouveau service pour les sites Web des bibliothèques : réaliser une revue électronique de sommaires de périodiques

L'exemple de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Laure Lefrançois

Sous la direction de Mme Ghislaine CHARTRON URFIST-Paris/Ecole des Chartes

Stage effectué à la bibliothèque interuniversitaire Cujas (septembre – novembre 2002), sous la responsabilité de Mme Anny Maximin, Département de la recherche Documentaire, Bibliothèque interuniversitaire Cujas



Un nouveau service pour les sites Web des bibliothèques : réaliser une revue électronique de sommaires de périodiques. L'exemple de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Résumé

Cette étude s'attache à donner les éléments essentiels pour la mise en place d'une revue de sommaires de périodiques sur un site Web de bibliothèque. Elle permet d'aborder les aspects juridiques et techniques de cette réalisation, en s'appuyant sur l'exemple du projet de revue électronique de sommaires de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas.

Descripteurs

Périodiques**Index**Ressources internet
Bibliothèques**Ressources internet
Documentation de bibliothèque**Information électronique

A new service for the Web sites of the libraries: how to carry out an electronic review of contents of periodicals. The example of the Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Abstract

This study attempts to give the essential elements to realize a review of tables of contents of periodicals on the Web site of a library. It makes it possible to approach the legal and technical aspects of this realization, while being based on the example of the project of electronic review of tables of contents at the Bibliothèque interuniversitaire Cujas.

Keywords

Periodicals**Indexes**Computer network resources
Library information networks
Library materials**Computer network resources

Remerciements

Je tiens à exprimer tout particulièrement mes remerciements à Madame Ghislaine Chartron, qui a accepté de diriger ce mémoire, pour sa disponibilité et ses conseils éclairés.

Ma reconnaissance va également à toutes les personnes qui m'ont accueillie et aidée dans mon travail à la Bibliothèque Cujas, tout particulièrement Madame Dominique Roche, directrice, Madame Anny Maximin, responsable du département de la recherche documentaire, et l'ensemble de l'équipe du CERDOC; je tiens surtout à remercier Madame Catherine Renard, administratrice du site Web de la Bibliothèque Cujas, pour son aide tout au long de mes recherches. Je remercie enfin toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions relatives à leurs expériences et leurs connaissances et qui m'ont permis de considérablement avancer dans mon travail.

Sommaire

INTROD	OUCTION	7
PARTIE	1 : ANALYSES PRÉALABLES À LA RÉALISATION	9
1. Ré	ÉSOUDRE AU PRÉALABLE LES QUESTIONS JURIDIQUES	9
1.1.	Les différents problèmes juridiques que pose la réalisation d'une	revue
élect	tronique de sommaires	9
1.1	1.1 L'impérieuse nécessité de respecter le droit d'auteur	9
1.1	1.2 De la revue de sommaires sur papier	11
1.1	1.3 à la revue de sommaires en ligne	12
1.1	1.4 La question des liens hypertextuels vers des sites d'éditeurs	16
1.2.	La nécessité d'obtenir l'autorisation des éditeurs	18
2. LA	A DÉTERMINATION DES REVUES DONT ON VEUT NUMÉRISER LE SOMMAI	RE 20
2.1.	Déterminer au préalable les objectifs de la mise en place de ce se	rvice
par r	rapport à la bibliothèque elle-même	20
2.2.	Le choix des revues en fonction des besoins des utilisateurs et des	,
usag	res	22
2.2	2.1 Les objectifs par rapport aux attentes des usagers	22
2.2	2.2 L'adéquation aux usages du public destinataire	24
2.3.	Elaboration de critères matériels de sélection	25
PARTIE	2 : LES SOLUTIONS TECHNIQUES	28
1. LE	ES DIFFÉRENTES SOLUTIONS TECHNIQUES PERMETTANT D'OBTENIR DES	
SOMMA	AIRES ÉLECTRONIQUES	28
1.1.	Saisie manuelle des sommaires	28
1.2.	La récupération des fichiers électroniques des éditeurs	29
1.3.	Numérisation des sommaires papier avec un numériseur	30
1.3	3.1 Le choix du mode de numérisation : les avantages du mode to	exte
pa	r rapport au mode image	30
1.3	3.2 La guestion du coût	33

1.4.	Liens directs vers les sites des éditeurs qui offrent des somn	ıaires de
revu	es en ligne	35
1.5.	Les services d'alerte des éditeurs de périodiques	36
1.6.	Les offres d'agences d'abonnements ou groupeurs	38
1.6	6.1 Les offres payantes	39
1.6	5.2 Les offres gratuites	42
1.7.	Les services de dépouillement de revues	43
1.7	7.1 L'offre de l'INIST : article@INIST	43
1.7	7.2 La base « Inside » de la British Library	43
1.7	7.3 ISI Current Contents Connect	44
1.7	7.4 Les bases de données de dépouillement de revues dans	le domaine
co	ncerné	45
2. M	ETTRE EN PLACE UNE INTERFACE DE CONSULTATION	46
2.1.	Le choix de l'interface	46
2.1	1.1 Les formats des sommaires	46
2.1	1.2 La présentation de la revue de sommaires	47
2.2.	Les procédures de réalisation	49
PARTIE	3 : LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES	50
1. LA	A MISE EN VALEUR DU SERVICE	50
1.1.	Auprès du personnel de la bibliothèque	50
1.2.	Auprès de lecteurs venant à la bibliothèque	51
1.3.	Auprès des utilisateurs à distance	51
1.4.	Auprès des professionnels des bibliothèques	52
2. LE	S SERVICES COMPLÉMENTAIRES POUR ENRICHIR UNE REVUE DE S	SOMMAIRES
		53
2.1.	Mettre en place un moteur de recherche	53
2.2.	Proposer l'accès au texte intégral des périodiques	54
2.3.	Proposer l'accès à une période rétrospective	54
2.4.	Utilisation du contenu des sommaires pour élaborer des bib	liographies
et de	s tris thématiques	55
2.5.	Accès aux sommaires des revues via le catalogue	55
2.6.	Proposer une personnalisation du service	56

3. L'ÉVA	LUATION DU SERVICE RENDU	57
3.1. E	valuer de façon quantitative la consultation	57
3.2. E	valuer la qualité du service proposé	57
3.2.1	La validation par des experts	57
3.2.2	L'évaluation de la satisfaction des utilisateurs	58
CONCLUSIO	ON	59
BIBLIOGRA	PHIE	61
TABLE DES ANNEXES		

Introduction

Les sites Web sont pour les bibliothèques un moyen privilégié de développer de nouveaux services et de toucher de nouveaux publics. Ils jouent aussi un rôle novateur de valorisation des collections des bibliothèques, et représentent pour ces dernières une vitrine sur l'extérieur.

Elaborer une revue de sommaires disponible à tous sur le site Web de la bibliothèque constitue un nouvel outil d'attraction des publics sur des collections de périodiques, et une façon d'enrichir le site Web de la bibliothèque.

Avant toute analyse, il convient de définir le champ d'étude et de préciser ce que l'on entend par « revue de sommaires » de périodiques.

Une revue (ou bulletin) de sommaires est une reproduction en fac-similé des sommaires, que ce soit sur papier ou en ligne. On emploie aussi parfois le terme de bibliographie¹ de sommaires. Elle se distingue nettement de la revue de presse, qui est une rubrique journalistique réalisée par un organe de presse, et du panorama de presse, qui reproduit un ensemble d'articles de presse.

Avec la revue de sommaires, « il s'agit d'attirer le lecteur vers la revue complète au moyen d'une lecture rapide permettant immédiatement de décider s'il veut ou non lire l'article complet. Il s'agit d'une forme de promotion de la revue complète », comme le font remarquer Alain Jacquesson et Alexis Rivier².

Les revues de sommaires constituent un outil d'information très appréciable dans le domaine de la recherche scientifique : la circulation de la revue des sommaires sur papier ou sa diffusion en ligne évite les déplacements des personnes ou la circulation onéreuse des revues et journaux.

Voir à ce sujet la définition proposée par : **LAMIZET, Bernard, SILEM, Ahmed (Dir.).** Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication. Paris : Ellipses, 1997. p. 484.

² JACQUESSON, Alain, RIVIER, Alexis. Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. p. 108.

Ce mémoire, sans avoir la prétention d'être un manuel à l'intention des bibliothèques souhaitant proposer des revues de sommaires en ligne, se veut une formalisation des pistes de réflexion pour la réalisation d'un service de ce type.

Plusieurs questions préalables doivent dans un premier temps être étudiées, notamment les aspects juridiques en perpétuelle évolution pour tout ce qui concerne les nouvelles technologies.

La réflexion doit aussi porter sur les possibilités techniques de réalisation, afin de choisir la solution la plus adaptée aux besoins de la bibliothèque.

Enfin, la réalisation de la revue électronique de sommaires doit être envisagée jusque dans son développement ultérieur par des services complémentaires.

La principale limite de ce sujet, tant sur le plan juridique que sur le plan technique, est d'être intrinsèquement lié au contexte ; il dépend à la fois des évolutions du droit dans l'environnement numérique et du caractère temporaire des solutions techniques.

Nous avons jugé opportun d'étayer cette réflexion par un exemple concret, afin de nous assurer de la pertinence de nos analyses par rapport à une situation donnée. Notre étude³ de faisabilité d'une revue de sommaires disponible sur l'internet⁴ pour la bibliothèque interuniversitaire Cujas, pour des périodiques de droit comparé, nous a obligé à définir simultanément un cadre d'étude. La réflexion théorique s'est donc largement appuyée sur cette réalisation en cours, ce qui explique que nous ayons choisi d'illustrer notre analyse par le domaine juridique.

Se reporter au rapport du stage d'étude rédigé en parallèle.
 Le choix de l'expression « l'internet » s'appuie sur l'analyse que Christiane FERAL-SCHUHL présente dans son ouvrage Cyberdroit : le droit à l'épreuve de l'internet. 3ème édition. Paris : Dalloz, 2002, p. 1 : « Internet, l'Internet ou l'internet ? Ce sera « l'internet » pour les raisons exprimées par le professeur Le Tourneau lors du 16e forum de l'APP (19-20 novembre 1998 à Toulouse) : « (...) le mot « internet » n'est pas une marque, mais un nom générique qui, comme tel, doit recevoir un article (l'internet) et point de majuscule, exactement comme le téléphone, le minitel, la radio, le télex ou la télévision » (...) ».

Partie 1 : Analyses préalables à la réalisation

1. Résoudre au préalable les questions juridiques

1.1. Les différents problèmes juridiques que pose la réalisation d'une revue électronique de sommaires

1.1.1 L'impérieuse nécessité de respecter le droit d'auteur

Ainsi que le fait remarquer Annie Le Saux⁵ dans sa chronique « *Numérisation et droits* », « *c'est souvent en toute bonne foi que les bibliothèques et centres de documentation se sont appropriés les nouvelles technologies, sans se soucier des problèmes juridiques inhérents* ». La tentation est grande de se satisfaire de cette bonne foi pour décider de mettre en ligne les sommaires des revues auxquelles la bibliothèque est abonnée, sans s'interroger davantage sur les implications juridiques ; certains administrateurs de site Web et autres responsables⁶ de revue électronique de sommaires avancent comme argument que la revue de sommaires est autorisée sur papier, donc en ligne ; ou bien que cette diffusion de sommaires ne nuit pas à la diffusion de la revue mais permet au contraire de la diffuser auprès d'un plus large public.

Or, il s'avère que la mise en ligne et la diffusion via l'internet de documents numériques posent de nombreux problèmes juridiques relatifs au droit d'auteur, qui doivent impérativement être examinés avant toute réalisation. Comme le fait remarquer André Lucas dans l'introduction de son ouvrage⁷ sur le droit d'auteur et le numérique, « la vérité est que l'environnement numérique amène à reposer les questions éternelles du droit d'auteur (...) ».

⁵ LE SAUX Annie. Numérisation et droits. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, T. 45, n° 2, p. 99.

⁶ Réponses recueillies auprès des personnes chargées de ce type de dossier et que nous avons contactées par messages électroniques au cours du mois de septembre 2002.

LUCAS, André. Droit d'auteur et numérique. Paris : Litec, 1998. VIII-355 p. (Droit@Litec). ISBN 2-7111-2925-X

Il convient donc de s'assurer qu'il est possible juridiquement de réaliser une revue électronique de sommaires sur le site d'une bibliothèque; pour cela, l'examen des textes juridiques et de la jurisprudence relative à cette question doit permettre de déterminer le cadre juridique. Il convient aussi de cerner quels sont les interlocuteurs concernés, tout comme les possibilités et les contraintes juridiques que soulève la mise en place d'un tel service.

Comme le rappelle Christiane Féral-Schuhl⁸, « La création, l'utilisation et la diffusion d'œuvres de l'esprit sur l'internet bénéficient du régime de protection du droit d'auteur ou des droits voisins⁹ ». Dans le domaine du droit d'auteur, c'est la loi de 1957, modifiée et complétée en 1985 et codifiée au sein du Code¹⁰ de la propriété intellectuelle, qui s'applique aujourd'hui en France. Au Code de la propriété intellectuelle s'ajoutent les textes¹¹ de référence suivants :

- Convention de Berne¹² (1886 et révisions ultérieures jusqu'en 1979), administrée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI),
- L'accord¹³ sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), conclu en avril 1994 dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (Annexe 1 C de l'Accord de Marrakech instituant l'O.M.C.);
- Traité du 20 décembre 1996 de l'OMPI¹⁴ sur le droit d'auteur ; la France, bien que signataire, n'était pas encore contractante fin 2002;
- directive européenne du 22 mai 2001¹⁵ sur certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, qui n'est pas encore transposée en droit français mais qui devrait l'être avant le 22 décembre 2002.

FERAL-SCHUHL, Christiane. Cyberdroit : le droit à l'épreuve de l'internet. 3ème éd. Paris : Dalloz, 2002, p.7 Les droits voisins du droit d'auteur sont les « droits reconnus aux artistes-interprètes, aux producteurs de

phonogrammes (disques) et de vidéogrammes et aux sociétés de production audiovisuelle », toujours d'après Christiane FERAL-SCHUHL.

Disponible en ligne à l'adresse :

http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code= (consulté le 25/10/2002)

Nous n'avons retenu que les textes relatifs au droit d'auteur, écartant délibérément ceux concernant les droits voisins ou la propriété industrielle.

Disponible en ligne à l'adresse : http://www.wipo.int/treaties/ip/berne/index-fr.html (consulté le 25/10/2002)

Disponible en ligne à l'adresse : http://www.wrpo.ing/teach/tratop_f/trips_f/t_agm0_f.htm (consulté le 25/10/2002)

¹⁴ Disponible en ligne à l'adresse : http://www.wipo.int/treaties/ip/wct/index-fr.html (consulté le 25/10/2002)
15 Disponible en ligne à l'adresse : http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2001/1 167/1 16720010622fr00100019.pdf (consulté le 25/10/2002).

La législation sur la propriété intellectuelle confère aux auteurs des prérogatives qui leur permettent de maîtriser leurs œuvres, en leur faisant bénéficier d'un monopole d'exploitation portant sur tous les modes d'exploitation possibles d'une oeuvre. Le droit d'auteur se décompose :

- d'une part, en **un droit moral**, correspondant au droit au nom, au droit de divulgation et au droit au respect de l'œuvre et à son intégrité;
- et d'autre part, en **un droit patrimonial**, qui implique qu'aucune reproduction et aucune représentation de l'oeuvre ne peuvent être faites sans l'accord préalable de l'auteur ou de ses ayant droit, et que l'auteur a droit à une rémunération de l'exploitation de son oeuvre.

Les titulaires d'un droit d'auteur sont donc les seuls à pouvoir autoriser les tiers à utiliser l'oeuvre protégée. Lors de la diffusion d'une de ses oeuvres, sans autorisation préalable de sa part, l'auteur est susceptible de demander des dommages et intérêts au titre du préjudice moral et patrimonial subi.

Il est cependant possible de diffuser les oeuvres d'autrui tombées dans le domaine public, sous réserve de respecter les droits de l'éditeur ou du producteur de l'oeuvre

1.1.2 De la revue de sommaires sur papier...

Afin de déterminer pourquoi un service de revue électronique de sommaires pose des problèmes juridiques et comment les résoudre, il convient dans un premier temps de revenir à ce qui est déjà défini clairement du point de vue juridique : la reproduction et la diffusion sur papier, pour ensuite analyser juridiquement la mise en ligne.

La revue de sommaires commentés ou informatifs sur papier n'est pas soumise à une redevance au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (C.F.C.). Le C.F.C. précise sur son site¹⁶ que « les sommaires de revues et d'ouvrages, les listes bibliographiques annexées à une publication, le résumé d'un livre ou la biographie succincte d'un auteur figurant sur la jaquette d'un livre » sont des « œuvres protégées

¹⁶ Disponible en ligne à l'adresse : http://www.cfcopies.com/ (consulté le 4/09/2002)

publiées dont la reproduction est autorisée par le contrat à titre gratuit », et donc des œuvres dont la reproduction est gratuite¹⁷.

Essayant de pousser plus avant l'analyse de cette question, le juriste Didier Frochot¹⁸ estime sur la page de son site Web relative à la réalisation d'une revue de sommaires, que la copie d'une page de sommaire n'est pas entièrement libre de droit, même si aucune reproduction intégrale d'un texte n'est mise en œuvre. En effet, « le droit d'auteur protège toute création de forme. Or, la mise en page du sommaire par la revue (qui se trouve donc copiée lors de la confection de la revue de sommaires) constitue une création de forme, et par là même protégée en tant que telle. » Il convient donc de s'intéresser à l'auteur de cette mise en page, qui est le maquettiste de la revue ; la reproduction de la page sur laquelle figure le sommaire revient à reproduire l'œuvre du maquettiste, et met donc en œuvre le droit patrimonial de reproduction de l'oeuvre. Didier Frochot en conclut qu' « En pur droit donc, l'opération est tout aussi répréhensible que la reproduction intégrale d'un texte d'auteur. » Toutefois, il estime que « le bon sens conduit à penser que jamais une revue ne se lancerait dans une saisie-contrefaçon (qui est l'action juridictionnelle aboutissant à la condamnation pour contre-façon, c'est-à-dire copie illicite) d'une revue de sommaires pour copie illicite de sa mise en page. Le lien entre la copie litigieuse et un manque à gagner du maquettiste est en effet très maigre. »

1.1.3 ... à la revue de sommaires en ligne

Il reste alors à s'interroger sur la revue de sommaires en ligne. En effet, il ne peut y avoir simple transposition du droit qui s'applique pour le support papier sans prendre en compte toutes les spécificités de la diffusion sur l'internet, qui «pose de réels défis au droit », pour reprendre l'expression de Christian Paul dans son rapport¹⁹ au Premier Ministre. Même s'il est toujours question du droit d'auteur, il est nécessaire de vérifier dans quelle mesure il s'applique au contexte de l'internet.

¹⁷ Information disponible au sein de la Rubrique « vous utilisez des photocopies » - « enseignement universitaire », en ligne à la page : http://www.cfcopies.com/vous_utilisez/enseignement/univ/oeuvres/gratuites.htm (consultée le 4/09/2002).

¹⁸ Extrait du site personnel de Didier Frochot, page http://dfrochot.free.fr/REPPRA.html#PDOCRSOM, consultée le 5/09/2002.

¹⁹ PAUL, Christian. Du droit et des libertés sur Internet. Rapport au Premier ministre. Paris : La Documentation française, 2001. 173 p. (Collection des rapports officiels). ISBN 2-11-004729-1

D'après la Charte d'édition électronique du GESTE²⁰, « L'édition d'informations en ligne obéit aux mêmes règles légales que l'édition traditionnelle. Le contenu du site est donc régi par la Loi qui confère au lecteur divers droits et devoirs. L'éditeur du site s'engage à respecter scrupuleusement les règles éditoriales en vigueur (...) », et notamment celle qui oblige à disposer du droit de diffuser sur son site le contenu proposé. Ainsi, le droit de représentation, qui dans le cadre de l'internet correspond à la diffusion, doit être respecté.

En effet, réaliser une revue de sommaires sur l'internet :

- implique d'une part la reproduction des sommaires des revues (par numérisation ou téléchargement) et nécessite à ce titre de disposer de l'autorisation de reproduction, ce qui, comme on l'a vu ci-dessus, est possible à titre gratuit pour les sommaires. L'article L122-3 du Code de la propriété intellectuelle définit la reproduction comme « la fixation matérielle de l'œuvre par tous les procédés qui permettent de les communiquer au public d'une manière indirecte » ; cela inclut donc aussi bien la reproduction sur papier que sur un support informatique.
- et implique d'autre part la mise à disposition de ces oeuvres sur l'internet, et nécessite à ce titre de rechercher l'autorisation au titre de droit de représentation, puisque l'internet implique un usage collectif de l'oeuvre.

Comme le précise la présentation des travaux juridiques du programme numérisation pour l'enseignement et la recherche (P.N.E.R.)²¹ : « *la numérisation est présentée comme un simple acte de reproduction* ». Cependant, l'usage collectif pose problème : il implique une autorisation de l'auteur. Il faut ensuite une autorisation de diffuser après numérisation. Si l'on décompose la réalisation de la revue de sommaires en plusieurs étapes, il s'avère que l'on peut reproduire librement des sommaires, donc les numériser ; par contre, il faut une autorisation de diffusion. On continue de toutes façons à respecter le droit moral des auteurs, puisque le nom de l'auteur de l'article est systématiquement mentionné. Le principal travail

²⁰ **GESTE [Groupement des éditeurs de services en ligne]**. *La charte d'édition électronique* [en ligne]. Paris : GESTE, s.d. [Consulté le 16/09/02]. Disponible sur l'internet : http://www.geste.fr/publications/charte2.htm

s.d. [Consulté le 16/09/02]. Disponible sur l'internet : http://www.geste.fr/publications/charte2.htm

LAMBERTERIE, Isabelle de, CHEVET, Philippe, BARUCHEL-BEURDELEY, Danièle, TANDEAU de

MARSAC, Silvestre. Présentation des travaux juridiques du Programme Numérisation pour l'Enseignement et la

Recherche - 1999-2000 [en ligne]. Paris : Fondation Maison des sciences de l'homme, octobre 2000. [consulté le
30/09/2002]. Disponible en ligne à l'adresse : http://www1.msh-paris.fr:8099/index.asp?choix=2-3

consiste à déterminer qui détient les droits d'exploitation; pour des revues qui ont été publiées sur papier, la titularité des droits revient à l'éditeur.

Cependant, on retrouve le problème de la protection de la création de forme et celui du droit des marques. La reproduction de caractères typographiques particuliers, par exemple, et surtout celle du logo de l'éditeur qui pourrait se trouver sur la page du sommaire, sont interdites d'un point de vue strictement juridique. Mais comme le précise Michèle Battisti²², membre de la commission « Droit de l'information » de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), « (...) il semble absurde d'un point de vue documentaire, d'interdire une telle reproduction, destinée à stimuler l'intérêt pour une publication (bien que, toujours d'un point de vue juridique, le fait d'agir à des fins de promotion, de ne pas tirer de bénéfice commercial d'une telle action, ne suffit pas à justifier une reproduction d'une oeuvre protégée non expressément autorisée). » Malgré cela, Michèle Battisti précise aussi qu'il est préférable de signaler aux éditeurs des revues que l'on souhaite reproduire leurs sommaires sur son site, en donnant des précisions sur le contexte de cette reproduction, et ceci « à des fins de courtoisie, appelée sur le réseau nétiquette²³, disons par pure déontologie ». Elle estime « aberrant » qu'un éditeur puisse demander un paiement en contrepartie de cet accord.

Il se pose aussi le problème de la reproduction de titres dont certains seraient jugés originaux par leurs auteurs. Ainsi que le fait remarquer Lionel Thoumyre²⁴, chargé de mission pour le Forum des droits sur Internet²⁵, « Les titres ne sont considérés comme des oeuvres protégées au regard du droit d'auteur que lorsqu'ils revêtent un caractère original. Il est cependant difficile pour un particulier de distinguer ce qui est original dans un titre de ce qui ne l'est pas. Par ailleurs, le droit sur les bases de données confère également une protection aux éditeurs sur leur "collection" de titres ».

²² BATTISTI, Michèle. Re: Revue électronique de sommaires [en ligne]. Message à : Laure LEFRANCOIS. 19 septembre 2002. Communication personnelle.

[«] nétiquette » est définie sur le Forum de droits sur l'internet http://www.foruminternet.org/documents/autres_usages/lire.phtml?id=115) comme « l'ensemble des principes communs développés au sein de communautés formées via l'internet dans les listes de discussion ou les newsgroups. Ces règles ne sont pas édictées par un organisme en particulier ».

THOUMYRE, Lionel. RE: [contact] Revue de sommaires [en ligne]. Message à : Laure LEFRANCOIS. 9 septembre 2002. Communication personnelle.

Voir à l'adresse: http://www.foruminternet.org/ (consulté le 6/09/2002).

La Cour de Cassation a certes décidé que les titres sont protégés par le droit d'auteur lorsqu'ils sont originaux, mais a précisé que leur indexation à des fins documentaires, en vue d'identifier des oeuvres répertoriées, ne porte pas atteinte au droit exclusif d'exploitation par l'auteur. Si l'on considère que la réalisation de la revue de sommaires est essentiellement un travail qui doit permettre la recherche au sein du périodique, on lève donc cet obstacle de la protection des titres originaux.

On peut aussi s'interroger sur l'appartenance de la revue de sommaires aux exceptions pour « analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique et d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées », telles que définies par l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle. Cette exception permet de « réaliser, sans demander d'autorisation, des revues signalétiques et analytiques », ainsi que le précise la Foire aux questions publiée dans la revue : « Actualités du droit de l'information » sur la revue de presse²⁶.

Les seules réserves aux analyses et courtes citations sont liées au respect du droit moral des auteurs des articles : il convient de veiller à toujours citer le nom de l'auteur des articles, mais c'est le propre du sommaire de les mentionner, et à ne pas les modifier ou porter atteinte à leur intégrité. Il faut aussi respecter le principe selon lequel les citations ne doivent pas dispenser le lecteur de recourir au texte évoqué ; cependant le sommaire est justement un appel à la consultation du texte intégral. On pourrait en conclure que la revue de sommaires en ligne bénéficie du droit de citation. Mais le fait que la revue de sommaires n'intègre pas les titres cités dans une réalisation impliquant un apport intellectuel supplémentaire ne permet pas de conclure définitivement au régime d'exception. Il est donc souhaitable de demander l'autorisation des titulaires des droits.

Enfin, il convient de se pencher sur la question de la responsabilité de la bibliothèque vis-à-vis des impressions du contenu en ligne. La mise en ligne de documents implique en effet la possibilité de leur impression par les usagers. Il

.

²⁶ Foire aux questions : La revue de presse. Actualités du droit de l'information, n°4, juin 2000, p.4.

faut donc s'assurer que cette impression ne pose pas de problème juridique particulier.

Le fait que la reproduction des sommaires sur papier soit libre de droit, comme on l'a vu ci-dessus, permet de conclure que la reproduction par impression des sommaires mis en ligne est possible sans restriction.

1.1.4 La question des liens hypertextuels vers des sites d'éditeurs

La Commission générale de terminologie et de néologie définit l'hypertexte comme un « système de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document à une autre, ou d'un document à d'autres choisis comme pertinents par l'auteur »²⁷. L'hypertexte s'appuie donc sur un système de liens hypertextuels, ou plus généralement d' « hyperliens » (le renvoi peut aussi fonctionner avec des images et pas seulement du texte). Dans le cadre de la réalisation d'une revue électronique de sommaires, on peut envisager d'utiliser les liens hypertextuels pour renvoyer directement l'internaute vers le site de l'éditeur ou directement sur le sommaire en ligne, quand la revue en propose un.

Or, on constate que les juristes s'interrogent sur le statut juridique des hyperliens. Certes, les fondements de l'internet sont issus d'un contexte de liberté, et la toile n'aurait plus de sens sans la notion d'hypertextualité; mais la possibilité d'établir des liens soulève des problèmes de droit, toujours au titre du droit d'auteur.

Concernant le cadre juridique des hyperliens, un forum²⁸ de discussion : « hyperliens et droits d'auteur », a été ouvert du mois de juin au mois de septembre 2002 sur le site du Forum des droits sur l'internet. Trois hypothèses concernant le statut juridique des hyperliens ont été dégagées : soit une autorisation de lier est nécessaire au nom du droit de représentation (c'est la position de beaucoup de

http://www.foruminternet.org/telechargement/documents/lh20020617.pdf) faisant état de ses réflexions sur la question de l'autorisation de lier au regard du droit de la propriété littéraire et artistique ; il a ensuite soumis cette note à la discussion des internautes, dans un forum, dont la synthèse (rédigée par Bertrand Delcros) est disponible en ligne à l'adresse : http://www.foruminternet.org/forums/read.php?f=8&i=64&t=64 (mis en ligne le 18/10/2002)

²⁷ COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. Vocabulaire de l'informatique et de l'internet. Journal officiel du 16 mars 1999. [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, s.d. [consulté le 5/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/16-03-99-internet.html
²⁸ En effet, le groupe de travail "lien hypertexte" du Forum des droits sur l'internet, créé au mois d'octobre 2001, a rédigé une note intermédiaire (disponible en ligne à l'adresse : http://www.foruminternet.org/telechargement/documents/lh20020617.pdf) faisant état de ses réflexions sur la question de

sociétés d'ayants droit), soit il est possible d'établir librement des hyperliens (comme le soutient la majorité des participants à ce forum), soit on envisage de définir une déontologie des liens, en l'absence d'une modification du code de la propriété intellectuelle.

Face à ces interrogations, la Charte d'édition électronique mise en ligne par le GESTE cherche à préciser le cadre juridique, en exposant qu'« il est possible de créer un lien vers un site sans autorisation expresse de l'éditeur, à la seule condition que ce lien ouvre une nouvelle fenêtre du navigateur». Dans les autres cas, une autorisation doit être demandée à l'éditeur.

De la même façon, la Conférence²⁹ organisée par l'Association pour le Développement de l'Information Juridique (A.D.I.J.) le 8 octobre 2002 a cherché à relever toutes les questions encore en suspens, et à poser certains principes. Dès lors, il est intéressant de noter que même si un éditeur propose sur son site l'information, le fait d'établir un lien hypertextuel sur un document qui est déjà public et accessible à tous les internautes, nécessite pourtant une autorisation s'il ne s'agit pas de la page d'accueil du site.

Cela revient à distinguer les liens hypertextuels en différentes catégories³⁰ : des liens simples, vers la page d'accueil, qui ne nécessitent pas d'autorisation du responsable du site lié, et des liens « profonds », vers des contenus de sites, et qui eux doivent être autorisés.

Pour la réalisation d'une revue de sommaires qui s'appuierait sur des liens hypertextuels, il convient donc de procéder à des demandes d'autorisation auprès des éditeurs qui mettent leurs sommaires en ligne sur leur site (ces derniers figurant rarement sur la page d'accueil...).

²⁹ La conférence des mardis de l'A.D.I.J. « Hyperliens, liens hypertextes : quel statut juridique ? » organisée le mardi 8 octobre 2002 à la Maison du Barreau, et à laquelle nous avons pu assister, était animée par Xavier STRUBEL, maître de conférences à l'Institut National des Télécommunications, responsable du Laboratoire Heuristique, Droit et Usages de Technologies de l'Information et de la Communication et administrateur de l'ADIJ, avec des interventions de Lionel THOUMYRE, chargé de mission au Forum des droits sur l'internet, et de Cyril ROJINSKY, avocat à la Cour de Paris.

Voir à ce sujet : *Les liens hypertextes*. Actualités du droit de l'information, mai 2000, n°3, p.1-2.

Cet examen des différents problèmes juridiques que soulève la réalisation d'une revue électronique de sommaires montre que sur ces questions, les juristes insistent sur les notions de « bon sens », de « nétiquette », autant que sur les règles formelles de droit. Comme le note Christian Paul dans son rapport au Premier Ministre, « Ni vide juridique, ni far West où tout resterait à bâtir, l'internet pose pourtant de nouvelles questions de droit et de société. A ce jour, des questions se résolvent dans la pratique par un mélange d'autodiscipline des acteurs et d'application du droit commun avec quelques adaptations. 31 ». La conclusion à en tirer dans le cadre de la réalisation d'une revue de sommaires en ligne est qu'il convient d'obtenir des éditeurs leur autorisation pour la diffusion sur l'internet.

1.2. La nécessité d'obtenir l'autorisation des éditeurs

Tous les éditeurs de revues qui disposent d'un site Web ne précisent pas, comme le fait le *Bulletin des Bibliothèques de France*³², les conditions d'autorisation de reproduction et de citation. Cependant, il est possible d'établir une règle générale de demande préalable d'autorisation auprès de l'éditeur.

Christine Nguyen Duc note dans son ouvrage³³ sur les questions de droits d'auteur relatives à la numérisation que « des autorisations d'utilisation à titre gracieux peuvent être accordés par les ayants droit, au cas par cas, notamment pour le cas d'ayants droit déjà rémunérés de manière conséquente pour la réalisation des œuvres proprement dite ou d'ayants droit prenant en compte le fait que la diffusion est réalisée uniquement dans un but de promotion des œuvres (certains ayants droit peuvent être sensibles à la plusvalue apportée par l'exploitant, par exemple, d'un site Web, en terme de mise en valeur de l'œuvre ainsi communiquée au public). Ceci est une affaire de gré à gré, tout à fait imaginable et permise par le droit de la propriété littéraire et artistique, sous réserve de respecter certaines conditions ». Ces conditions concernent la durée de mise à disposition, l'absence d'exclusivité, et surtout l'exigence d'un écrit.

En effet, il est intéressant de noter que « la reproduction du papier ou de l'édition électronique vers un support électronique, ou d'un support électronique vers un support

³¹ PAUL, Christian. Du droit et des libertés sur Internet. Rapport au Premier ministre. Paris : La Documentation française, 2001. p.23

Voir la page « BBF électronique : page info Copyright », disponible en ligne à l'adresse : http://bbf.enssib.fr/logic/htm/aide/copyright.htm (visitée le 25/09/2002)

³³ Extrait de : NGUYEN DUC LONG, Christine. La numérisation des œuvres. Aspects de droit d'auteur et de droits voisins. Paris, Litec, 2001. p. 124.

papier (...) est soumise à l'accord préalable de l'éditeur », d'après la Charte d'édition électronique du GESTE : en effet, « L'abonné, l'acheteur et l'utilisateur d'une publication ou d'un article sur support papier ou numérique, n'acquièrent qu'un droit d'usage de cette publication ou de cet article (lecture par une ou plusieurs personnes, archivage à usage personnel et privé). (...) Toute autre utilisation est donc soumise à l'accord préalable de l'éditeur (...) », sous peine de contrefaçon.

Pour déterminer qui sont les ayants droit à contacter pour obtenir une autorisation de diffusion, il convient de définir le journal en tant qu'œuvre. La jurisprudence française tend à le considérer comme une œuvre collective, telle que définie par l'article L113-2 du Code de la propriété intellectuelle : « Est dite collective l'oeuvre créée sur l'initiative d'une personne physique ou morale qui l'édite, la publie et la divulgue sous sa direction et son nom et dans laquelle la contribution personnelle des divers auteurs participant à son élaboration se fond dans l'ensemble en vue duquel elle est conçue, sans qu'il soit possible d'attribuer à chacun d'eux un droit distinct sur l'ensemble réalisé. ». Mais la controverse qui veut faire d'une revue une œuvre de collaboration s'appuie sur la définition donnée par le même article L113-2 : « Est dite de collaboration l'oeuvre à la création de laquelle ont concouru plusieurs personnes physiques. »

Au titre de l'article L113-2 relatif à l'oeuvre collective, l'éditeur est investi des droits des auteurs et peut seul autoriser l'exploitation de ces dernières (sous réserve de respecter le droit moral des auteurs); il s'agit donc d'obtenir l'autorisation écrite de l'éditeur. N'ayant pas accès aux contrats des auteurs avec l'éditeur, et en cas de doute sur cette cession des droits des auteurs à l'éditeur, une clause spécifique sur cette question peut être ajoutée à la demande d'autorisation, par laquelle l'éditeur garantit qu'il détient ces droits. Si tel n'est pas le cas, une demande d'autorisation devra être présentée à chacun des auteurs.

Ainsi que le définit Monique Legentil-Galan³⁴, « Deux définitions principales caractérisent le terme d'éditeur : L'éditeur est la personne, la société qui édite c'est-à-

³⁴ **LEGENTIL-GALAN, Monique**. Edition de revues scientifiques. In Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques [en ligne]. [Villeurbanne]: Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, janvier 2001 [consulté le 27 juin 2002]. Disponible sur l'internet: http://revues.enssib.fr/Index/indexed.htm

dire qui choisit, reproduit et met en vente, l'œuvre d'un écrivain, d'un artiste, parfois en l'annotant et en établissant une édition dite « critique ». (...). Est encore intitulé éditeur, (...) la personne responsable de la direction d'un ouvrage collectif, d'une revue ou d'un de ses numéros. (...).»

Il convient donc de rédiger une lettre de demande d'autorisation à l'attention des éditeurs, que ceux-ci devront signer et renvoyer. Il est important de disposer de l'autorisation écrite de l'éditeur : ainsi que le précise l'article L131-2 du Code de la propriété intellectuelle, « les contrats de représentation (...) doivent être constatés par écrit ». L'autorisation doit par ailleurs être précise quant à ce qu'elle recouvre. L'article L131-3 du Code de la propriété intellectuelle précise que le domaine d'exploitation des droits cédés par l'auteur doit être « délimité quant à son étendue et à sa destination, quant au lieu et quant à la durée ».

La rédaction de cette demande d'autorisation peut utilement s'appuyer sur le modèle³⁵ de demande d'autorisation proposé par le Forum des droits sur Internet pour reproduire des documents sur un site Web.

2. La détermination des revues dont on veut numériser le sommaire

La mise en place d'un nouveau service sur le site Web de la bibliothèque impose de s'interroger avant sa mise en œuvre sur les raisons qui font que l'on cherche à proposer un tel service, sur les buts que l'on cherche à atteindre, sur le public que l'on souhaite toucher, et sur les besoins des usagers.

2.1. Déterminer au préalable les objectifs de la mise en place de ce service par rapport à la bibliothèque elle-même

Il paraît important de s'assurer avant la réalisation d'un service de ce type sur l'internet des objectifs que l'on cherche à atteindre vis-à-vis de la bibliothèque elle-même : cela revient à s'interroger sur l'apport que souhaite la bibliothèque pour elle-même en réalisant ce service.

³⁵Voir en annexe 1, page I.

En premier lieu, la mise en place d'une revue de sommaires disponible sur le site Web de la bibliothèque permet d'offrir à la communauté universitaire et scientifique desservie par la bibliothèque un **nouveau produit documentaire**, et donc de remplir pleinement ses missions d'information et de service. Pour ce qui est de la Bibliothèque Cujas, cette tâche relève précisément de la vocation de la Bibliothèque qui est de rassembler et de traiter toute documentation utile à la recherche et l'enseignement en sciences juridiques, politiques et économiques.

Créer une revue électronique de sommaires permet aussi d'amplifier l'offre documentaire disponible sur le site Web; ce dernier, qui est souvent conçu dans un premier temps comme un moyen de promouvoir la bibliothèque à l'extérieur, devient un véritable service à part entière, pouvant répondre aux besoins de ses publics à distance comme à ceux de nouveaux publics ne fréquentant pas habituellement la bibliothèque.

La mise en place d'une revue électronique de sommaires des périodiques reçus par la bibliothèque permet aussi de **mettre en valeur les périodiques** que possède celleci, et donc de valoriser la bibliothèque et ses collections.

Elle permet enfin de rendre effective et dynamique la collaboration des différents services qui participeront à la réalisation de cette revue de sommaires. Elle peut être un moyen de promouvoir le travail en commun des services qui collaborent à la réalisation de la revue électronique de sommaires, en initiant une première collaboration

Dans le cas de la Bibliothèque Cujas, l'idée de la mise en place d'une revue électronique de sommaires est née de la volonté de proposer un nouveau service sur le site Web de la Bibliothèque; c'est pourquoi le but initial est de proposer cette revue de sommaires sur l'internet, sans limitation d'accès.

Le caractère interuniversitaire de la Bibliothèque Cujas et ses missions nationales expliquent qu'il soit impossible de penser limiter l'accès à des ressources en fonction de l'adresse IP (*Internet Protocol*).

Proposer un nouveau service accessible à tous sur le site Web de Cujas permet aussi de mettre en avant la volonté de garder un rôle prépondérant dans le domaine du droit par rapport aux autres bibliothèques juridiques parisiennes, et de garder une certaine initiative en ce qui concerne les nouvelles technologies, en parallèle avec la numérisation de textes fondateurs du droit et la mise à jour constante des liens Internet. Ces actions doivent permettre à la Bibliothèque de garder son caractère attractif vis-à-vis du public des chercheurs en droit, à la fois sur le plan national comme sur le plan européen.

2.2. Le choix des revues en fonction des besoins des utilisateurs et des usages

2.2.1 Les objectifs par rapport aux attentes des usagers

Il est aussi important d'analyser les objectifs de la revue électronique de sommaires en terme de service rendu; il convient donc de s'interroger sur la finalité de cette revue de sommaires, sur le service qu'on veut qu'elle fournisse, en fonction des besoins des utilisateurs.

La revue de sommaires peut servir aux lecteurs à faire de la veille documentaire. Dans ce cas, les sommaires proposés doivent être issus de numéros récents, et très rapidement mis en ligne sous peine de rendre le service inutile ; dans un souci de continuité et de fiabilité de l'offre proposée, les sommaires doivent être mis en ligne de façon régulière, pour un ensemble de revues prédéterminées en fonction de leur stabilité de publication.

Si l'on souhaite corréler le service de revue électronique de sommaires avec les collections sur papier détenues par la bibliothèque, comme dans le cas de la Bibliothèque Cujas, il faut en plus s'assurer de la bonne réception à la bibliothèque des périodiques concernés.

La question de la disponibilité à la bibliothèque des revues dont on met le sommaire en ligne amène à distinguer deux types de veille possibles :

- d'une part, la veille pour un titre ou une discipline donnés : on propose des sommaires récupérés indépendamment des collections papier, parfois même avant parution. Dans ce cas, une mention dans la présentation du service doit préciser que cette veille est sans lien direct avec les collections détenues par la bibliothèque. La bibliothèque peut ne pas avoir d'abonnement à certains titres, ou les recevoir avec un certain retard. Ce

type de service est le plus large en terme de public-cible : il s'adresse en effet à toutes les personnes s'intéressant à la discipline ou aux titres de périodiques sélectionnés.

 d'autre part, le suivi des collections papier : la veille porte donc sur des numéros reçus à la bibliothèque (ce qui pose alors le problème des retards de réception). Les lecteurs visés par ce type de service sont donc davantage des lecteurs qui viennent consulter les périodiques reçus à la bibliothèque, ou que l'on souhaite attirer.

Cette solution de veille est à mettre en relation avec une possibilité d'alertes, qui permet de signaler les derniers sommaires mis en ligne. Elle présente par ailleurs l'avantage de ne pas nécessiter la mise en place d'un archivage systématique des anciennes revues de sommaires, ce qui permet d'éviter d'éventuelles difficultés en terme de stockage.

La revue de sommaires peut aussi avoir pour but de fournir au lecteur un outil performant de recherche, venant s'ajouter au catalogue, et lui permettant de déterminer (sur place ou à distance) les numéros de périodiques qu'il souhaite consulter. Dans ce cas, la revue de sommaires est conçue comme une façon de valoriser les collections, et plus particulièrement de promouvoir des titres de périodiques, mais sans souci de veille en terme de réception. Les numéros peuvent donc être soit récents, soit issus de collections « anciennes », voire patrimoniales. L'intérêt de garder les revues de sommaires plus anciennes est justifié, mais se pose alors le problème du stockage. La mise en ligne n'est pas soumise au même type de périodicité que pour des revues dont on met le sommaire en ligne au moment de la publication ou réception à la bibliothèque. La numérisation peut être effectuée par campagnes; on peut par exemple procéder à la mise en ligne de tous les sommaires d'une revue pour une période donnée.

Comme pour la veille à partir de numéros de périodiques reçus par la bibliothèque, cette solution permet aux lecteurs de préparer leur venue en s'assurant qu'ils auront l'article recherché. Cela permet donc simultanément de satisfaire des lecteurs habituels en préparant leur venue à la bibliothèque et en facilitant leur travail sur place, grâce à un nouvel outil de recherche pour les périodiques ; dans

le même temps, cette revue de sommaires peut servir à attirer de nouveaux lecteurs.

2.2.2 L'adéquation aux usages du public destinataire

La mise en place d'une revue électronique de sommaires dans un domaine donné, alors même qu'il existe d'autres services permettant d'accéder à de l'information sur le contenu de périodiques (par exemple des cédéroms d'indexation de revues, ou des sites Web d'éditeurs ou de bibliothèques proposant déjà un accès aux sommaires en ligne), implique de s'interroger au préalable sur sa consultation future. Il faut donc connaître les pratiques des lecteurs de la discipline concernée par rapport à la documentation électronique, et plus précisément aux périodiques existant en ligne.

Cela amène donc à se poser la question de l'usage³⁶ des revues électroniques par les chercheurs et étudiants en droit. Les analyses montrent qu'il est moins développé que pour d'autres disciplines scientifiques ou même par rapport à l'économie. Ainsi, analysant la documentation électronique en droit, Chantal Freschard et Christine Okret soulignaient en 1999³⁷ que l'usage du cédérom était largement répandu dans cette discipline, mais que « peu d'accès à Internet sont recensés » : « En droit, il s'agit surtout d'accès ponctuels aux bases de textes de loi. Les revues spécialisées électroniques sont très peu achetées ».

La situation a certes évolué depuis, et peu à peu les accès via l'internet aux bases de textes de loi se multiplient; mais peu de changements sont à noter en ce qui concerne les revues électroniques de droit. Il est vrai que le coût des périodiques électroniques a été maintenu très élevé par les éditeurs scientifiques.

D'après Chantal Freschard et Christine Okret, « Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce faible développement des accès électroniques au texte intégral de revues dans ces disciplines, parmi lesquels : l'inexistence de revues essentielles sous cette forme, l'insuffisance de la valeur ajoutée de l'électronique dans ces cas précis qui justifie

3

³⁶ Voir notamment: **MAHE, Annaïg**. *Usages des revues électroniques*. In *Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques* [en ligne]. [Villeurbanne]: Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, s.d. [consulté le 27 juin 2002]. Disponible sur l'internet: http://revues.enssib.fr/Index/indexusages.htm

³⁷ FRESCHARD, Chantal, OKRET, Christine. La documentation électronique. Etat des lieux et perspectives de développement dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur français. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, T. 44, n° 4, p. 63.

l'acquisition de la seule version papier, le manque d'intérêt, réel ou estimé, des chercheurs pour un accès en ligne à ce type de document ».

L'analyse³⁸ de Florence Muet des enquêtes sur les usages des services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur confirme la différence qu'il existe entre « les scientifiques [qui] ont une pratique de lecture régulière des revues pour se tenir au courant » et « les lecteurs en sciences sociales [qui] ont un usage plus finalisé des revues, dans le cadre d'une activité ou d'un projet spécifique ».

S'il paraît difficile d'évaluer l'offre actuelle de périodiques électroniques en droit sans une étude plus poussée, notamment du point de vue des coûts, on peut cependant noter qu'à la Bibliothèque nationale de France (BnF)³⁹, 63 périodiques électroniques de droit gratuits et 23 payants étaient proposés fin octobre 2002. Cela semble assez peu, surtout lorsqu'on observe que seulement 34 titres de cette liste sont disponibles en version papier à la BnF, qui détient pourtant les titres les plus importants en droit. A titre de comparaison, en économie et gestion, le nombre de périodiques électroniques s'élève à 193, dont 163 disponibles sur papier à la BnF

Un service de revue électronique de sommaires dans le domaine des sciences juridiques est donc adapté aux pratiques des lecteurs de cette discipline, en ce sens qu'il n'est pas dépassé ou démodé. Ce service peut même apparaître comme un moyen de préparer certains lecteurs à de nouveaux usages, en les familiarisant avec la consultation informatique de périodiques.

2.3. Elaboration de critères matériels de sélection

Il s'avère particulièrement utile d'élaborer un tableau comparatif permettant d'effectuer la sélection des revues dont on mettra le sommaire en ligne, en fonction de critères⁴⁰ permettant d'effectuer une sélection rationnelle. Ces critères peuvent concerner:

³⁸ MUET, Florence. Services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur : synthèse de quelques enquêtes récentes sur les usages. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, T. 44, n° 5, p. 18-23.

La liste des périodiques électroniques proposés par la Bibliothèque nationale de France dans le domaine du droit est

disponible à l'adresse : http://www.bnf.fr/pages/catalog/perelec/CatDROIT.html (site consulté le 30/10/2002).

Certains renseignements supplémentaires sont nécessaires à la réalisation d'un tableau préalable d'analyse mais ne constitue pas des critères de choix : il s'agit du titre, de l'auteur, de l'éditeur et de son adresse, de l'ISSN et autres éléments descriptifs du périodique.

• le pays et la langue de publication.

L'importance de ces critères dépend de la discipline concernée. Pour le droit comparé, par exemple, il peut être intéressant de choisir un titre par pays, tout en écartant les revues en langue plus rare.

• la périodicité de la revue.

Ce critère est particulièrement important, car il détermine une partie de la quantité de travail nécessaire au suivi du titre (le travail n'est par exemple pas le même pour un semestriel et un hebdomadaire).

• sa présence dans d'autres bibliothèques (en version papier).

Ce critère peut amener à choisir des titres plus « rares » pour valoriser le fonds de la bibliothèque, ou au contraire, des titres plus communs et connus, afin de bénéficier de davantage de possibilités de réalisation : les sommaires de ces revues ont plus de probabilité d'être disponibles auprès d'éditeurs ou de groupeurs, la possibilité d'évoluer vers l'abonnement au texte intégral en ligne ouvre davantage de perspectives, et enfin, il est possible de procéder à une numérisation partagée (négociations avec les autres bibliothèques détenant le titre, par exemple).

• sa disponibilité en version papier au sein de la bibliothèque.

Cela revient à analyser la réception (retards éventuels, problèmes de réclamations, ...) et la disponibilité des numéros (numéros volés, perdus, abîmés, etc.); il faut donc quantifier ce type de problèmes pour s'assurer de la continuité du service proposé (mettre de côté par exemple les dons en cas de réception aléatoire...), même si l'analyse d'une période donnée ne donne pas de garantie définitive pour une autre période.

• le dépouillement dans des cédéroms ou bases en ligne qui référencent les articles de périodiques.

Il peut être intéressant de choisir en priorité des titres qui ne sont pas déjà dépouillés dans des bases de données bibliographiques.

• l'existence d'un site de l'éditeur proposant les sommaires en ligne de la revue, de façon gratuite ou payante.

Cette pratique est de plus en plus courante chez les éditeurs, avec une période rétrospective variable.

• l'existence éventuelle d'une version électronique de la revue.

- la disponibilité du sommaire, du résumé ou du texte intégral de la revue (de façon gratuite ou payante) auprès des groupeurs ou agences d'abonnements de périodiques.
- le contenu de la revue, son niveau.

Ce critère est assez difficile à mesurer. Il apparaît pourtant important d'évaluer la notoriété de la revue, son niveau ou son importance pour la discipline, qu'une bonne connaissance du fonds ne suffit pas à établir de façon scientifique. La solution consiste donc à utiliser des bases permettant d'évaluer la notoriété d'une revue par le nombre de citations la concernant ; ainsi, il existe pour les sciences sociales la base : « *Journal Citation Report - Social Sciences Edition*⁴¹ », qui calcule notamment le facteur d'impact (fréquence moyenne avec laquelle l'ensemble des articles d'un journal est cité pendant une période définie) ; mais elle ne présente aucun intérêt pour ce qui est du droit comparé⁴².

On peut aussi envisager de mener une enquête auprès des utilisateurs (étudiants, chercheurs ou laboratoires de recherche, ou organismes travaillant dans le domaine concerné) pour s'assurer de la consultation potentielle des revues et de leur intérêt scientifique.

Cet ensemble de critères nous a permis d'établir, à partir du catalogue de la bibliothèque Cujas, un tableau récapitulatif des titres de droit comparé; seuls 22 titres sont vivants et bien reçus à la bibliothèque; c'est à l'aune de ces titres que nous avons pu mesurer l'intérêt des solutions techniques pour une revue de sommaires en droit comparé.

⁴¹ Il est possible d'avoir en ligne les titres des revues présentes dans cette base pour un sujet donné, sur le site de l'ISI (Institute for Scientific Information), à la page : http://www.isinet.com/isi/products/citation/jcr/jcrsocialscience/index.html, consultée le 11/09/2002

⁴² Nombre de revues concernant le droit : 104. Cependant, une analyse des titres montre qu'il s'agit avant tout de revues américaines, du type : *Texas Law Review*, *Virginia Law Review*, *Wisconsin Law Review*... donc des revues ne concernant pas vraiment le droit comparé.

Partie 2: Les solutions techniques

L'analyse des solutions techniques a commencé par une observation des sites Web proposant des revues électroniques de sommaires, en vue d'établir une typologie des solutions adoptées, avec leurs avantages et leurs inconvénients. La liste de l'ensemble des sites observés, ainsi que leur fiche descriptive, sont disponibles en annexe⁴³. Cette observation a cependant été limitée par le fait que certaines revues de sommaires ne sont disponibles qu'en accès restreint.

Deux aspects techniques sont intéressants du point de vue de la démarche de réalisation; d'une part, les possibilités pour obtenir des sommaires électroniques, et d'autre part, l'interface de réalisation.

1. Les différentes solutions techniques permettant d'obtenir des sommaires électroniques

Il existe plusieurs types de solutions techniques pour proposer des sommaires en ligne. Il est important de prendre en compte leurs avantages et leurs inconvénients, notamment les aspects financiers (coût) ou humains (temps de travail), pour pouvoir faire une comparaison⁴⁴ efficace et le meilleur choix possible.

1.1. Saisie manuelle des sommaires

La saisie manuelle des sommaires peut se faire soit dans un fichier pouvant être mis en ligne directement, soit sous un logiciel documentaire.

Il s'agit de la solution la plus simple pour obtenir des fichiers textuels, facilement manipulables et sur lesquels on peut effectuer des recherches. Elle ne peut être valable que pour un nombre restreint de pages ou pour un usage ponctuel. En effet,

Voir en annexe 2, page III, les expériences menées par diverses institutions.
 Voir en annexe 3, page LXII, le tableau récapitulatif des solutions techniques pour l'obtention des sommaires électroniques.

la saisie manuelle les sommaires pose le problème du temps de saisie et donc des coûts horaires élevés en raison du coût en main-d'œuvre.

Dans le cas où on re-tape des sommaires de revues, il ne faut pas que le nombre de revues soit trop important, sinon le temps de travail nécessaire à la saisie devient trop important par rapport aux autres solutions abordées ci-dessous.

Mais cela peut s'avérer intéressant dans le cas des textes courts, pour lesquels il paraît plus rapide de les saisir que de mettre en œuvre une numérisation, par exemple. Cette solution ne doit donc pas être écartée, même si son usage doit être restreint aux cas où les sommaires sont brefs ou bien le nombre de périodiques concernés peu élevé.

1.2. La récupération des fichiers électroniques des éditeurs

La solution qui consiste à récupérer directement les fichiers électroniques des éditeurs dans lesquels sont enregistrés les sommaires est une solution particulièrement satisfaisante en terme de temps de travail. En effet, il n'est pas besoin de saisir de nouveau le sommaire ou de trouver une façon de convertir le sommaire sur papier en fichier électronique.

Cette solution n'est cependant possible qu'en accord direct avec les éditeurs des périodiques concernés, qui doivent pouvoir envoyer ces fichiers par messagerie électronique. Elle est d'autant plus intéressante que les éditeurs sont susceptibles d'expédier le fichier électronique du sommaire au moment de la publication du numéro, donc sans aucun retard.

Cette solution est une de celles retenues par la revue de sommaires de Cybergéo⁴⁵: le responsable de la revue de sommaires a sollicité les éditeurs, en leur proposant de lui envoyer leurs sommaires sous forme de fichiers informatiques (fichiers de traitement de texte par exemple); les arguments de valorisation de la publication ont convaincu certains d'entre eux qui lui envoient donc les fichiers des sommaires.

⁴⁵ Revue de sommaires à l'adresse : http://www.cybergeo.presse.fr/sommaire/sommaire.htm. Voir sa description en annexe 2-1, page V.

Il convient uniquement de procéder à la conversion éventuelle des fichiers dans le format permettant leur mise en ligne (HTML le plus souvent), ou de les insérer dans une base en ligne des sommaires.

On peut conclure que cette solution est la plus économique et la plus simple à réaliser pour la bibliothèque, mais qu'elle implique la collaboration active des éditeurs, qui doivent y trouver un intérêt d'ordre publicitaire.

1.3. Numérisation des sommaires papier avec un numériseur

La solution de la numérisation, qui consiste à transformer le document papier en un document électronique, appelle certaines précisions techniques⁴⁶.

Si l'on reprend les définitions⁴⁷ données par la Direction du Livre et de la lecture, « La numérisation est la codification numérique des intensités lumineuses et de la colorimétrie d'un document. La représentation numérique d'un texte peut se faire selon deux modalités :

- le texte est considéré comme une image qui permet de rendre seulement la forme des caractères, il est alors représenté sur un mode photographique. Ce type de document est obtenu par numérisation directe du document (mode image).
- chaque caractère a sa représentation unique sous forme numérique, ce type de document en mode caractère est obtenu soit par saisie directe par des outils de type traitement de texte, soit par reconnaissance optique de caractères à partir d'un document en mode image. ». Il s'agit dans ce cas du mode texte.

1.3.1 Le choix du mode de numérisation : les avantages du mode texte par rapport au mode image

Du point de vue de la réalisation technique, le mode image est le plus simple à réaliser et le moins coûteux ; mais c'est aussi celui qui occupe le plus de place sur le support de stockage : il demande en effet une capacité de mémoire très

⁴⁶ Pour de plus amples informations sur les questions techniques de numérisation, voir les références citées en bibliographies, et notamment : **BURESI, Charlette**. *A propos de la numérisation* [en ligne]. 2ème éd. Paris : Sous-Direction des Bibliothèques et la Documentation, 1999 [consulté le 10/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.sup.ade.education.fr/bib/Acti/Num/num2.htm

⁴⁷ Disponibles sur le site du Ministère de la culture, dans son dossier : « Numérisation des bibliothèques. Fiches de la Direction du Livre et de la Lecture » à la page : http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_04.htm (site consulté le 28/10/2002).

importante. De plus, le scanner doit être de bonne qualité pour une bonne restitution d'images.

Le mode texte, en présentant une suite de caractères, s'avère beaucoup plus facile à compresser; mais ce sont les difficultés de passage entre l'image et le texte qui constituent les principaux obstacles au mode texte. On utilise à cette fin un logiciel de reconnaissance optique des caractères ou logiciel d'OCR (Optical Character Recognition) pour numériser du texte et de le récupérer dans un traitement de texte traditionnel. Ce logiciel va agir en cinq étapes : identification des blocs de texte par rapport aux blocs d'illustrations, reconnaissance des caractères, identification ou reconnaissance du mot, correction, mise en forme de la sortie.

Toutefois, malgré les améliorations constantes des logiciels d'OCR, de nombreux facteurs en affectent l'exactitude : résolution du scanner, dimension de l'original, reliure, problème de la reconnaissance des caractères non latins (dont les caractères gothiques), des signes diacritiques, des irrégularités dans la typographie et l'encre... En fonction de la qualité du document numérisé, la fiabilité d'un logiciel de reconnaissance n'est pas absolue ; au coût élevé s'ajoute donc un risque d'erreurs. Mais pour la numérisation de sommaires de revues, le texte est imprimé, en général très lisible, et on peut délibérément écarter les périodiques rédigés en alphabet non latin, facilitant la reconnaissance des caractères des sommaires.

On peut envisager une relecture des documents numérisés afin de vérifier l'ensemble du texte. Le texte des sommaires de revues n'étant pas très long, il pourra être relu sans difficultés.

Les possibilités de recherche offertes au lecteur :

Le moteur de recherche ne peut exister que sur un fichier au format texte et non image : en effet, le mode texte, en transformant l'image en mode point d'un texte imprimé en format texte, le rend compréhensible par la machine, tandis que le mode image ne fait qu'une "photographie" de la page, sans possibilité d'intervention ou d'interrogation sur le texte ainsi numérisé.

Le mode texte permet alors aux utilisateurs de rechercher en texte intégral et de manipuler du texte (copier/coller, sélectionner seulement une partie du texte). Cela rend donc possible une interrogation en langage naturel, alors que le mode image

doit nécessairement être complété par une description bibliographique ou une indexation pour pouvoir effectuer des recherches.

Cependant, la recherche en plein texte pose l'inconvénient du bruit qui peut être créé au moment de l'affichage des résultats. Mais même en supposant que le nombre de revues dont on numérise le sommaire soit très important, le texte des sommaires est généralement assez réduit, et comprend souvent l'essentiel des termes concernant les articles auxquels ils renvoient. Cet inconvénient n'est donc pas insurmontable dans le cas d'une revue électronique de sommaires. Par ailleurs, à la recherche plein texte s'ajoute la possibilité de navigation rapide au sein du document, les possibilités d'application pour les non-voyants...

La présentation :

Le mode image consiste à numériser un document en mode graphique, c'est-à-dire que le codage informatique retransmet très fidèlement l'image de la page, le style des caractères, la mise en page et les illustrations. Il permet donc de garder la mise en page et la présentation de la revue sur papier, par opposition au mode texte dont c'est un des défauts principaux; mais cette modification de la présentation du document original, qui peut dérouter les lecteurs habitués à la publication sur papier, n'est guère gênante pour une page de sommaire, dont c'est le contenu plus que la forme qui prime.

Pour le choix du mode de traitement, le bitonal convient le mieux au mode texte : cette technique, où seuls le noir et le blanc apparaissent à l'écran et offrent donc un bon contraste, est considérée comme le mode image préparatoire au passage d'un logiciel d'OCR. Cette solution s'avère par ailleurs très économique, aussi bien sur le plan de la mémoire que financièrement, contrairement à la numérisation en niveaux de gris (qui consiste à traiter l'image grâce à une palette de gris, dont le nombre dépendra du nombre de bits employés par pixel) ou en couleurs, qui sont plus satisfaisantes pour le mode image. Ces deux dernières méthodes permettent d'obtenir un bon rendu de toutes les pages proposées (esthétique, lisibilité et rendu des détails), mais sont d'un coût plus élevé que le bitonal, et surtout nécessitent un volume plus important de mémoire. Pour des documents sans illustration, ces

solutions apparaissent donc inadaptées ; aussi, pour des sommaires de revues, il paraît préférable de choisir le bitonal.

1.3.2 La question du coût

L'équipement matériel : la nécessité de disposer d'un numériseur (ou « scanner »)

Tout d'abord se pose la question du matériel nécessaire : il existe différentes sortes de numériseurs, mais celui qui convient le mieux à la numérisation de périodiques, non reliés et d'épaisseur restreinte, est le « *flat bed* », qui permet de numériser les ouvrages à plat. Il faut dans ce cas appuyer le périodique ouvert contre la vitre du numériseur.

L'opération de numérisation se fait en 2 temps : on procède à une prévisualisation (ou cadrage) d'abord afin de voir l'image pour sélectionner les zones utiles et régler les paramètres, puis on numérise complètement.

Les paramètres essentiels sont :

- le mode de traitement (bitonal, niveaux de gris, couleur);
- la résolution⁴⁸ (ou finesse de l'image, qui se mesure en nombre de points par pouce);
- l'échelle d'agrandissement,
- et d'autres paramètres optionnels (une correction du contraste ou de la luminosité pour les images sombres, un réglage de la netteté...)

Les logiciels permettant de numériser :

Pour la numérisation des images⁴⁹, les logiciels sont généralement fournis avec le scanner. Pour le texte⁵⁰, il faut un logiciel d'OCR, logiciel spécifique reconnaissant les caractères imprimés sur une page préalablement numérisée par un numériseur. Parfois, lors de l'achat d'un numériseur, une version limitée d'un logiciel OCR est

LEFRANCOIS Laure | DCB11 | Mémoire d'étude | 2002

⁴⁸ De la résolution, nombre de pixels par unité de longueur, dépendra la qualité de l'image numérisée, l'importance du détail, mais aussi le volume du fichier. Il convient donc de concilier un niveau de résolution suffisamment important pour assurer la conservation des documents électroniques et pour avoir une bonne visibilité, et suffisamment réduit pour en permettre la diffusion et pour éviter de rendre visibles les défauts du papier.

Quelques logiciels de traitement d'images : Adobe Photoshop, Microsoft Photo Editor, Photo Express...

Quelques exemples de logiciels d'OCR : Xeros TextBridge Pro, OCR Express, Omnipage de Scansoft, FineReader d'ABBYY, Readiris Pro (I.R.I.S.)...

incluse. L'inconvénient de cette technique est qu'elle demande un matériel assez puissant avec beaucoup de mémoires vives.

Enfin, il faut un logiciel pour la création des pages Web; mais créer un service de revue électronique de sommaires suppose généralement que la bibliothèque dispose déjà d'un site Web qu'elle met à jour selon un logiciel spécifique, tel que Dreamweaver à la Bibliothèque Cujas.

Le coût⁵¹ de la numérisation dépend donc tout d'abord du matériel de base dont dispose la bibliothèque; s'il s'agit de numériser des numéros de la revue démontables, un matériel moins coûteux et plus simple (et déjà souvent répandu dans les bibliothèques), pouvant avoir d'autres utilisations, sera suffisant; le coût de numérisation sera plus important pour des numéros plus anciens qu'il n'est pas possible d'ouvrir à 180°. De la même façon et comme on l'a vu ci-dessus, ce coût dépend du choix de traitement (mode image ou texte)...

Ce type d'équipement étant durable et ne nécessitant pas de « consommables » (tel que le papier ou l'encre), le coût de fonctionnement au quotidien est assez faible, même en comptant l'amortissement des acquisitions de matériel.

Le coût de numérisation dépend ensuite des objectifs de la bibliothèque en termes de **qualité**. Si l'on souhaite par exemple mettre en place une base à valeur patrimoniale, il conviendra de choisir des techniques répondant à des normes de qualité. Mais la revue de sommaires est *a priori* un outil qui n'a pas vocation à être stocké pour une utilisation ultérieure. Toute adaptation en fonction des formats n'implique donc pas de convertir les anciens sommaires numérisés selon l'évolution des technologies.

L'évaluation du coût en **ressources humaines** est en fin de compte la plus délicate, mais importante, car ces dernières sont sans doute les plus onéreuses en fonctionnement courant, en raison du volume horaire nécessaire à la numérisation.

⁵¹ Voir notamment les éléments d'appréciation des coûts, dans l'analyse de : **EPRON, Benoît**. *Création d'une revue numérique : aspects économiques*. In *Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques* [en ligne]. [Villeurbanne] : Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, janvier 2002 [consulté le 27 juin 2002]. Disponible sur l'internet : < http://revues.enssib.fr/Index/indexeco.htm>

1.4. Liens directs vers les sites des éditeurs qui offrent des sommaires de revues en ligne

Etablir des liens directs vers les pages relatives aux sommaires des revues que proposent les éditeurs sur leur site Web permet de mettre en place une solution assez simple, surtout lorsqu'il existe déjà un travail autour du site Web (suivi des signets et travail de la veille). Les liens établis vers ces sites Web peuvent être contrôlés de la même façon que les liens déjà disponibles sur le site de la bibliothèque; par exemple, la Bibliothèque Cujas utilise déjà le logiciel XENU pour vérifier la validité des liens qui ont été établis sur son site Web. La présentation de ce répertoire de liens peut donc s'appuyer sur celle existant déjà.

L'inconvénient majeur de cette solution tient au fait que certaines revues n'ont pas de site Web, ou ne proposent pas de sommaire en ligne, à moins d'abonnement Web spécifique; par ailleurs, rien ne garantit la mise à disposition du sommaire en ligne dans le temps.

Le temps nécessaire à la réalisation de ces liens peut être comparable à celui des autres méthodes, mais pour le temps de mise à jour, il convient d'envisager un travail régulier sous peine de voir faiblir la qualité du service.

Quelques exemples d'éditeurs proposant sur leur site Web des sommaires de leurs périodiques :

- Elsevier⁵² propose l'accès sur son site aux sommaires et résumés des articles de ses revues (recherche par titre, sujet, éditeur, etc.); mais il s'agit quasi exclusivement de revues de science, ne concernant pas le droit.
- Wiley⁵³ offre l'accès aux sommaires des revues par discipline : mais seulement 5 titres correspondent au droit, dont certains ne sont plus publiés par Wiley;
- University of Chicago Press⁵⁴ propose les sommaires de ses revues et pour certaines d'entre elles, de les recevoir par message électronique;
- Kluwer⁵⁵ propose pour les revues vendues sur son site d'accéder aux « *Journal contents* », donc aux sommaires de ces revues, en général à partir de 2000.

54 Disponible sur l'internet : http://www.journals.uchicago.edu/epub.html (consulté le 16/09/2002)

Accès aux sommaires des revues via son propre sire Web: http://www.elsevier.nl/homepage/alert/?mode=contents et via ScienceDirect: http://www.sciencedirect.com/science/publications/journal (site visité le 16/09/09)

⁵³ Disponible sur l'internet : http://www3.interscience.wiley.com/journalfinder.html (consulté le 16/09/2002)

- Taylor and Francis Group⁵⁶ (qui regroupe plusieurs éditeurs) propose l'accès aux sommaires des périodiques listés sur son site pour l'année en cours, parfois pour une période antérieure.

1.5. Les services d'alerte des éditeurs de périodiques

Certains éditeurs de périodiques proposent un service d'alerte gratuit concernant le sommaire du dernier numéro de leurs revues, qui consiste à recevoir ce sommaire via la messagerie électronique ; il s'agit donc d'un service automatisé de veille sur sommaire (technique « push »57), qui est le plus souvent personnalisable en fonction des centres d'intérêt. Ainsi, les services de documentation de la Fondation nationale des Sciences Politiques liste sur son site Web, à la page⁵⁸ « Sommaires de revues sur Internet », les services d'alertes pour ses lecteurs, en précisant la façon d'y accéder. Certains services d'alertes sur sommaires sont des services complémentaires à l'accès au texte intégral de la revue et sont dans ce cas « réservé au public autorisé du campus de Sciences Po ».

Les alertes sur sommaires, si elles sont proposées comme solution aux utilisateurs. présentent un inconvénient : elles impliquent un changement de comportement des utilisateurs, qui doivent faire eux-mêmes la demande de sommaires, en fonction de leurs intérêts.

Elles peuvent aussi être utilisées par la bibliothèque pour établir le lien vers le sommaire disponible en ligne ou pour récupérer le sommaire reçu et le mettre en ligne (sous une autre forme si elle le souhaite).

Ce type de service vient concurrencer le travail de veille que la bibliothèque cherche à effectuer sur les sommaires de revues, puisqu'il permet aux chercheurs d'obtenir l'information avant même la parution de la revue. Il est donc important de s'assurer des titres pour lesquels il est possible de bénéficier d'alerte, pour ne pas souffrir de cette concurrence.

⁵⁵ Disponible sur l'internet : http://www.wkap.nl/ (consulté le 16/09/2002)
56 Disponible sur l'intennet : http://www.tandf.co.uk/journals/default.html (consulté le 16/09/2002)

Au sujet de ce type de technique, voir : JACQUESSON, Alain, RIVIER, Alexis. Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. p.258-259.

Disponible à l'adresse : http://www.sciences-po.fr/docum/sommaires_revues.htm (consulté le 16/09/2002). Voir sa description en annexe 2-13, page XXXIII.

On constate que de nombreux éditeurs familiers des gestionnaires de collections de périodiques en bibliothèque universitaire proposent un service d'alerte gratuit. Il suffit de s'inscrire pour recevoir gratuitement par messagerie les tables des matières, parfois les résumés, de leurs périodiques. Il arrive aussi que le service s'étende à l'accès au texte intégral par des liens pour les usagers abonnés aux revues électroniques. L'inconvénient majeur de ce type de service est qu'il ne propose l'accès qu'au dernier numéro du périodique, et généralement il est impossible de le consulter autrement qu'en s'inscrivant au service d'alerte.

On peut citer certains grands éditeurs proposant ce type de service gratuitement, de façon non exhaustive, ce qui permet de constater qu'il s'agit finalement d'un service courant:

- ContentsDirect⁵⁹ d'Elsevier Science alerte l'usager inscrit à chaque fois qu'un nouveau numéro de périodique est disponible. Cependant, les périodiques proposés par Elsevier Science touchent un ensemble de sujets plutôt liés aux sciences dites « dures », concernant assez peu le droit. De la même façon, l'examen des revues proposées par « Ideal alert⁶⁰ » d'Academic press (qui dépend maintenant d'Elsevier) montre qu'il n'y a quasiment aucune revue de droit concernée...
- Select, proposé par Blackwell⁶¹, se veut un service flexible, dans le sens où il propose de ne recevoir que l'information souhaitée (choix par exemple des périodiques dont on souhaite recevoir le sommaire, ou choix d'un sujet d'intérêt), avec la fréquence désirée.
- SARA⁶² Scholarly Articles Research Alerting, proposé par Taylor & Francis, pour qui l'utilisation d'Internet est un moyen d'offrir à la communauté scientifique de l'information sur les revues avant même leur publication. Les périodiques concernés sont ceux de Carfax, Martin Dunitz, Psychology Press, Routledge, Spon Press ou Taylor & Francis. Ce service permet de choisir de recevoir des alertes selon des mots-clés, titres, sous-catégories ou catégories principales.

Disponible sur le site : http://contentsdirect.elsevier.com/ (site visité le 17/09/02)
 Disponible à l'adresse : http://www.idealibrary.com/servlet/useragent?func=showHome (site consulté le 17/09/2002)
 Voir le site : http://select.blackwellpublishers.co.uk/select/select_default.asp (site visité le 17/09/02)

⁶² Voir le site Web : http://www.tandf.co.uk/sara/ (site visité le 17/09/02)

- Kluwer Alert, services d'alertes de Kluwer⁶³, permettent d'être averti, dans les domaines scientifiques, des derniers développement de la recherche dans les centres d'intérêts signalés comme tels, en recevant les tables des matières de revues, les annonces de parutions au sujet d'ouvrages et de revues.
- Le service Link Alert⁶⁴ de Springer: il faut tout d'abord s'abonner (gratuitement), en choisissant les périodiques ou le sujet d'intérêt. Dès qu'un nouveau numéro de périodique est disponible via Link, un message électronique est automatiquement envoyé avec la table des matières, incluant des liens vers les résumés. L'accès aux résumés est gratuit, mais pour accéder à l'article dans son intégralité, il faut disposer d'un abonnement à la revue.
- Emerald E-mail Alert services⁶⁵ de MCB University press⁶⁶ permet de recevoir le sommaire du dernier numéro des revues sélectionnées, mais ce service ne concerne pas les revues de droit.
- Cambridge Journals online⁶⁷. de Cambridge University press, service d'alerte pour ses journaux électroniques : les revues proposées concernent une grande diversité de sujets, mais seulement quatre d'entre elles appartiennent au sujet « droit ». Cambridge Journals online ne permet pas de consulter de sommaires de revues sans passer par le système d'alerte, et ce service lui-même permet de consulter le sommaire du dernier numéro uniquement. Cambridge Journals online propose aussi un service de « pay-per-view », permettant de commander les articles.
- Content Alerting⁶⁸ d'Oxford University Press permet de recevoir le sommaire le plus récent des revues sélectionnées.

1.6. Les offres d'agences d'abonnements ou groupeurs

Les groupeurs ou agences d'abonnements sont des intermédiaires qui proposent des services de gestion d'abonnements permettant de faciliter l'acquisition des

38

LEFRANCOIS Laure | DCB11 | Mémoire d'étude | 2002

⁶³ Disponibles sur le site de Kluwer : http://www.kluweralert.nl/ (site visité le 17/09/02)
65 Disponible sur l'internet : http://link.springer.de/alert/ (site visité le 16/09/02)
65 Disponible sur l'internet : http://fiordiliji.emeraldinsight.com/vl=1679686/cl=68/nw=1/rpsv/alerts/index.htm (site consulté le 23/09/2002)

Disponible sur l'internet : http://www.mcb.co.uk/ (site visité le 23/09/2002)

Disponible sur l'internet : http://www.nice.co.uk/ (site visité le 23/09/02)

67 Disponible sur l'internet : http://uk.cambridge.org/journals/ (site visité le 23/09/02)

⁶⁸ Disponible à l'adresse : http://www3.oup.co.uk/jnls/tocmail/ (site visité le 23/09/2002)

ressources documentaires. Certains produits permettent d'accéder aux périodiques électroniques de façon centralisée et contrôlée, avec le plus souvent un service d'accès aux sommaires.

Certains critères peuvent permettre de s'assurer de l'intérêt de ce type de service :

- les titres de revues proposés,
- le coût de l'abonnement à la base de sommaires,
- la possibilité d'établir un panel de revues et de payer en fonction du nombre de revues sélectionnées,
- la gestion des droits d'accès (accès limité sur place ou non, en intranet, par reconnaissance de l'adresse IP, ou par mot de passe),
- la période rétrospective proposée et les garanties quant à la durée de disponibilité en ligne de ce rétrospectif.

Ces critères ne sont pas toujours satisfaisants. L'inconvénient majeur des groupeurs est qu'ils ne proposent pas toutes les revues, les domaines couverts étant souvent très vastes, et ce problème est vrai notamment pour les revues de droit. Par ailleurs, la consultation des sommaires est limitée soit par mot de passe, soit par adresse IP et il n'est pas possible de l'offrir sur le site web : il s'agit de bases d'accès restreint.

Le plus souvent, l'abonnement à ces bases se fait à un prix élevé, et parfois, sans permettre de choisir précisément les services souhaités.

Enfin, il n'existe aucune garantie concernant la période proposée.

Nous avons essayé de présenter ci-dessous les offres des principaux groupeurs.

1.6.1 Les offres payantes

Swets Blackwell propose sur son site⁶⁹ son service SwetsnetNavigator, qui est présenté⁷⁰ comme une « solution on-line⁷¹ de journaux électroniques », permettant

⁶⁹ Site de Swets Blackwell : http://www.swetsblackwell.com/ (consulté le 11/09/2002) ou leur site pour la France (consulté le 11/09/2002) : http://www.swetsblackwell.com/fr/about_index.htm

Présentation des produits de Swets et Blackwell concernant les sommaires de revues sur la page de leur site: http://www.swetsblackwell.com/fr/products_index.htm (consultée le 11/09/2002)

Le site français de Swets Blackwell parle aussi d'une solution « off-line » de journaux électroniques : SwetScan, avec un lien vers le site http://www.swetscan.com/, qui n'est plus actif. Malgré nos demandes d'informations relatives à SwetScan auprès de Swets Blackwell, les seules éléments que nous ayons obtenus sont ceux mentionnés sur le site : « SwetScan est une base de données de sommaires comprenant les mises à jour de plus de 16 000 périodiques. Reliant les établissements en réseau, il peut valoriser efficacement les collections des clients. SwetScan est disponible dans les 14 formats les plus courants ».

l'accès à plus de 5000 résumés et articles en texte intégral, et à une base de sommaires de plus de 17 000 titres. D'après Swets Blackwell, l'avantage majeur de ce service est de présenter un point d'accès électronique unique, avec 2 interfaces : administrateur et utilisateur, bénéficiant d'un moteur de recherche très élaboré. Mais pour ce qui nous intéresse, il est aussi proposé un service d'alerte pour les sommaires (*TOC Alert*).

Une demande⁷² d'informations à Swets Blackwell France au sujet de SwetsNavigator a permis d'obtenir quelques éléments tarifaires, même si le consultant commercial contacté propose de ne pas s'en tenir à ces tarifs mais de procéder à l'établissement d'un devis (notamment en fonction du nombre d'utilisateurs et des titres choisis); il existe en effet des possibilités d'offres thématiques en fonction des besoins. Toutefois, il est intéressant de noter à titre indicatif les tarifs suivants :

- frais d'accès à la base : 200 euros par an,
- accès aux sommaires : 4,75 euros annuels par titre,
- accès aux résumés : 11 euros par titre et par an,
- accès au plein texte : 2,75 euros par titre et par an auxquels s'ajoute le coût de l'abonnement électronique.

Pour tous les abonnements à la version papier qui ne sont pas pris chez Swets Blackwell, un surcoût de 17 euros par titre et par an est demandé.

La gestion des droits d'accès se fait principalement par adresse IP, et une période rétrospective de 3 ans est proposée en fonction des accords avec les éditeurs.

Un bon exemple d'utilisation de cette base est le service⁷³ de sommaires de la Cellule de Coordination Documentaire Nationale pour les Mathématiques (cellule Mathdoc), qui est le résultat d'un accord de consortium national avec Swets. L'intérêt est que ce service est ouvert gratuitement à tous les membres de laboratoires de mathématiques, en France ou dans les DOM/TOM, par simple reconnaissance des numéros IP signalés à la cellule Mathdoc.

_

⁷² **REMOND, Jérôme**. SwestnetNavigator/Swetswise [en ligne]. Message à : Laure LEFRANCOIS. 23 septembre 2002. Communication personnelle.

⁷³ Disponible en ligne à l'adresse : http://math-sahel.ujf-grenoble.fr/sSs.html (site consulté le 10/07/2002).

Rowecom propose sur son site⁷⁴ son service Information Quest⁷⁵, qui est un service Web d'accès à l'information scientifique, technique, médicale, en sciences sociales et humaines. Il possède une base de sommaires de 22 000 revues, reposant sur 12 millions de citations bibliographiques. Cette base de sommaires propose une antériorité remontant à 1990, 3 300 revues en texte intégral et de multiples options d'accès au texte intégral des articles. Elle offre aussi un système de veille via son service d'alerte sur sommaire ou sur profil de recherche.

La performance d'Information Quest repose sur un moteur de recherche puissant qui permet de répondre à des recherches simples ou des plus sophistiquées. *Information* Quest s'adresse aussi bien aux spécialistes de l'information, documentalistes, enseignants, qu'aux utilisateurs finaux, en offrant un seul point d'accès à l'information électronique.

La base ArticleFirst⁷⁶ d'OCLC est un index d'articles des sommaires de périodiques. Cette base comprend l'ensemble des informations disponibles sur les sommaires des revues, et est mise à jour quotidiennement. La période couverte commence en 1990, pour des domaines aussi variés que : business, sciences humaines, médecine, science, sciences sociales, technologie. Le nombre de revues dépouillées atteint les 12.118.

Enfin, EBSCO⁷⁷ propose le service « TOC Premier », base mise à jour quotidiennement et qui comprend les tables des matières de plus de 23.000 titres de revues en cours ou de compte-rendus de conférences. La base couvre les domaines scientifiques, la médecine, l'engineering, le commerce, le droit, les finances et les sciences humaines. Pour certains titres, le rétrospectif peut aller jusqu'aux années 1960.

⁷⁴ Voir le site web, version française (site consulté le 16/09/09) : http://www.rowecom.fr/html/about_us/frmset.html Voir le site : http://www.rowecom.fr/html/services/frmset.html (site visité le 17/09/02)

⁷⁶ Pour toute information, voir le site : http://www.oclc.org/firstsearch/databases/details/dbinformation_ArticleFirst.html (site consulté le 17/09/02)

Voir le site : http://www.ebsco.com/home/ejournals/default.asp pour tout complément d'information (site visité le 17/09/02)

1.6.2 Les offres gratuites

Infotrieve⁷⁸ propose un service gratuit de sommaires en ligne, complété par un système d'alerte. "Table of Contents" (TOC)" est une base de données qui permet d'accéder au contenu des sommaires de plus de 20.000 revues. Le service d'alerte de TOC délivre des sommaires tels qu'ils arrivent de l'éditeur, selon la sélection effectuée au préalable. Seuls les titres signalés par une icône spéciale sont disponibles pour le service d'alerte.

La recherche sur la base TOC est possible par sujet, par titre de la revue, par ISSN et par éditeur, et peut ensuite être affinée. Lorsqu'on recherche par sujet « law », on obtient une liste 2284 titres dont 877 disponibles à l'alerte; cependant, un examen plus poussé des titres montre que peu d'entre eux sont réellement des revues de droit... Cependant, en ce qui concerne les titres de droit comparé sélectionnés, on constate que 13 titres sur 22 (contre 15 dans Swetsnet Navigator, pourtant payante) sont présents dans la base d'Infotrieve.

Toutefois, même si la période rétrospective proposée est parfois très importante, elle n'est pas toujours exhaustive; pour certaines revues, il manque le sommaire de quelques numéros, et parfois le sommaire lui-même n'est pas complet.

Ingenta⁸⁰, base de données de tables des matières pour la recherche et la livraison d'articles, comporte plus de 26000 périodiques de langue anglaise, dans tous les domaines. La recherche selon le thème : « Sciences sociales », puis le sous-thème « Droit » permet d'obtenir un résultat de 127 titres, dont les sommaires sont consultables gratuitement en ligne pour les derniers numéros (et parfois pour les dernières années). Cependant, après examen de ces 127 titres, on constate qu'il s'agit de revues pour lesquelles les éditeurs proposent déjà sur leur site les sommaires en ligne (Kluwer Law international, Elsevier Science, Oxford University press, Taylor and Francis Group, Academic press...), et sans période rétrospective supplémentaire. La valeur ajoutée de cette base réside donc dans le

Voir le site http://www4.infotrieve.com/ (visité le 20/09/02)
 Disponible sur le site : http://www4.infotrieve.com/journals/toc_main.asp, visité le 20/09/02.
 Disponible en ligne à l'adresse : http://www.ingenta.com (consulté le 17/09/2002)

fait qu'elle regroupe les offres des différents éditeurs, mais elle ne centralise que ce qui est justement le plus facile à trouver.

Seules trois revues de l'échantillon de titres de droit comparé reçus à la Bibliothèque Cujas figurent dans cette base, résultat très inférieur à celui des bases de Swets ou d'Infotrieve. C'est pourquoi cette solution ne présente pas d'intérêt pour une discipline comme le droit comparé.

1.7. Les services de dépouillement de revues

1.7.1 L'offre de l'INIST : article@INIST

Le service Article@INIST⁸¹ permet de consulter les catalogues de l'Institut de l'Information Scientifique et Technique pour retrouver la référence d'un article, une revue, un ouvrage, un rapport ou un congrès. Tous les périodiques sont donc dépouillés, et l'on peut accéder aux références des articles par les numéros des revues, donc de la même façon que par le biais d'un sommaire.

Il est aussi possible d'établir une liste des revues dépouillées dans le domaine concerné. Pour le droit, seulement 17 revues sont dépouillées, dont deux seulement concernent le droit comparé, ce qui fait de ce service une solution inappropriée pour la Bibliothèque Cujas.

Cette solution convient davantage à des bibliothèques à vocation généraliste; comme dans le cas de la revue de sommaires disponible⁸² sur le site Web du réseau des Maisons de Sciences de l'Homme (MSH). L'INIST transmet au réseau des MSH les sommaires de revues dépouillés, qui les met ensuite en ligne sur son site et qui renvoie directement au site de l'INIST pour toute acquisition de documents.

1.7.2 La base « Inside » de la British Library

La British Library propose un service de dépouillement de ses revues et compterendus de conférences via sa base en ligne *Inside*⁸³, commencée dès 1993. Il est non

Bisponible en ligne à l'adresse : http://services.inist.fr/public/fre/conslt.htm (site visité le 11/09/2002)
Disponible en ligne à l'adresse : http://www.msh-reseau.prd.fr/RevuesSom/ (site visité le 11/09/2002)
Présentation en ligne de la base Inside Web à l'adresse : http://www.bl.uk/services/current/inside.html (site consulté le 31/10/2002).

seulement possible d'effectuer la recherche, mais aussi de commander l'article ainsi repéré.

Plus de 20.000 titres de périodiques de recherche, couvrant tous les sujets, sont dépouillés. Tous les ans, la base *Inside*, mise à jour quotidiennement, s'accroît de plus de deux millions d'articles.

Le coût de l'abonnement annuel dépend du nombre de mots de passe nécessaires (la connexion par mot de passe permet d'ailleurs de se connecter d'où l'on veut). Pour un seul mot de passe, le coût de l'abonnement s'élève à 827,5 euros par an ; de 2 à 10 mots de passe, à 1.572,25 euros, et de 11 à 25 accès le montant annuel s'élève à 1.977,70 euros. Au-delà de ce nombre de connexions, la British Library propose des tarifs spécifiques à négocier.

Il n'est pas possible de sélectionner une partie seulement de la base *Inside*, pour une discipline donnée; par ailleurs, cette solution ne permet pas de diffusion sur l'internet.

1.7.3 ISI Current Contents Connect

L'Institut pour l'Information scientifique (Institute for Scientific Information, ISI), qui dépend de Thomson Corporation, propose via sa plateforme en ligne *ISI Web of Knowledge*, son service *ISI Current Contents Connect*⁸⁴. Ce service de veille mis à jour quotidiennement est multidisciplinaire (il existe neuf sous-bases thématiques), et permet d'accéder aux sommaires, résumés et informations bibliographiques sur plus de 8.000 titres de périodiques et plus de 2.000 ouvrages. Des liens depuis les sommaires vers le texte intégral disponible dans d'autres bases d'ISI sont possibles. La recherche sur les sommaires peut porter sur l'une des sous-bases thématiques, sur une discipline ou sur un titre de périodiques. Il est aussi possible de bénéficier d'alertes par messagerie électronique.

Pour le droit, c'est la sous-base « *Social & Behavioral Sciences* » qu'il faut consulter. 87 titres de périodiques sont recensés en droit, très majoritairement américains et ne concernant pas le droit comparé.

⁸⁴ Présentation en ligne de la base à l'adresse : http://www.isinet.com/isi/products/cc/ccconnect/cccsitewide/index.html (site consulté le 31/10/2002).

1.7.4 Les bases de données de dépouillement de revues dans le domaine concerné

Dans de nombreuses disciplines, il existe des bases de données (sur cédérom ou en ligne) qui dépouillent des revues, permettant d'effectuer des recherches par sujet, par auteur, par revue... et offrent donc des fonctionnalités bien supérieures à celles d'une revue de sommaires, même très élaborée.

Il ne s'agit bien sûr pas du même produit, et le droit relatif aux bases de données ne permet pas d'utiliser ces cédéroms spécifiques de dépouillement de revues pour récupération éventuelle et mise en ligne d'informations. Cependant, la question de la pertinence de la mise en place d'une revue électronique de sommaires se pose pour un ensemble de revues qui seraient déjà dépouillées dans des bases de données de ce type, pour des raisons de concurrence entre les deux services.

Pour les bases de données sur cédérom, la seule distinction tient au fait qu'elles ne sont consultables que sur place pour des raisons techniques; tout l'intérêt d'une revue électronique de sommaires réside donc dans sa consultation à distance ou dans l'originalité des titres sélectionnés (revues anciennes, en langue « rare », éditées dans des pays peu représentés).

Cependant, les cédéroms ne sont parfois pas mis à jour rapidement, et ne viennent donc pas vraiment concurrencer la revue de sommaires en ligne, qui peut être mise à jour très régulièrement.

Pour les bases de données dépouillant des périodiques et disponibles en ligne (comme *Delphes*, base réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris), la question est de savoir si cette base est disponible à distance et selon quelles modalités.

Si elle n'est disponible que sur place, dans les salles de lecture de la bibliothèque, alors l'existence d'une revue de sommaires accessible depuis l'extérieur, même de façon restreinte à certains utilisateurs, présente de l'intérêt.

Par contre, si la base en ligne est disponible à distance, reste à étudier plus précisément la question de la diffusion de la revue électronique de sommaires. En effet, les bases en ligne étant des abonnements, elles sont nécessairement restreintes aux utilisateurs de l'institution qui a pris l'abonnement; ces derniers

peuvent y accéder grâce à la reconnaissance de leur adresse IP ou par mot de passe. Dans ces conditions, l'existence d'une revue de sommaire ne présente d'intérêt que si elle est de diffusion plus large que la base de données en ligne.

2. Mettre en place une interface de consultation

2.1. Le choix de l'interface

La réalisation du service de revue électronique de sommaires à partir de ces solutions techniques consiste à choisir l'interface de consultation, et à réfléchir aux solutions de présentation sur le site Web de la bibliothèque.

2.1.1 Les formats des sommaires

La forme que prendra la revue de sommaires en ligne dépend avant tout du format⁸⁵ des sommaires. Ce dernier doit permettre la diffusion en ligne; mais il n'y a pas besoin d'archivage, a priori, des sommaires.

Pour les sommaires au format texte, il s'agit le plus souvent de fichiers de traitements de texte commerciaux, de type Word. Ils peuvent être issus de la saisie du sommaire dans ce format, ou de l'utilisation d'un logiciel de reconnaissance optique des caractères. Les fichiers textuels peuvent ensuite être convertis en pages Web.

Concernant la diffusion électronique des sommaires numérisés comme images, les formats les plus utilisés sont le GIF (Graphics Interchange Format), créé par CompuServe, et JPEG (Joint Photographic Expert Group).

Le GIF est un format qui peut être facilement compressé (256 couleurs ou tons de gris), ce qui offre comme avantage de générer des fichiers très légers. Il est généralement utilisé pour les figures. Le JPEG permet l'utilisation de 16 millions de couleurs ; il est surtout employé pour représenter des photographies.

Voir notamment : **BEAUDRY, Guylaine, BOISMENU, Gérard**. Expertise technique et organisationnelle [en ligne]. In Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques [en ligne]. [Villeurbanne] : Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, avril 2002 [consulté le 8/11/2002]. Disponible sur l'internet : http://revues.enssib.fr/Index/indextecnic.htm

Il est aussi possible d'obtenir des fichiers en PDF Image lors de la numérisation, grâce au logiciel Adobe Capture. Le PDF (Portable Document Format) est davantage un format d'impression que de visualisation ou d'exploitation. De plus, le PDF est un format propriétaire d'ADOBE, ce qui ne donne aucune assurance quant à la pérennité de l'information.

2.1.2 La présentation de la revue de sommaires

Dans tous les cas, l'interface sera une interface Web, pour pouvoir être disponible en ligne et bénéficier des possibilités de l'hypertextualité. Le format de diffusion le plus répandu actuellement est le format HTML (HyperText Markup Language). Plusieurs pistes de travail sont possibles pour la présentation, comme le montrent les solutions⁸⁶ employées par les établissements qui proposent des revues de sommaires en ligne.

La possibilité de présentation la plus basique consiste à établir un lien vers les sommaires depuis les titres des périodiques, regroupés dans une liste alphabétique, ou éventuellement thématique (mais cette présentation est peu courante).

On peut donc établir des liens vers les fichiers des sommaires numérisés ou des liens hypertextuels externes vers les sommaires proposés en ligne. Dans ce cas, il paraît souhaitable de ne pas intégrer ces liens à l'ensemble des ressources internet, mais de les regrouper dans un répertoire particulier, qui pourra être intégré ou non aux signets mis en place par la bibliothèque.

Cependant, compte tenu de la nécessité de pouvoir faire des recherches selon de multiples critères, il est intéressant de présenter cette revue électronique sous forme d'une base de données.

La base peut être celle mise à disposition par le groupeur ou le service de dépouillement.

Une base de données peut aussi être élaborée, à l'aide d'un langage de programmation.

_

⁸⁶ Voir annexe 2, page III.

Elle peut l'être à partir des sommaires. La base SOMREV87 du service de documentation de l'Institut politiques de Lyon, par exemple, repose sur les sommaires. L'interrogation porte sur leur contenu en texte intégral. Cette base de données est produite avec le logiciel SILEX (Serveur d'Indexation Lexicale), qui est un moteur d'indexation et de recherche de références sous formes de textes structurés par champs. L'indexation, bien que réalisée par champs, est fondée sur des principes d'indexation plein texte. Chaque terme rencontré est membre de l'index.

La base de données peut aussi être élaborée à partir des articles recensés dans les sommaires. On peut citer l'exemple de la revue de sommaires du Réseau Aquitain Formation et Information pour le Développement⁸⁸, qui a mis en place une base établie à partir des notices des articles recensés dans les sommaires. La recherche peut porter sur le titre de l'article, son auteur, le titre de la revue ou sa date de parution.

La réalisation d'une base de données en ligne nécessite l'utilisation d'un langage de programmation, comme par exemple le PERL, utilisé notamment pour la revue de sommaires de l'ENSSIB89 (maintenant disparue).

Le langage de programmation utilisé pour la base-test réalisée pour la Bibliothèque interuniversitaire Cujas est le PHP⁹⁰ (acronyme de "PHP: Hypertext Preprocessor"). Il permet d'écrire des pages dynamiques rapidement. Le code PHP est en effet inclus dans la page en HTML, entre une balise de début et une balise de fin qui permettent au navigateur de passer en "mode PHP".

La base ainsi réalisée comporte des rubriques, qui sont les titres de périodiques, et des notices, qui correspondent aux sommaires. La recherche est possible sur certaines informations relatives aux périodiques (éditeur, ISSN), et sur l'ensemble du texte des sommaires

Voir sa description en annexe 2-11, page XXVIII.
 Voir sa description en annexe 2-6, page XVI.
 Voir sa description en annexe 2-7, page XIX.

⁹⁰ Voir à ce sujet le site : http://www.php.net/ (consulté le 30/10/2002)

2.2. Les procédures de réalisation

La détermination des procédures de réalisation dépend de la structure de la bibliothèque et des compétences de l'équipe chargée de la réalisation, et c'est pourquoi nous ne développerons pas son analyse.

Mais nous soulignons cette étape, importante pour garantir la bonne mise à jour de la revue de sommaires. Les délais de mise à jour doivent être rapides, pour ne pas décevoir les internautes habitués à la rapidité de l'information sur l'internet.

Il faut trouver une solution adéquate pour que chaque réception de fascicule de périodique soit signalée à la personne ou au service qui met à jour la revue de sommaires. On peut par exemple utiliser le logiciel de bulletinage pour signaler à l'arrivée de la revue que son sommaire doit être intégré à la base des sommaires.

Ce problème ne se pose pas si l'on travaille avec des sommaires déjà en ligne sur les sites des éditeurs.

L'analyse des interfaces proposées en ligne par d'autres institutions montre qu'il est souvent nécessaire de combiner des solutions afin d'établir le service le plus adéquat. La revue de sommaires doit dans tous les cas être présentée comme un ensemble cohérent, un service à part entière. Les solutions de présentation doivent conserver cette entité qu'est la revue de sommaire.

Partie 3 : Les services complémentaires

1. La mise en valeur du service

Il est nécessaire de mettre en valeur le nouveau service et de procéder à une démarche d'information pour avertir les publics intéressés, en ayant recours à la publicité⁹¹ et à des techniques de marketing⁹².

1.1. Auprès du personnel de la bibliothèque

Au moment de la mise en ligne effective de la revue de sommaires, et même auparavant si possible, l'ensemble du personnel de la bibliothèque, et tout particulièrement les personnes accueillant le public, devra en être informé.

Les informations relatives à la mise en place de la revue électronique de sommaires pourront être publiées dans le bulletin destiné au personnel, ou être communiquées par les listes de diffusion en interne ou l'intranet de la bibliothèque. La plaquette de présentation qui sera éventuellement élaborée pour les lecteurs pourra être distribuée au personnel. Enfin, l'organisation de réunions d'information permettra de former les personnes renseignant le public, qui pourront orienter les lecteurs vers ce service.

Au-delà du lancement du service, sa promotion doit se maintenir sur le long terme. Les bibliothécaires en service public doivent continuer de sensibiliser les lecteurs et leur proposer une aide ponctuelle à son utilisation.

⁹¹ Concernant la promotion d'un nouveau site Web de bibliothèque, on peut se reporter à : **ASHTA, Emmanuelle**. Définir la politique éditoriale pour le site web d'une bibliothèque. Villeurbanne : ENSSIB, Diplôme de conservateur de bivliothèque. 71 p. Mémoire de DCB : ENSSIB : 1999. Voir notamment le chapitre sur « la publicité du site : se faire connaître » (p. 36-39).

connaître » (p. 36-39).

92 Voir à ce sujet notamment : **EPRON, Benoît**. Création d'une revue numérique : aspects Marketing. In Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques [en ligne]. [Villeurbanne] : Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, avril 2002 [consulté le 18/11/2002]. Disponible sur l'internet : http://revues.enssib.fr/Index/indexmark.htm

1.2. Auprès de lecteurs venant à la bibliothèque

Les lecteurs venant à la bibliothèque doivent avoir connaissance de ce nouvel outil de recherche qu'est la revue de sommaires. Pour cela, des plaquettes de présentation peuvent être élaborées et diffusées dans la bibliothèque. Parallèlement, une affiche ou un panneau de présentation pourront être accrochés dans les salles de lecture, si possible à proximité des périodiques ou des postes d'accès à l'internet.

La publication d'une rubrique d'information au sujet de ce nouveau service dans la lettre d'information de la bibliothèque à l'attention des lecteurs, ou dans le journal de la tutelle, permettra de diffuser plus largement l'information relative à ce service.

Des formations spécifiques à l'utilisation de la revue de sommaires peuvent être organisées, ou du moins être intégrées dans une formation plus générale sur la bibliothèque ou son site Web.

Ces actions de promotion menées à l'occasion de la mise en place du service pourront être répétées en fonction du renouvellement du public (ce qui est le cas chaque année pour les bibliothèques universitaires).

1.3. Auprès des utilisateurs à distance

Pour les utilisateurs à distance, l'information relative à la mise en place de ce nouveau service peut être affichée sur la page d'accueil du site Web.

Il conviendra à cette occasion de s'assurer du référencement du site de la bibliothèque qui propose la revue de sommaires par les moteurs de recherche et les annuaires

On peut aussi procéder à l'envoi systématique, par messages électroniques ou par courrier, d'une présentation du service de revue de sommaires, éventuellement des plaquettes réalisées, en déterminant un public-cible. Dans le cas de la Bibliothèque Cujas, les enseignants-chercheurs et les professeurs pourraient être les premiers concernés, en tant qu'utilisateurs et surtout prescripteurs auprès des étudiants. L'information peut aussi être diffusée par affichage dans d'autres locaux que ceux de la bibliothèque.

Cette technique de marketing promotionnelle que constitue la prospection de nouveaux usagers présente l'avantage de ne pas être trop coûteuse (surtout lorsqu'elle est pratiquée par message électronique). Il conviendra cependant de veiller à ne pas lasser le public éventuel par une information trop abondante.

Si cela est possible, des publicités ou des articles de promotion seront publiées dans des revues du domaine concerné. On peut commencer par transmettre un communiqué de presse annonçant la création du nouveau service aux journalistes susceptibles de relayer l'information dans leurs publications respectives, qu'elles soient sur papier ou en ligne.

1.4. Auprès des professionnels des bibliothèques

Il est particulièrement important d'avertir les professionnels des bibliothèques de la mise en place de la revue électronique de sommaires. Ces derniers seront à même d'orienter de nouveaux usagers vers ce service. L'envoi d'un message de présentation à des listes de diffusion professionnelles (*Biblio-fr*, *ADBS-Info*, ... et même des listes de diffusion professionnelles étrangères) s'avère donc nécessaire. On peut citer l'exemple de l'administratrice du site du Réseau des Maisons des sciences de l'Homme, qui a diffusé fin juin 2002 un message⁹³ sur la liste de diffusion de l'ADBS pour annoncer la mise en service d'un portail d'informations, en attirant l'attention sur la revue de sommaires.

Cette diffusion de l'information pourra éventuellement être complétée par la publication d'articles dans des revues professionnelles (selon l'exemple de l'article de présentation de la numérisation du fonds ancien de la Bibliothèque Cujas dans la revue *Archimag*⁹⁴ de septembre 2002).

La promotion du service par des techniques de marketing doit permettre d'en assurer un certain succès ; cependant, c'est surtout la qualité et le renouvellement de l'information, éventuellement les services personnalisés, qui constituent les meilleurs moyens de promotion.

REMIZE, Michel. Cujas: numérisation au quartier latin. Archimag, septembre 2002, n° 157, p. 39-40.

-

⁹³ AUBRY, Christine. Synthèse: Portail réseau MSH. [en ligne] Liste de diffusion ADBS-Info, 28 juin 2002 [consulté le 5 juinles 2002]. Disponible sur l'internet: http://listes.cru.fr/wws/info/adbs-info

2. Les services complémentaires pour enrichir une revue de sommaires

Avant de réfléchir aux services complémentaires à la revue électronique de sommaires, il paraît important de faire le lien avec les services qui existent déjà.

Diverses fonctionnalités pourront être ajoutées progressivement, concernant par exemple le système de diffusion (outil de recherche, métadonnées, ...) ou la personnalisation du service en fonction des intérêts des utilisateurs. Plusieurs pistes de réflexion sont possibles.

2.1. Mettre en place un moteur de recherche

La mise en place d'un moteur de recherche⁹⁵ constitue une amélioration importante du service de revue électronique de sommaires, qui devient un véritable outil de recherche. Comme on l'a vu précédemment, la mise en place d'une base de données dans un langage de programmation comme le PHP permet d'obtenir des pages dynamiques, rendant la recherche possible.

Pour une revue de sommaires constituée de simples pages Web reliées les unes aux autres, on peut tout de même mettre en place un moteur de recherche. A cet effet, on peut utiliser des services gratuits, comme :

- le moteur de recherche *X-Recherche*⁹⁶, qui est francophone ; il fonctionne par indexation personnalisée, mais impose en contre-partie des bannières publicitaires.
- L'outil de recherche *FreeFind*⁹⁷ fonctionne lui aussi par indexation personnalisée; il est automatique. Toutefois, il est dans certains cas anglophone, et il impose lui aussi des bannières publicitaires.
- Le moteur de recherche *Atomz*⁹⁸ est sans publicité, mais il lui arrive d'être anglophone.

⁹⁵ A ce sujet, voir notamment la page d'accueil du site personnel de Philippe Deschamps : http://www-rocq.inria.fr/qui/Philippe.Deschamp/ (consultée le 4/11/2002)

Disponible en ligne à l'adresse : http://www.x-recherche.com/ (site consulté le 4/11/2002)

Disponible en ligne à l'adresse : http://www.freefind.com/ (site consulté le 4/11/2002)

⁹⁸ Disponible en ligne à l'adresse : http://www.atomz.com/search/ (site consulté le 4/11/2002)

Il peut aussi être utile d'utiliser des métadonnées⁹⁹, qui décrivent les attributs et le contenu des documents mis en ligne, pour assurer la diffusion efficace et optimale de la revue de sommaires. L'exploitation des métadonnées permet de repérer les sources documentaires avant toute consultation, mais également de gérer, de décrire, d'accéder et de conserver de l'information.

2.2. Proposer l'accès au texte intégral des périodiques

L'accès au texte intégral des revues est une piste particulièrement importante pour compléter une revue de sommaires. Il s'agit d'un service de « pay-per-view », qui consiste à consulter ou à commander l'article. On n'entend pas par là la simple consultation de la version papier à la bibliothèque, mais bien la fourniture du texte intégral à distance.

Cet accès au texte intégral peut se faire par l'envoi des photocopies de la version papier (ce que fait le Prêt entre Bibliothèque) ou en renvoyant vers des sites qui proposent une reproduction payante de leurs articles (citons l'INIST, des éditeurs comme Kluwer, Oxford University press...). Il peut aussi se faire en ligne, en procédant à la numérisation du texte intégral à la demande. Toutes ces solutions doivent se faire dans le respect du droit d'auteur, en négociant éventuellement avec le C.F.C.

Si le texte intégral existe en ligne, on peut envisager d'utiliser un service tel que CrossRef¹⁰⁰, qui permet de relier les références bibliographiques au contenu des articles diffusés en ligne, grâce à une identification unique et permanente de ces documents.

2.3. Proposer l'accès à une période rétrospective

Même s'il ne s'agit pas d'un objectif initial des revues électroniques de sommaires, on peut envisager de proposer l'accès à une période rétrospective. Cela revient en fait à s'interroger sur le devenir des sommaires mis en ligne depuis une plus longue période, et sur leur accès permanent ou leur archivage.

Le modèle le plus répandu de métadonnées est le Dublin Core, créé en 1995.
 Site: http://www.crossref.org/ (consulté le 13/11/2002)

Plus directement, un travail de mise en ligne de sommaires de périodiques anciens peut être mené dans le cadre d'une politique de valorisation de fonds patrimoniaux. Citons l'expérience de la Bibliothèque Universitaire de Nouvelle-Calédonie¹⁰¹, qui propose des sommaires de numéros de périodiques remontant jusqu'à 1924.

2.4. Utilisation du contenu des sommaires pour élaborer des bibliographies et des tris thématiques

La réalisation de bibliographies ou de tris thématiques à partir de la revue de sommaires permet d'obtenir une réelle valeur ajoutée au service. Elle constitue une façon de rendre plus visible les possibilités qu'offre la revue de sommaires, et permet de devancer certaines recherches de lecteurs.

La Société Civile Professionnelle BCF & Associés propose par exemple plusieurs tris à partir de la base¹⁰² documentaire informatisée qui regroupe les sommaires (numérisés et indexés) de toutes les revues professionnelles auxquelles elle est abonnée.

2.5. Accès aux sommaires des revues via le catalogue

L'accès au sommaire en ligne de la revue via le catalogue, grâce à un lien entre la notice bibliographique et le sommaire en ligne, peut être une façon de mettre en valeur à la fois le catalogue et le travail sur la revue de sommaires.

Il convient pour cela d'examiner les possibilités offertes par le catalogue de la bibliothèque. Pour les bibliothèques travaillant dans le SUDOC, il est possible, via le champ 856, de créer un lien externe ou non. On peut donc établir un lien depuis le catalogue vers les sommaires mis en ligne.

A l'inverse, il est envisageable de mettre en place une passerelle entre la revue de sommaires et le catalogue. Cela se traduit par un lien depuis la revue de sommaires vers l'information contenue dans le catalogue. Citons l'exemple du service de sommaires en ligne de la cellule Mathdoc¹⁰³, qui permet d'accéder depuis la base de sommaires, par le bouton « localisation », au catalogue des périodiques.

Voir la description de ce service en annexe 2-15, page XXXVII.
 Voir sa description en annexe 2-17, page XLI.

Voir la description en annexe 2-3, page IX.

2.6. Proposer une personnalisation du service

La personnalisation du service de revue électronique de sommaires est une technique de marketing de fidélisation; c'est un moyen de conserver un contact régulier avec les utilisateurs du site.

Elle peut se traduire par des systèmes d'alertes ou de profils permettant de favoriser la veille des utilisateurs.

On peut par exemple proposer aux utilisateurs de recevoir un message électronique à chaque fois que le site est mis à jour. Il existe pour cela des services de scrutateur personnel de pages, comme Change Detection.com 104 (qui est gratuit); ils permettent, après inscription, de recevoir automatiquement un message chaque fois que la page ou plusieurs pages à la fois sont mises à jour.

Ces services comportent cependant plusieurs inconvénients : l'utilisateur est informé de tous les changements, même mineurs, et ce genre d'outil n'est utilisable que pour des pages statiques en HTML et non des pages dynamiques dans un langage de programmation comme le PHP, par exemple.

On peut aussi mettre en place un système d'abonnement permettant de recevoir par message électronique les sommaires des périodiques sélectionnés par les utilisateurs.

Cependant, ce service de personnalisation peut ne pas rencontrer le succès escompté. Comme le montre l'étude des besoins en documentation électronique des enseignants et chercheurs de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève¹⁰⁵, on constate une certaine réticence des usagers quant à la personnalisation des services, à la fois pour rester discrets sur leurs recherches et pour ne pas se limiter dans le champ d'étude.

Disponible en ligne à l'adresse : http://www.changedetection.com/ (consulté le 13/11/2002)

ANGELOZ, Joëlle, MAURER, Isabelle, SCARIATI, Renato. Etudes des besoins en recherche et fourniture électroniques de documents auprès des enseignants et chercheurs de la faculté SES : rapport [en ligne]. Genève : Bibliothèque de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université de Genève, 1999 [consulté le 30/09/2002]. 15 p. Disponible sur l'internet : http://www.unige.ch/biblio/ses/textes/enqueteJIR.pdf

L'évaluation du service rendu 3.

3.1. Evaluer de façon quantitative la consultation

L'évaluation de la consultation de façon quantitative peut se faire à l'aide de statistiques¹⁰⁶. Chaque visite d'internaute est enregistrée et analysée (origine géographique, fréquence horaire, etc.) grâce au fichier log¹⁰⁷ du serveur web, dont les données peuvent être analysées par des logiciels spécifiques.

Cela permet d'obtenir des informations sur les usages des utilisateurs sur le site Web, en fonction de leurs « hits » (chaque action réalisée sur le site), et de connaître le nombre de visiteurs sur une page.

Ce genre de statistiques n'est pas toujours très concluant ; il ne s'agit que d'une première évaluation quantitative de la consultation, mais en aucun cas qualitative sur le service rendu. Cependant, à terme, le lien peut être établi entre une consultation importante et une satisfaction sur la qualité du site.

A l'inverse, une faible consultation peut amener à supprimer le service de revue de sommaires. Ainsi, le Service de sommaires en sciences de l'information, mis en place sur le site de l'ENSSIB¹⁰⁸, a été abandonné en 2002, suite à une baisse importante des connexions, que la responsable de la bibliothèque explique par l'impossibilité de faire face à la concurrence (services de sommaires en ligne proposés par les groupeurs, accès au texte intégral...).

3.2. Evaluer la qualité du service proposé

3.2.1 La validation par des experts

Pour évaluer la qualité du contenu proposé, on peut faire appel à des experts dans le domaine considéré pour apprécier la rigueur scientifique des informations, leur conformité avec l'état récent des connaissances ou de la législation.

¹⁰⁶ Voir à ce sujet : YOUNG, Peter R. L'évaluation des services électroniques en bibliothèques. Les statistiques à l'âge du numérique. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, T. 43, n° 3, p. 66-69.

Concernant le contenu des informations contenues dans un fichier log, voir : MAHE, Annaïg. Usages des revues électroniques. In Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques [en ligne]. [Villeurbanne] : Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, s.d. [consulté le 27 juin 2002]. Disponible sur l'internet : http://revues.enssib.fr/Index/indexusages.htm, et notamment le chapitre « Traitement des données brutes ». Voir la description en annexe 2-7, page XIX.

Il s'agit dans ce cas d'une évaluation externe, qui aboutit à l'attribution d'une note, d'un indice de satisfaction ou de recommandation. Ce type d'évaluation pose certains problèmes, comme le choix des experts ou l'appréciation de leur subjectivité. Il doit être fréquemment renouvelé, en fonction de l'évolution du contenu et de la discipline concernée.

3.2.2 L'évaluation de la satisfaction des utilisateurs

L'évaluation de la qualité du site peut se faire en essayant de mesurer la satisfaction des usagers. Pour cela, des enquêtes peuvent être menées en ligne auprès des utilisateurs : l'évaluation du site est alors réalisée directement par l'internaute, via une grille d'évaluation ou un champ réservé aux remarques¹⁰⁹. On peut aussi plus simplement offrir un espace d'expression aux usagers, les inciter à communiquer leurs impressions à l'administrateur du site, et éventuellement mettre en place un forum de discussion.

Il paraît plus délicat de mener des enquêtes auprès des usagers venant à la bibliothèque, car ce ne sont pas nécessairement ceux qui utilisent le site Web.

Dans la mesure du possible, il conviendra de donner à l'internaute l'assurance que le site visité correspond à un certain nombre de critères qualitatifs, indépendamment de son contenu, comme par exemple l'indication de la date de dernière mise à jour.

_

¹⁰⁹ Il existe par exemple des sites proposant la mise en place de sondages gratuits, comme le site http://www.sondage-gratuit.com/ (consulté le 13/11/2002).

Conclusion

La mise en place d'une revue électronique de sommaires peut être une façon de valoriser des collections papier peu consultées ou pour lesquelles peu d'outils de recherche existent.

Ce service trouve notamment sa place dans une bibliothèque juridique. Comme le notait Laure Cédelle dans son mémoire¹¹⁰, « la bibliothéconomie française a jusqu'ici accordé peu d'intérêt à la spécificité des bibliothèques juridiques, pourtant fort demandeuses de services documentaires ». Or, ainsi qu'elle le faisait remarquer, les collections juridiques ont des particularités marquées, qui nécessitent de « guider les usagers à travers leurs méandres ». La valorisation des fonds juridiques passe donc par la mise en place de services documentaires adaptés aux besoins des lecteurs, comme peut l'être une revue électronique de sommaires.

La mise en place de ce service peut aussi être considérée comme une étape dans le développement des ressources en ligne, et notamment des les périodiques électroniques.

Les usagers pourront ainsi se familiariser avec les pratiques de recherche et de consultation à l'écran, pour des collections encore largement diffusées aujourd'hui sur papier. A terme, « la fidélisation du client fondée dans le papier sur le couple abonnement/collection » sera remplacée « par une fidélisation basée sur l'articulation de services et l'ampleur du réseau », ainsi que le notent Ghislaine Chartron et Jean-Michel Salaün¹¹¹.

L'offre actuelle des bibliothèques juridiques en matière de périodiques électroniques est sans doute encore trop limitée. Elle devra se développer, en s'appuyant sur une coopération accrue. Comme le fait remarquer Pierre Marie

¹¹⁰ **CEDELLE, Laure**. Les services documentaires des bibliothèques juridiques parisiennes. Villeurbanne : ENSSIB., Diplôme de conservateur de bibliothèque. 68-LII p. Mémoire de DCB : ENSSIB : 1998.

¹¹¹ CHARTRON, Ghislaine, SALAUN, Jean-Michel. La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, T. 45, n° 2, p. 36.

Belbenoît-Avich¹¹², « En matière de documentation électronique, la coopération intra et inter-universités est essentielle, qu'elle soit régionale, nationale ou par discipline (...) ». Seule cette collaboration active permettra de ne pas voir les bibliothèques prendre un retard dommageable dans un environnement de services, où les éditeurs deviennent des acteurs incontournables et puissants.

-

 $^{{}^{112} \ \}textbf{BELBENOIT-AVICH}, \ \textbf{Pierre-Marie}. \ \textit{La gestion des p\'eriodiques \'electroniques en biblioth\`eque universitaire}. \\ \text{Bulletin des biblioth\`eques de France, 1997, T. 42, } n^\circ 6, p. 56-61.$

Bibliographie

Cette liste bibliographique s'efforce de respecter les normes ISO 690-1 (AFNOR Z 44-005) de décembre 1987 et ISO 690-2 (AFNOR Z 44-005-2) de février 1998 concernant les références bibliographiques.

Nous avons choisi de regrouper les documents consultés en fonction des différents thèmes abordés dans ce mémoire, puis de les classer au sein de ces subdivisions par ordre alphabétique des auteurs.

Bibliothèques et documents numériques : généralités

CEDELLE-JOUBERT, Laure, BURESI, Charlotte (Dir.). Conduire un projet de numérisation. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB ; Paris : Ed. Tec et Doc, 2002. XVII-326 p. (Collection La boîte à outils)

ISBN 2-910227-43-X et 2-7430-0551-3

DUCHARME, Christian (Dir.). Du Cd-Rom à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque. Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1997. 172 p. (Collection La boîte à outils)

ISBN 2-910966-04-6

JACQUESSON, Alain, RIVIER, Alexis. Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. 377 p. (Bibliothèques)

ISBN 2-7654-0716-9

LE MOAL, Jean-Claude. *La documentation numérique. Concurrences et rivalités*. Bulletin des bibliothèques de France, 2002, T. 47, n° 1, p. 68-72.

VAN DOOREN, Bruno. Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies : rapport au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. [en ligne]. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie,

1999 [consulté le 23/10/002]. 98 p. Disponible sur l'internet http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/default.htm>

Sur les périodiques électroniques

BELBENOIT-AVICH, Pierre-Marie. La gestion des périodiques électroniques en bibliothèque universitaire. Bulletin des bibliothèques de France, 1997, T. 42, n° 6, p. 56-61.

BONNAUD, Christine, LE DUIGOU, Lénaïk, PILLET, Sylvie... [et al]. Le futur service de revues numériques à l'ENS Lettres et Sciences Humaines de Lyon. Villeurbanne: ENSSIB, Diplôme de conservateur de bibliothèque. 168 p. Rapport de projet: ENSSIB: 2001.

CHARTRON, Ghislaine, MARANDIN, Clarisse. La presse scientifique électronique. L'analyse de l'offre des intermédiaires. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, T. 43, n° 3, p. 28-40.

CHARTRON, Ghislaine, SALAÜN, Jean-Michel. La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, T. 45, n° 2, p. 32-42.

CHARTRON, Ghislaine, SALAÜN, Jean-Michel (Dir.). Expertise de ressources pour l'édition de revues numériques [en ligne]. [Villeurbanne] : Groupe de recherche sur les services d'information de l'ENSSIB, avril 2002 [consulté le 27 juin 2002]. Disponible sur l'internet : http://revues.ENSSIB.fr

REIBEL, Iris. La création d'un consortium de bibliothèques universitaires : son impact sur la politique d'abonnements aux périodiques électroniques. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, T. 45, n° 2, p. 50-51.

Sur les expériences de revue électronique de sommaires

JACQUET, Aline. *Synthèse*: projet sommaires électroniques [en ligne]. Liste de diffusion ADBS-Info, 18 mai 2002 [consulté le 5 juillet 2002]. Disponible sur l'internet : http://listes.cru.fr/wws/info/adbs-info

LAMOTHE, Chloe. La mise en place d'un bulletin de sommaires électroniques : le cas du centre de documentation - bibliothèque du groupe HEC. [Paris] : INTD, Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation. **124 p.** Mémoire : INTD : 2000.

MARTIN, Aline. *Synthèse : Revues de sommaires sur Intranet*. [en ligne] Liste de diffusion ADBS-Info, 19 mars 2002 [consulté le 5 juillet 2002]. Disponible sur l'internet : http://listes.cru.fr/wws/info/adbs-info

SIGAUD, Françoise. Le service de sommaires de revues étrangères en sciences de l'information et de la communication à l'ENSSIB. Bulletin d'Informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 2000, n°187 (2^{ème} trimestre), p.101.

Sur les expériences d'autres types de services en ligne

Panorama des projets de numérisation mis en œuvre par les S.C.D., S.I.C.D. et les grands établissements en 2000 [en ligne]. Paris : Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, s.d. [consulté le 6/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Num/enq/num00.htm

FRESCHARD, Chantal, OKRET, Christine. La documentation électronique. Etat des lieux et perspectives de développement dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur français. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, T. 44, n° 4, p. 62-65.

• Revue de presse :

JARMOUNI, Fouad. Passage d'une revue de presse du format papier au format électronique. Villeurbanne : ENSSIB, Diplôme professionnel supérieur en sciences de l'information et des bibliothèques. 66 p. Rapport de stage : ENSSIB : 2001.

BIAL, Betty. Etude préalable à la mise en place d'une revue de presse électronique. [Paris]: INTD, Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation. 47 p. Mémoire: INTD: 1999.

DU MANOIR DE JUAYE, Thibault. Le droit en pratique : des news pour la revue de presse. Archimag, septembre 2002, n°157, p. 14.

FAURE, Elisabeth. Elaboration et diffusion d'une revue de presse sur Internet : aspect généraux, techniques et juridiques Application à la revue de presse de médecine générale de Caducée. [Paris] : INTD, Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation. 66 p. Mémoire : INTD : 1999.

Numérisation de fonds ancien

BEQUET, Gaëlle, CEDELLE, Laure. *Numérisation et patrimoine documentaire*. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, T. 45, n° 4, p. 67-72.

DEBLOCK, Geneviève, ROZET, Brigitte, CUBAUD, Pierre. Le conservatoire numérique des arts et métiers. Une création partenariale. Bulletin des bibliothèques de France, 2001, T. 46, n° 4, p. 43-48.

JOANNIC-SETA, Frédérique. Etude préalable à une opération de numérisation : la démarche menée à la bibliothèque interuniversitaire Cujas. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, T. 44, n° 6, p. 76-79.

SETA, Frédérique. Le rôle de la numérisation dans la mise en valeur des fonds patrimoniaux : l'exemple de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas. Villeurbanne : ENSSIB, Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. 65-XXII p. Mémoire : ENSSIB : 1998.

REMIZE, Michel. *Cujas : numérisation au quartier latin*. Archimag, septembre 2002, n° 157, p. 39-40.

• Dossiers pédagogiques

COTTART, Dominique. Numérisation de dossiers pédagogiques (Centre de ressources documentaires de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de l'Académie de Créteil). Villeurbanne : ENSSIB, Formation initiale de Bibliothécaire d'Etat. 34 p. Projet professionnel personnel (gestion de projet) : ENSSIB : 1999.

Thèses

LEPEUTREC, Claire. Dossier documentaire : Les projets de numérisation et de diffusion des thèses sur Internet [en ligne]. Mis à jour. Paris : Urfist Paris, 9 septembre

1999 [consulté le 23 octobre 2002]. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/these/accueil.htm

Sur l'évaluation des services en ligne

YOUNG, Peter R. L'évaluation des services électroniques en bibliothèques. Les statistiques à l'âge du numérique. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, T. 43, n° 3, p. 66-69.

Sur les usages des services en ligne

ANGELOZ, Joëlle, MAURER, Isabelle, SCARIATI, Renato. Etudes des besoins en recherche et fourniture électroniques de documents auprès des enseignants et chercheurs de la faculté SES : rapport [en ligne] Genève : Bibliothèque de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université de Genève, 1999 [consulté le 30/09/2002]. 15 p. Disponible sur l'internet : http://www.unige.ch/biblio/ses/textes/enqueteJIR.pdf.

CHARTRON, Ghislaine (Dir.). Les chercheurs et la documentation numérique. Nouveaux services et usages. Paris : Cercle de la Librairie, 2002. 272 p. (Bibliothèques) ISBN 2-7654-0840-8

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME. *Programme numérisation pour l'enseignement et la recherche : Pôle usages* [en ligne]. Paris : Fondation Maison des sciences de l'Homme, s.d. [consulté le 30/09/02]. Disponible à l'adresse : http://www1.msh-paris.fr:8099/index.asp?choix=2-2

GROUPE DE RECHERCHE SUR LES SERVICES D'INFORMATION (GRESI) DE L'ENSSIB, EQUIPE DE RECHERCHE SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES ORGANISTIONS (ERSICO); SALAUN, Jean-Michel, VAN CUYCK, Alain (Coord.). Les usages et les besoins des documents numériques dans l'enseignement supérieur et la recherche : extrait du rapport final (synthèse documentaire). Villeurbanne : ENSSIB, 1999. non paginé.

MUET, Florence. Services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur : synthèse de quelques enquêtes récentes sur les usages. Bulletin des bibliothèques de France, 1999, T. 44, n° 5, p. 18-23.

Sur les questions juridiques

Les liens hypertextes. Actualités du droit de l'information, mai 2000, n°3, p. 1-2.

ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. Le droit d'auteur et l'internet : rapport du groupe de travail de l'Académie des sciences morales et politiques. Paris : Presses universitaires de France, 2001. VIII-105 p.

ISBN 2-13-051468-5

ALIX, Yves (Dir.). Le droit d'auteur et les bibiothèques. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2000. 237 p. (Bibliothèques)

ISBN 2-7654-0785-1

BENSOUSSAN, Alain. *Droits d'auteur et propriété intellectuelle : numérisation et bibliothèques : document de synthèse*. Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. 14 p.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN DROIT DE L'IMMATERIEL.

LegaMedia [en ligne]. [Sceaux]: CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches en Droit de l'Immatériel); [Vanves]: Cerimes (Centre de ressources et d'informations sur les multimédias pour l'enseignement supérieur), s.d. [consulté le 17/09/2002]. Disponible sur l'internet: http://www.legamedia.education.fr/

CENTRE FRANÇAIS D'EXPLOITATION DU DROIT DE COPIE. Centre français d'exploitation du droit de copie : photocopier, oui ; photocopiller, non ! Paris : Centre français d'exploitation du droit de copie, s.d. [site consulté le 4/09/02]. Disponible sur l'internet : http://www.cfcopies.com/

Code de la propriété intellectuelle [en ligne]. Paris : Secrétariat général du gouvernement, 2002 [consulté le 25/10/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode?commun=CPROIN&code=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSimpleCode=">http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheSim

ETIENNE, Anne-Sophie. Actualité du droit d'auteur dans la société de l'information. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, T. 43, n° 3, p. 8-11.

FERAL-SCHUHL, Christiane. Cyberdroit: le droit à l'épreuve de l'internet. 3^{ème} éd. Paris : Dalloz, 2002. XIV-353 p.

ISBN 2-10-005942-4

FORUM DES DROITS SUR L'INTERNET. Le Forum des droits sur l'internet. Construisons ensemble la civilité de l'internet [en ligne]. Paris : Forum des droits sur l'internet, s.d. [consulté le 6/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.foruminternet.org/

FROCHOT, Didier. *Bienvenue sur les sites personnels de Didier Frochot* [en ligne]. Mis à jour. S.l. : [site personnel], 10 janvier 2002 [consulté le 16/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://dfrochot.free.fr/

GESTE [Groupement des éditeurs de services en ligne]. *La charte d'édition* électronique [en ligne]. Paris : GESTE, s.d. [Consulté le 16/09/02]. Disponible sur l'internet : http://www.geste.fr/publications/charte2.htm

GESTE [Groupement des éditeurs de services en ligne]. La Charte de l'internet. Règles et usages des Acteurs de l'Internet en France [en ligne]. Paris : GESTE, 1997 [Consulté le 16/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.geste.fr/publications/charte1.htm

LAMBERTERIE, Isabelle de, CHEVET, Philippe, BARUCHEL-BEURDELEY, Danièle, TANDEAU de MARSAC, Silvestre. Présentation des travaux juridiques du Programme Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche - 1999-2000 [en ligne]. Paris : Fondation Maison des sciences de l'homme, octobre 2000. [consulté le 30/09/2002]. Disponible en ligne à l'adresse : http://www1.msh-paris.fr:8099/index.asp?choix=2-3

LE SAUX, Annie. *Numérisation et droits*. Bulletin des bibliothèques de France, 2000, T. 45, n° 2, p. 97-99.

LUCAS, André. *Droit d'auteur et numérique*. Paris : Litec, 1998. VIII-355 p. (Droit@Litec)

ISBN 2-7111-2925-X

LUCAS, André, DEVEZE, Jean, FRAYSSINET, Jean. Droit de l'informatique et de l'internet. Paris : Presses universitaires de France, 2001. XVIII-748 p. (Thémis).

ISBN 2-13-051822-2

MARTER, Alain. Web: droit d'auteur et libre parcours [en ligne]. [Villeurbanne]: ISDN, 7/02/2002 [consulté le 17/09/02]. [Conférence « Propriété intellectuelle et numérique » du 7/02/2002]. 5 p. Disponible sur l'internet: http://isdn.ENSSIB.fr/archives/propintell/marter.doc

MARTER, Alain, SALAÜN, Jean-Michel. Propriété intellectuelle et bibliothèques françaises. Leçons américaines et opportunités européennes. Bulletin des bibliothèques de France, 1998, T. 43, n° 3, p. 12-16.

NGUYEN DUC LONG, Christine. La numérisation des œuvres. Aspects de droit d'auteur et de droits voisins. Paris : Litec, 2001. XI-371 p. (Le droit des affaires. Propriété intellectuelle)

ISBN 2-7111-3278-1

PAUL, Christian. Du droit et des libertés sur Internet. Rapport au Premier ministre. Paris : La Documentation française, 2001. 173 p. (Collection des rapports officiels).

ISBN 2-11-004729-1

SERVANT, Candice. Les problèmes de droits d'auteur pour un panorama de presse en version papier ou électronique, les différences et les similarités entre les deux versions. [Paris] : INTD, Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation. 53 p. Mémoire : INTD : 1999.

Sur les questions techniques en matière de numérisation

BOUANZI, Latifa. Les formats de numérisation des images fixes. Villeurbanne : ENSSIB, DESS Inform. doc. 59 p. Note de synthèse de DESS : ENSSIB : 1999.

BURESI, Charlette. *A propos de la numérisation* [en ligne]. 2ème éd. Paris : Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation, 1999 [consulté le 10/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Num/num2.htm

COMITE SCIENTIFIQUE POUR LA DOCUMENTATION INFORMATISEE ET MULTIMEDIA DU CONSEIL MINISTERIEL DE LA RECHERCHE. Numérisation du patrimoine culturel [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, s.d. [consulté le 28/10/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/index.html

MORRISON, Alan, POPHAM, Michael, WIKANDER, Karen. Creating and Documenting Electronic Texts: A Guide to Good Practice. [en ligne]. s.l.: Arts and Humanities Data Service, s.d. [consulté le 16/09/2002]. Disponible sur l'internet: http://ota.ahds.ac.uk/documents/creating/ (AHDS Guides to good pratice ISSN 1463-5194).

STEINER, Jack. *Scannez tous vos documents*. Paris : Ed. O.E.M., 2001. 128 p. ISBN 2-7464-0356-0

Sur les termes techniques utilisés

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. Liste des termes, expressions et définitions adoptés et publiés au Journal officiel de la République française. Vocabulaire de l'internet (En application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française). Journal Officiel du 1er septembre 2000 [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, s.d. [consulté le 5/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/1-9-00-internet.htm

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. Liste des termes, expressions et définitions du vocabulaire de l'informatique publiés au Journal officiel de la République française (en application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française). Journal Officiel du 10 octobre 1998 [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, s.d. [consulté le 5/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/10-10-98.htm

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. Répertoire terminologique 2000 [publié au Journal officiel du 22 septembre 2000]. [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, s.d. [consulté le 5/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.Culture.Fr/culture/dglf/terminologie/repertoireJO220900/accueil.htm

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. Vocabulaire de l'informatique et de l'internet. Journal officiel du 16 mars 1999. [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, s.d. [consulté le 5/09/2002]. Disponible sur l'internet : http://www.culture.fr/culture/dglf/cogeter/16-03-99-internet.html

LAMIZET, Bernard, SILEM, Ahmed (Dir.). Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication. 1997 : Paris, Ellipses. 590 p. ISBN 2-7298-4766-9

Sur l'information juridique :

AUMONIER, Ségolène. La politique d'accès à l'information juridique sur support électronique : du besoin des utilisateurs aux sources disponibles : le cas du CENCEP. [Paris] : INTD, Diplôme supérieur des sciences et techniques de l'information et de la documentation. 120 p. Mémoire : INTD : 1998.

CABRISSEAU, Chantal. Etude de la complémentarité des supports d'information juridique. [Paris] : INTD, DESS en science de l'information et de la documentation spécialisées. 97 p. Mémoire de DESS : INTD : 1999.

CEDELLE, Laure. Les services documentaires des bibliothèques juridiques parisiennes. Villeurbanne : ENSSIB, Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. 68-LII p. Mémoire de DCB : ENSSIB : 1998.

LOBET, Jean-Luc, RENARD, Catherine. Du papier à Internet, l'évolution de l'édition juridique française. Quel impact pour les bibliothèques? Bulletin des bibliothèques de France, 2002, T. 47, n° 1, p. 99-101.

Table des annexes

INSTITUTIONS	III
Grille d'analyse	IV
Annexe 2-1 : La revue de sommaires de Cybergéo	V
Annexe 2-2: La revue de sommaires du CEPAM	VII
Annexe 2-3 : Le service de sommaires de la cellule Mathdo	cIX
Annexe 2-4: La revue de sommaires du CEDOCAL (Centre d	E
DOCUMENTATION SUR L'AMÉRIQUE LATINE)	XII
Annexe 2-5 : L'intranet du groupe Sup de Co de La Rochelle	EXIV
Annexe 2-6 : La revue de sommaires du RAFID (Réseau Aqui	TAIN
FORMATION ET INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT)	XVI
Annexe 2-7: La revue de sommaires de l'ENSSIB	XIX
Annexe 2-8 : Le site SISTEM des écoles des mines	XXI
Annexe 2-9 : Le service de sommaires Calliope de la biblioti	HÈQUE DE
L'IMAG ET DE L'INRIA	XXIII
Annexe 2-10 : Le réseau des Maisons des Sciences de l'Homn	ие XXV
Annexe 2-11 : La base de données Somrev du service de docu	JMENTATION
DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LYON	XXVIII
Annexe 2-12 : La liste de revues et de sommaires en ligne du	J CENTRE DE
DOCUMENTATION D'ARCUEIL DE L'INRETS	XXX
Annexe 2-13 : Les services d'alertes électroniques proposé	S PAR LE
SERVICE DE DOCUMENTATION DE SCIENCES PO (IEP PARIS)	XXXIII
Annexe 2-14 : Les accès aux sommaires de revues proposés p	
BIBLIOTHÈQUE DU GROUPE HEC	XXXV
Annexe 2-15 : Les sommaires proposés par la Bibliothèque u	
DE NOUVELLE-CALÉDONIE	XXXVII

	Annexe 2-16 : Derniers sommaires des revues reçues au CDU (Centre de	r				
	DOCUMENTATION DE L'URBANISME) :XXXII	X				
	Annexe 2-17 : Les sommaires proposés par BCF & Associés	ĹΙ				
	Annexe 2-18: Le service « Electronic tables of contents » de l'INSEAD)				
	XLI	V				
	Annexe 2-19: Les revues de sommaires de la European University					
	Institute Library XL'	V				
	Annexe 2-20 : European Integration Current contentsXLV	II				
	Annexe 2-21 : Les liens vers les sommaires de périodiques en ligne					
	PROPOSÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES,					
	SOCIALES ET POLITIQUES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAINXLI	X				
	Annexe 2-22 : le site de Tarlton Law library	ĹΙ				
	Annexe 2-23: Tables of Contents of Journals of Interest to Classicists	S				
	LΓ	V				
	ANNEXE 2-24: THE JACKSON LIBRARY CURRENT AWARENESS SERVICE LV	II				
	Annexe 2-25 : "Sumarios de revistas" de la Biblioteca de la Facultad di	Е				
	DERECHO DE CACERES (ESPAGNE)LVI	II				
	Annexe 2-26: Tables of contents in Geodesy	X				
ANNEXE 3 : ANALYSE COMPARATIVE DES SOLUTIONS TECHNIQUES						
••	LXI					

Annexe 1: Formulaire d'autorisation d'utilisation

Le formulaire d'autorisation présenté ci-dessous reproduit un modèle proposé par Le Forum des droits sur l'internet, disponible à l'adresse :

http://www.foruminternet.org/telechargement/documents/autorisation.rtf (site consulté le 6/09/2002)

[Cliquez ici et tapez prénom et nom de l'ayant droit] [Cliquez ici et tapez l'adresse de l'ayant droit]

A l'attention de [Cliquez ici et tapez votre prénom et nom] [Cliquez ici et tapez votre adresse]

27 janvier 2004

Objet: autorisation d'utilisation

Je soussigné [Cliquez ici et tapez les prénom et nom de l'ayant droit], autorise par la présente [Cliquez ici et tapez vos prénom et nom] à reproduire et à diffuser le(s) oeuvre(s) identifié(es) ci-dessous :

[Cliquez ici et identifiez précisément les oeuvres désirées : titres, références...]

en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet désigné à l'adresse :

http://[Cliquez ici et taper l'adresse de votre site]

Valable pour une durée de

[Cliquez ici et tapez la durée souhaitée ou "indéterminée"] , cette autorisation pourra être révoquée à tout moment.

Le présent document n'autorise pas [Cliquez ici et tapez vos prénom et nom] à céder ou concéder l'un quelconque des droits d'auteur attachés aux œuvres mentionnées ci-dessus.

F	2	i.	+	ı	Δ
	а	ı	L	ı	C

Α

Signature

Annexe 2 : Les expériences menées par diverses institutions

Les revues de sommaires disponibles sur les sites Web des diverses institutions analysées sont des solutions pratiques, combinant parfois plusieurs moyens techniques.

Nous avons cherché via des moteurs de recherche les sites proposant une revue de sommaires en ligne ; cette recherche n'est certainement pas exhaustive, mais donne un échantillon représentatif de sites proposant ce type de service.

Nous avons ensuite réuni toute l'information possible à leur sujet, grâce au texte de présentation disponible sur les sites Web. Parallèlement, les personnes en charge des revues de sommaires consultées, à défaut l'administrateur du site Web sur lequel était présentée la revue de sommaires, ont été contactées par messagerie électronique, afin d'obtenir certaines précisions sur les aspects juridiques, les solutions techniques retenues, les moyens humains mis en œuvre, les difficultés rencontrées...

Nous avons essayé d'analyser ces informations de façon méthodique grâce à une grille d'analyse, qui bien que succincte, nous a permis de cadrer nos observations sur les points principaux. On trouvera donc tout d'abord la grille d'analyse, puis les revues de sommaires proposées sur des sites Web français, enfin celles proposées par des sites étrangers.

Pour les sites proposant une revue de sommaires réalisée par l'institution ellemême, il nous a paru intéressant d'en montrer une copie d'écran (à moins d'un accès réservé nous en limitant l'accès).

Grille d'analyse

Informations sur le site

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution
- Adresse du site Web de l'institution
- Date de consultation
- Adresse de la revue de sommaires
- Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Informations sur la revue de sommaires

- Contenu de la revue de sommaires
- *Négociations juridiques*
- Solutions techniques (notamment format des sommaires)
- Présentation
- Possibilités de recherche sur les sommaires
- Services à valeur ajoutée
- Difficultés rencontrées (éventuellement)
- Public visé
- Perspectives d'évolution
- Illustration (copie de l'écran d'accueil de la revue de sommaires, éventuellement d'écrans supplémentaires en fonction de l'intérêt de la base)

Annexe 2-1 : La revue de sommaires de Cybergéo

Informations sur le site :

Nom de l'institution et informations relatives à l'institution
 Cybergéo, revue électronique européenne de Géographie, est diffusée sur le Web par Géographie-cités, CNRS/UMR 8504, 13 rue du Four, F-75006 Paris (tutelle : CNRS-Université Paris I)

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.cybergeo.presse.fr/revgeo.htm

• Dernière date de consultation

30/10/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.cybergeo.presse.fr/sommaire/sommaire.htm

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Réponse du 6/09/02 de Vanky NGUYEN (administrateur du site)

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Environ une soixantaine de revues de géographie

• Négociations juridiques

Une lettre a été envoyée à chaque éditeur des revues intéressées pour demander l'autorisation de mettre leurs sommaires en ligne (y compris pour faire un lien vers le sommaire disponible en ligne sur le site de l'éditeur). Certains éditeurs, de leur propre initiative, demandent de mettre leur sommaire en ligne sur le site de Cybergéo.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Plusieurs possibilités ont été retenues :

1. Des sommaires sur support papier sont scannés puis mis en forme et sont ensuite transformés en fichiers HTML

- 2. Les éditeurs (pour ceux qui n'ont pas de site) envoient directement à Cybergéo les sommaires à mettre en ligne sous format numérique (Microsoft Word par exemple) ; ils sont ensuite convertis en HTML pour être mis en ligne
- 3. Lien directement sur le site de l'éditeur (avec son autorisation)
 - Présentation

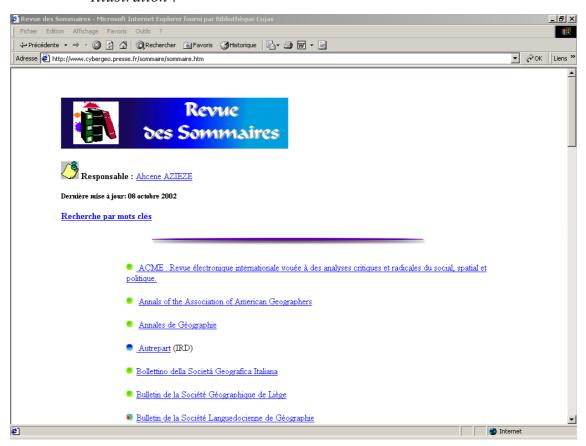
Liste alphabétique des titres de revues, avec lien vers une page de présentation de la revue regroupant les liens vers les sommaires des derniers numéros

• Possibilité de recherche sur les sommaires

Le moteur de recherche proposé recherche sur l'ensemble du site Cybergéo.

• Public visé

Communauté scientifique des géographes



Annexe 2-2: La revue de sommaires du CEPAM

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution
 Centre d'Études Préhistoire, Antiquité, Moyen Age (CÉPAM): Unité mixte de recherche 6130 CNRS UNSA
 - Adresse du site Web de l'institution

http://www.cra.cnrs.fr/

• Dernière date de consultation

30/10/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.cra.cnrs.fr/Sommaires/accueil.html

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Message électronique envoyé à l'adresse proposée sur la page de la revue de sommaires, resté sans réponse

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Sommaires de revues de la bibliothèque du CEPAM. 30 périodiques français ont été sélectionnés dont l'ensemble des revues régionales subventionnées et les revues d'archéométrie. Les périodiques sont disponibles en lecture sur place à Valbonne.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires) et présentation

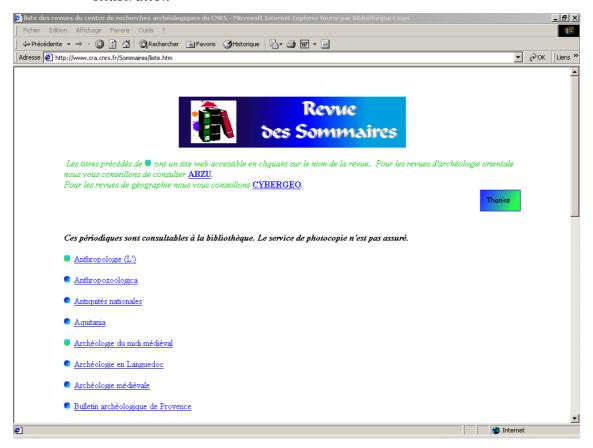
Cette revue de sommaires a été élaborée sur le modèle de celle de Cybergéo, avec son autorisation. La présentation est identique : liste alphabétique des titres de revues, avec lien vers une page de présentation de la revue regroupant les liens vers les sommaires des derniers numéros

• Possibilités de recherche sur les sommaires

non

• Public visé

Communauté scientifique des historiens spécialistes de la Préhistoire, l'Antiquité et le Moyen Age



Annexe 2-3: Le service de sommaires de la cellule Mathdoc

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

L'Unité Mixte de Service *Cellule de Coordination Documentaire Nationale pour les Mathématiques* (Cellule MathDoc) a été créée dans le cadre du contrat d'établissement de l'Université Joseph Fourier (Grenoble I).

• Adresse du site Web de l'institution

http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/index.html

• Dernière date de consultation

20 novembre 2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://math-sahel.ujf-grenoble.fr/sSs.html

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Messages de réponse de Pierre Bérard (Directeur de la Cellule Mathdoc) du 1^{er} novembre 2002, d'Elizabeth Cherhal (Ingénieur) du 31 octobre 2002 et du 12 novembre 2002

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Sommaires de 896 périodiques de 1998 à aujourd'hui, en mathématiques et informatique, accessibles à toute la communauté mathématique française, depuis le poste de travail du chercheur, par contrôle des numéros IP.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

La cellule Mathdoc a contacté 3 prestataires et leur a envoyé un cahier des charges, en leur demandant un devis pour la fourniture des sommaires d'un ensemble de revues de mathématiques, les mises à jour devant être hebdomadaires par transfert de fichiers (ftp) pour installation sur le serveur de la cellule Mathdoc.

Après analyse des offres (en termes de couverture et de coût), la base de Swets a été retenue. Ce n'était pas la moins chère, mais elle offrait la meilleure couverture

(450 revues dans le cœur des mathématiques + 450 revues dans des domaines connexes).

L'abonnement à la base de Swets est prévu pour 3 ans, renouvelables en fonction des crédits disponibles. Il est valable pour tous les laboratoires et bibliothèques de mathématiques en France, et donne l'accès aux sommaires de tous les périodiques de la base de Swet. La tarification dépend à la fois du nombre de sommaires compris dans l'abonnement et du nombre de personnes susceptibles de consulter la base. Les sommaires sont déchargés via ftp depuis la base de Swets sur le serveur de la Cellule Mathdoc, puis les données sont indexées et interrogées par un logiciel développé par l'un des ingénieurs de la Cellule Mathdoc, le logiciel EDBM (indexation, recherche et affichage). La mise à jour est hebdomadaire.

• Présentation

L'accès aux sommaires se fait soit par les deux listes de titres des revues (revues de mathématiques ; revues d'informatique, de mécanique, de physique théorique...), soit par le moteur de recherche.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

La recherche peut se faire par auteur, par mot du titre, ou par titre de journal, portant sur les articles.

• Services à valeur ajoutée

Il est possible d'enregistrer les périodiques dans un "profil" propre à l'usager (pour consultation ou pour réception par message électronique). Ce profil permet d'établir et de modifier une liste de revues personnelle pour une consultation aisée des sommaires.

Le bouton "Localisation" permet d'interroger le catalogue fusionné des périodiques afin de savoir quelle bibliothèque de mathématiques possède le journal. La base est donc intimement lié au "catalogue fusionné des périodiques de mathématiques" et permet d'obtenir les localisations dans les bibliothèques de mathématique et l'URL du journal (voir à ce sujet le rapport d'Elizabeth Chéral, disponible en ligne à l'adresse : http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/Activites/CMJC.html).

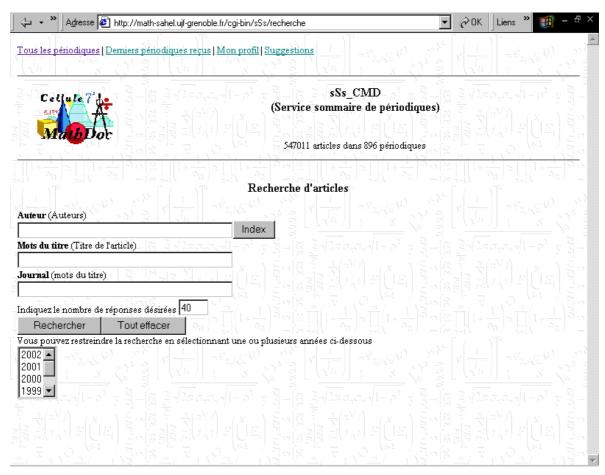
• Public visé

Le Serveur de Sommaires est ouvert aux seuls laboratoires et bibliothèques de mathématiques, par contrôle de numéro IP. C'est le résultat d'un accord de

consortium national avec Swets. Il est accessible gratuitement aux membres des laboratoires de mathématiques, en France et dans les DOM/TOM.

• Perspectives d'évolution

Comme autre service à valeur ajoutée, la cellule Mathdoc va proposer pour chaque référence du service de sommaires un "OpenURL". L'OpenURL généré appellera le service "OpenResolver" de la cellule Mathdoc (voir à ce sujet le site http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/Portail/). Cela permettra, quand on a trouvé une référence, de cliquer sur un bouton et d'obtenir une liste de liens précodés vers les services de référencement tels que Zentralblatt, Math Reviews, ou l'URL exact de l'article chez l'éditeur (par exemple Springer).



Annexe 2-4 : La revue de sommaires du CEDOCAL (Centre de documentation sur l'Amérique latine)

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

CEDOCAL : Centre de Documentation sur l'Amérique latine (Toulouse)

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.univ-tlse2.fr/amlat/doc/docg.htm

• Dernière date de consultation

4/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.univ-tlse2.fr/amlat/Sommaires/index.htm

 Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Réponse du 10/09/2002 du contact pour la revue de sommaires, Margarita RAULT

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Sommaires des derniers numéros des périodiques reçus au CEDOCAL, spécialisé en sciences humaines et sociales (sociologie, économie, politique, culture, histoire, géographie urbaine et rurale, archéologie) d'origines américaine et européenne, portant sur l'Amérique latine.

• Négociations juridiques

Aucune démarche vis-à-vis des éditeurs n'a été entreprise, au motif que cette diffusion des sommaires ne nuit pas à la diffusion de la revue, mais permet au contraire de la faire connaître auprès d'un plus large public.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Liens vers le serveur de l'éditeur proposant le sommaire de la revue en ligne ou vers des serveurs spécialisés proposant déjà le sommaire en ligne; à défaut, numérisation du sommaire (grâce au logiciel Omnipage pour le texte, de Photoshop pour les images et de Deamweaver pour la création des pages Web).

• Présentation

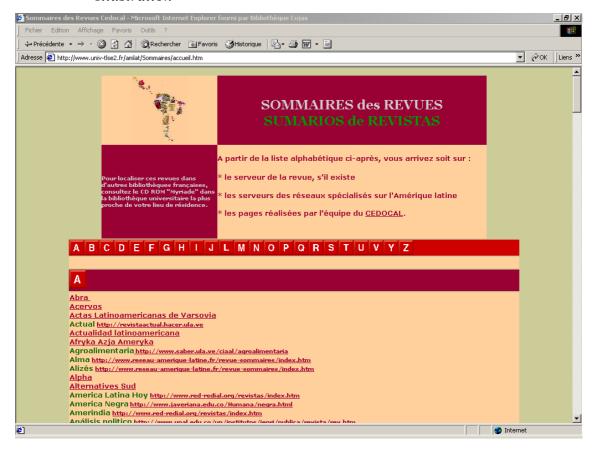
Liste alphabétique des titres de périodiques, avec lien vers le serveur de la revue, s'il existe, les serveurs des réseaux spécialisés sur l'Amérique latine ou les pages réalisées par l'équipe du CEDOCAL.

Possibilités de recherche sur les sommaires

non

• Public visé

Universitaires et professionnels intéressés par le fonds du CEDOCAL



Annexe 2-5 : L'intranet du groupe Sup de Co de La Rochelle

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Groupe Sup de Co de La Rochelle

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.esc-larochelle.fr/ et pour l'intranet : http://intranet.esc-larochelle.fr/

• Dernière date de consultation

4/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://intranet.esc-larochelle.fr/%7Ecrm/biblioth/

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Message envoyé le vendredi 6 septembre à l'administrateur du site, resté sans réponse

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Environ 55 revues généralistes

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Accès libre via ce qui s'appelle l'intranet aux sommaires numérisés en mode image (au format PDF) du dernier numéro des revues disponibles à la Bibliothèque

• Présentation

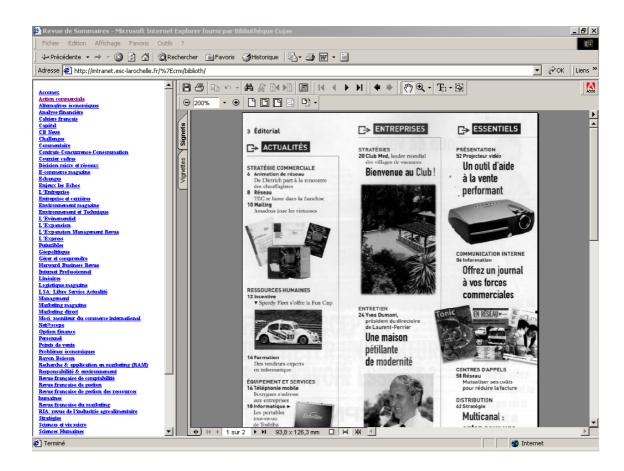
Liste alphabétique des titres des périodiques, avec lien vers le sommaire du dernier numéro numérisé, au format PDF

• Possibilités de recherche sur les sommaires

non

• Public visé

Les utilisateurs de la Bibliothèque du groupe Sup de Co de La Rochelle



Annexe 2-6 : La revue de sommaires du RAFID (Réseau Aquitain Formation et Information pour le Développement)

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Le Réseau Aquitain Formation et Information pour le Développement (RAFID) regroupe les universités et organismes spécialisés sur l'étude du développement dans les pays du Sud : il a pour but de faciliter l'accès aux ressources régionales d'information, de documentation et de formation.

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.rafid.u-bordeaux.fr/

• *Dernière date de consultation*

4/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.rafid.u-bordeaux.fr/bdd/e-

revues/formrecheenlist.php?mode=Liste%20des%20revues

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Message électronique envoyé le 5/09/02 à l'adresse indiquée comme contact, resté dans réponse

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

La revue des sommaires permet de consulter les sommaires d'une centaine de revues, sélectionnées pour leur importance, sur le développement dans les pays du sud et reçues par les membres de RAFID.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Il s'agit d'une base de données (en langage PHP), qui ne s'appuie pas sur les sommaires mais sur les articles qui les composent.

Présentation

Deux accès à la base sont proposés : un accès via le titre des périodiques (en choisissant un titre on obtient les articles correspondant au dépouillement de la revue) ; et un accès via un moteur de recherche.

On obtient une liste de notices relatives aux articles dépouillées.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

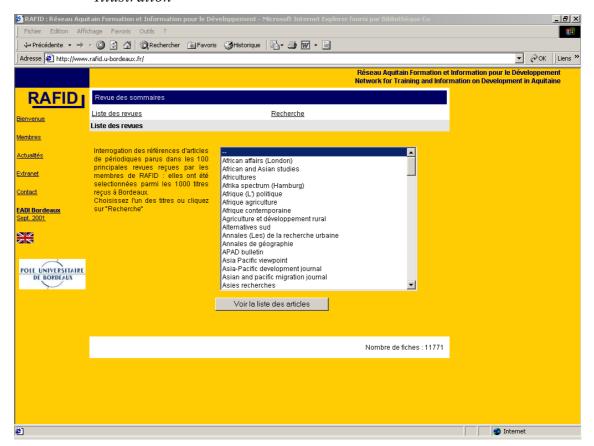
Le moteur de recherche permet d'interroger par champs : titres (de l'article dépouillé), auteurs (des articles), titre de la revue, et date de la revue. La recherche se fait par mot, sauf pour celle portant sur les titres des revues qui sont proposés dans un menu déroulant.

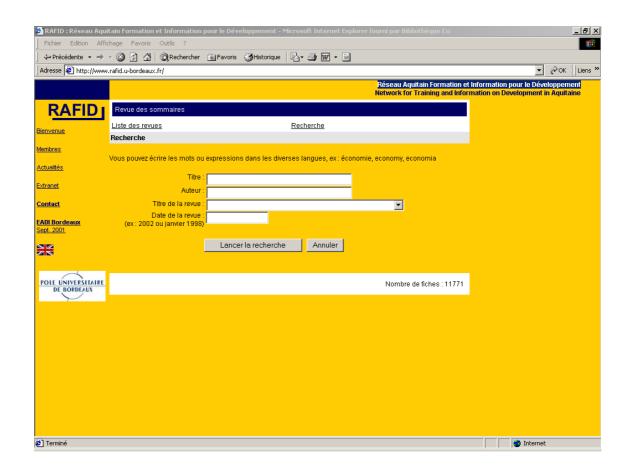
• Services à valeur ajoutée

A chaque article correspond un lien avec la localisation du périodique dans les institutions collaborant à la revue de sommaires.

Public visé

Internautes intéressés par le développement dans les pays du sud.





Annexe 2-7 : La revue de sommaires de l'ENSSIB

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

ENSSIB

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.enssib.fr

Date de consultation et adresse de la revue de sommaires

La revue de sommaires a été supprimée pendant l'été 2002.

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Messages de réponse d'Anne Meyer, directrice de la Bibliothèque de l'ENSSIB, du 30/09/2002

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Le service de sommaires de revues étrangères en sciences de l'information et de la communication avait été mis en place pour valoriser les collections de l'ENSSIB et pour faciliter l'accès aux documents grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Afin de garantir l'exhaustivité des collections et la régularité des réceptions, les titres reçus par don ou échange avaient été exclus.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires) et présentation

Base de données en PERL, s'appuyant sur des sommaires numérisés en mode texte (utilisation d'un logiciel d'OCR). Les sommaires étaient numérisés sur place dès réception des fascicules à l'ENSSIB, avec mise à jour hebdomadaire.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

La recherche était possible par mots du titre de l'article, nom d'auteur, titre de la revue...

Services à valeur ajoutée

Un service d'alerte était proposé ; les lecteurs pouvaient s'abonner et recevoir par message électronique les sommaires des titres choisis.

Par ailleurs, un lien avec les articles via <u>ARTICLE@INIST</u> ou le site Web de la revue était proposé.

• Difficultés rencontrées (éventuellement)

La base a été arrêtée pendant l'été 2002, car elle ne semblait plus correspondre aux besoins des lecteurs; une baisse très importante des connexions pendant les derniers mois a été constatée. Les abonnés étaient à peine une centaine, chiffre qui n'avait pas progressé en trois ans.

Le problème est celui de la concurrence : la bibliothèque de l'ENSSIB propose désormais des revues en texte intégral (EMERALD JOURNALS ou SCIENCEDIRECT). Par ailleurs, ce type de service est de plus en plus réalisé sur commande par les fournisseurs de périodiques (Divine, Swets...), à des prix qui ne sont absolument pas prohibitifs.

La revue de sommaires posait aussi de gros problèmes techniques. Cette application avait été réalisée par un chercheur grenoblois en langage Perl, à titre expérimental, et n'avait aucune des qualités que l'on demande aux applications professionnelles (fiabilité, sécurité, évolutivité, ergonomie des interfaces...).

• Public visé

Les internautes intéressés par les sciences de l'information.

¹ Voir à ce sujet : **SIGAUD, Françoise**. Le service de sommaires de revues étrangères en sciences de l'information et de la communication à l'ENSSIB. Bulletin d'Informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 2000, n°187 (2ème trimestre), p.101.

LEFRANCOIS Laure | DCB11 | Mémoire d'étude | 2002

Annexe 2-8 : Le site SISTEM des écoles des mines

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Réseau des Ecoles des Mines

• Adresse du site Web de l'institution

<u>http://sistem.ensmp.fr/</u>: Sistem est le point d'entrée des sources d'information du réseau des Ecoles des Mines. La plupart des sources ne sont accessibles qu'en intranet.

• Dernière date de consultation

7/11/02

• Adresse des indications relatives aux revues de sommaires http://sistem.ensmp.fr/cours/outilbibl/revues.html?menu_visible=1

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

La page relative aux « revues de sommaires » explique leur fonction, puis précise que deux types de bases sont accessibles ; deux le sont en intranet, et deux autres par tous les internautes.

• Négociations juridiques

Menées avec Swets et la British Library pour l'accès en intranet à leurs bases.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Les bases accessibles en intranet sont la base proposée par Swets, et la base Inside Web de la British Library.

La page renvoie aussi vers les bases accessibles sur Internet : Uncover et le service Link de Springer. Mais il convient de noter que depuis le rachat en 2000 d'Uncover par Ingenta, Uncover a été intégré à Ingenta. Or, malgré une vérification le 15 novembre, le lien n'est toujours pas corrigé, et n'est donc plus valable.

• Présentation

Accès aux bases depuis la page de présentation.

• Possibilités de recherche sur les sommaires et services à valeur ajoutée

Ce sont ceux proposés par les bases de sommaires.

• Public visé

Les élèves du Réseau des Ecoles des Mines

Annexe 2-9 : Le service de sommaires Calliope de la bibliothèque de l'IMAG et de l'INRIA

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

 Bibliothèque de l'IMAG (Institut d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble) et INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique) Rhône-Alpes
- Adresse du site Web de l'institution http://bibliotheque.imag.fr/bibliotheque/

http://www.inrialpes.fr/services/bib-vir.html

• Dernière date de consultation

20/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://bibliotheque.imag.fr/bibliotheque/collections-electroniques/periodiques/ http://www.inrialpes.fr/services/bib-vir.html

(accès aux pages de présentation; l'accès à Calliope est réservé, par reconnaissance d'adresse IP)

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Calliope est un service de sommaires de périodiques et de numérisation à la demande, partagé entre l'IMAG et l'INRIA. « Calliope permet à une communauté de chercheurs localisés sur plusieurs sites, la consultation, via le Web, d'un fonds documentaire réparti de périodiques (dans le domaine de l'informatique et des mathématiques appliquées) ; ce fonds est composé de documents sur support papier ou électronique. Calliope offre une interface conviviale, et assure une transition fluide entre le papier et le tout électronique. »

• Négociations juridiques

Des négociations ont été menées avec le Centre Français du Droit de Copie (CFC) pour la numérisation du texte intégral.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Le « serveur de sommaires (système automatisé) recueille de façon hebdomadaire les sommaires électroniques des dernières revues parues. Ces sommaires, qui sont fournis par une agence d'abonnements, sont transformés en pages au format HTML, avant d'être intégrés au serveur Web de Calliope ». Calliope est « alimenté par la base Swetscan d'Europériodiques (815 périodiques depuis 1993) », d'après les indications fournies sur la page de présentation.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

La recherche sur les titres et les noms d'auteurs est possible via un moteur de recherche de type *free-WAIS*.

- Services à valeur ajoutée
- abonnement individuel via message électronique aux sommaires des titres sélectionnés
- possibilité de demande de photocopie
- liens au texte intégral des abonnements des bibliothèques.
 - Public visé

Les chercheurs de l'IMAG et de l'INRIA (accès restreint)

• Perspectives d'évolution

La plate-forme expérimentale Eurydice

Voir à l'adresse : http://eurydice.inrialpes.fr/

Entretien avec Christine Berthaud (Documentation et Informatique documentaire de l'Institut des sciences de l'homme de Lyon), le 31 mai 2002

L'IMAG travaille en collaboration avec l'INRIA Rhône-Alpes et Xerox Research Centre Europe sur un projet de développement d'une plate-forme d'accès mutualisé à la documentation papier et électronique dans le cadre du consortium régional CAMPRA (consortium pour l'Accès Mutualisé aux Publications scientifiques numérisées en Rhône-Alpes). L'Institut des sciences de l'homme de Lyon et l'Ecole normale supérieure de Lyon sont partenaires du projet.

Eurydice permet de dépasser Calliope en offrant le format numérique du périodique, en texte intégral. Le serveur de sommaires est le point d'accès au texte intégral. Par ailleurs, elle fournit des moyens de gérer les droits, la liste des périodiques... Eurydice permet donc à un ensemble d'institutions de partager leurs abonnements tout en conservant le contrôle de l'accès à leurs périodiques.

Annexe 2-10 : Le réseau des Maisons des Sciences de l'Homme

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Réseau des Maisons des sciences de l'homme

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.msh-reseau.prd.fr/

• Dernière date de consultation

20/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.msh-reseau.prd.fr/RevuesSom/

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Réponse de Vincent Kober (ingénieur participant à la conception du portail national du réseau des Maisons des Sciences de l'Homme) du 9/10/2002

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Ce service permet de consulter ou de s'abonner aux sommaires des 2215 titres de périodiques en sciences humaines et sociales dépouillées par l'INIST depuis le 1er Août 2001.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Le service abonnement aux sommaires de revues a été mis en place par le Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme en partenariat avec l'INIST (Service Article@INIST). L'INIST transmet la liste des sommaires de revues dépouillés au format SGML; ils sont ensuite mis en ligne sur le site du réseau des MSH (transformation des fichiers via XSLT pour incorporation dans une base SQL MySQL). Un abonnement via des pages écrites en JSP sur un serveur Tomcat/Apache sous Linux est proposé pour ces sommaires.

Le développement de cette partie du site a débuté en mars 2001, livré en juillet 2001 (environ 32 journées/homme de travail) pour la consultation, la partie

abonnement a, quant à elle, débutée en septembre 2001 pour être livrée en mars 2002 (environ 48 jounées/homme de travail).

• Présentation

Base de données des articles dépouillés dans les périodiques de l'INIST. Un accès est aussi possible par la liste des revues, qui permet d'accéder aux sommaires complets des numéros des périodiques.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

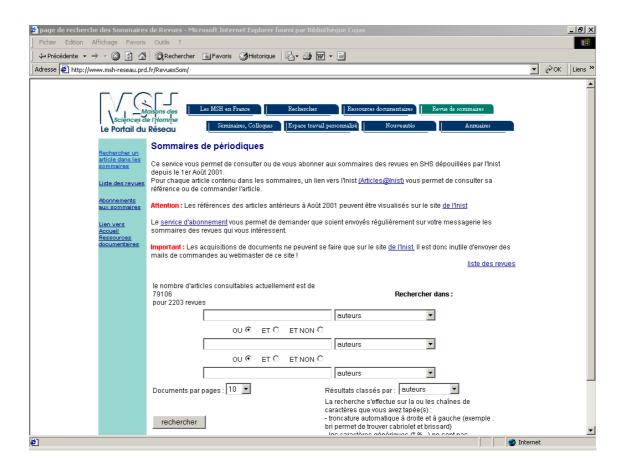
La recherche peut porter sur les auteurs, les titres des articles, les ISSN des périodiques, les titres des périodiques, l'année de publication ou tous ces champs. Les opérateurs booléens permettent de croiser ces champs.

• Services à valeur ajoutée

Pour chaque article contenu dans les sommaires, un lien vers l'Inist : <u>Article@Inist</u> permet de consulter sa référence ou de commander l'article. De plus, la procédure d'abonnement permet de recevoir régulièrement par message électronique les sommaires des revues sélectionnées parmi celles dépouillées.

• Public visé

Les internautes intéressés par les sciences humaines et sociales.



Annexe 2-11: La base de données Somrev du service de documentation de l'Institut d'Etudes politiques de Lyon

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Service de documentation de l'Institut d'Etudes politiques de Lyon

• Adresse du site Web de l'institution

http://doc-iep.univ-lyon2.fr/accueil.html

• Dernière date de consultation

8/11/2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Bases/Somrev/s-interrogation.html

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Message électronique envoyé le 5/09/02 à l'adresse proposée sur le site, resté sans réponse

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Environ 70 titres de périodiques en sciences sociales, politiques, économiques.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Les sommaires sont au format texte.

Présentation

Base de données des sommaires. Il est aussi possible d'accéder à la liste des périodiques, avec ensuite un lien vers ses sommaires et vers le site Web de l'éditeur.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

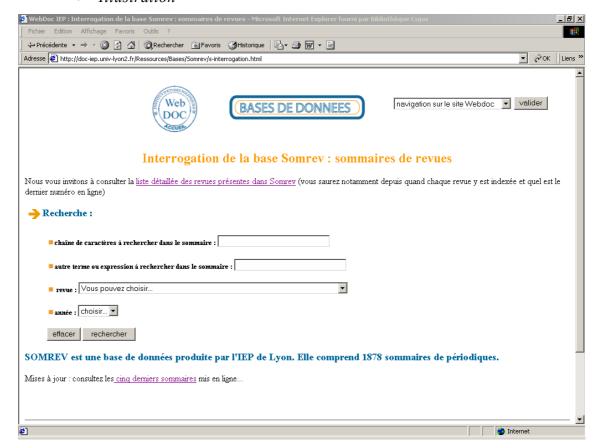
La recherche peut porter sur tout terme et même toute chaîne de caractère contenus dans les sommaires. La recherche peut porter aussi sur le titre de la revue, et sur l'année. Les critères peuvent être combinés.

Les bases de données disponibles sur le « Web de la Doc » sont en effet produites avec le logiciel SILEX, Serveur d'Indexation Lexicale, qui est un moteur d'indexation et de recherche de références-textes structurées par champs.

L'interrogation des références indexées se fait sous la forme de requêtes respectant une syntaxe d'interrogation classique utilisant les opérateurs booléens *et*, *ou*, *sauf*. L'indexation, bien que réalisée par champs, est fondée sur des principes d'indexation plein-texte. Chaque terme rencontré est membre de l'index.

• Public visé

Les étudiants de l'Institut d'études politiques de Lyon, et tous les internautes intéressés par ces titres de périodiques.



Annexe 2-12 : La liste de revues et de sommaires en ligne du centre de documentation d'Arcueil de l'INRETS

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Centre de documentation d'Arcueil de l'INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité)

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.inrets.fr/doc/centre_de_doc/Arcueil/centre_arcueil.htm

• Dernière date de consultation

7/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.inrets.fr/doc/centre de doc/Arcueil/ar abon.html

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Réponse de Marie-Laure BRETIN, chef du service, le 16/09/09

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Sommaires des numéros de périodiques reçus au centre de documentation d'Arcueil de l'INRETS.

• Négociations juridiques

Pour toutes les questions juridiques, l'équipe se réfère au site de M. Frochot : http://dfrochot.free.fr/MAP.html. Mais aucune demande d'autorisation n'a été faite, considérant que la mise en ligne des sommaires ne peut que faire de la publicité à l'éditeur.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Liste des périodiques disponibles avec systématiquement un lien vers les sommaires, soit numérisés en mode image (exemple : depuis 1999 en mode image pour la revue de science criminelle et de droit pénal comparé), ou accès au site de la revue qui propose les sommaires en ligne, comme pour l'INSEE.

• Présentation

Liste alphabétique des titres avec liens hypertextuels.

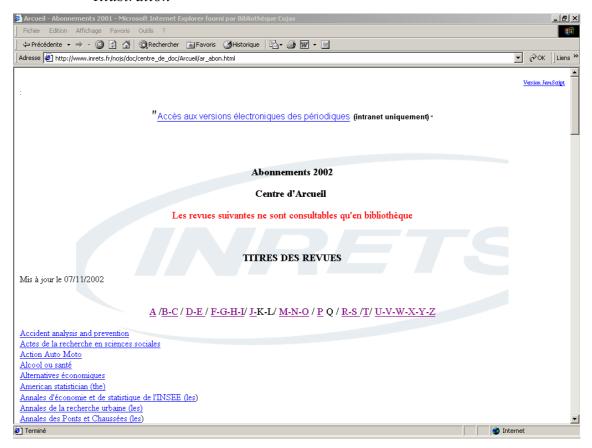
Possibilités de recherche sur les sommaires

non

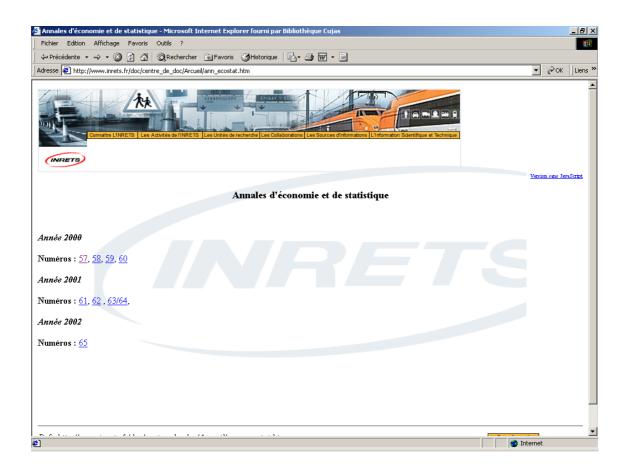
• Public visé

Les lecteurs des centres de documentation de l'INRETS.

• Illustration



Lorsque l'on clique sur un titre, on obtient la page suivante :



Annexe 2-13 : Les services d'alertes électroniques proposés par le service de documentation de Sciences Po (IEP Paris)

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Bibliothèque de Sciences Po (Paris)
 - Adresse du site Web de l'institution

http://www.sciences-po.fr/docum/

• Dernière date de consultation

7/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.sciences-po.fr/docum/sommaires revues.htm

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

La page d'accès aux sommaires propose des systèmes d'alerte électronique.

Certains fournisseurs offre aussi l'accès au texte intégral des articles, et sont réservés au public autorisé du campus de Sciences Po. Il s'agit des services d'EBSCO Host: Electronic Journals service et d'Elsevier, ContentsDirect.

Pour les alertes sur les sommaires sans l'accès au texte intégral des articles, la bibliothèque renvoie vers les sites des grands éditeurs de revues qui proposent aussi un service d'alerte (Academic Press, Blackwell, Cambridge University Press, Elsevier, Oxford University Press, Springer, Taylor and Francis...).

La bibliothèque propose aussi de consulter les sommaires sur les sites internet des revues, via son catalogue.

Elle renvoie enfin vers des sites Web offrant une revue de sommaires, comme Cybergéo, le réseau des MSH, la base SOMREV... et vers des répertoires de revues et bases de données comme Article@INIST, Electronic Journal Miner, E-Journals.org, ICAAP (International Consortium for the Advancement of Academic Publication), Ingenta, etc.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Seules les bases des groupeurs donnant accès à des périodiques en texte intégral sont d'accès réservé; les autres services sont accessibles par des liens hypertextuels.

• Présentation

Liste de services, avec des explications sur le mode de fonctionnement des services proposés.

Services à valeur ajoutée

Avant même de proposer des revues de sommaires, la bibliothèque met en avant les services d'alerte personnalisés.

• Public visé

Les lecteurs de la bibliothèque pour les bases d'accès restreint, et tout public pour les liens non réservés.



Annexe 2-14 : Les accès aux sommaires de revues proposés par la Bibliothèque du groupe HEC

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Bibliothèque du Groupe HEC (Jouy-en-Josas)
 - Adresse du site Web de l'institution

http://campus.hec.fr/biblio/fr/index.htm

• Dernière date de consultation

7/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://campus.hec.fr/biblio/fr/revues/index.htm

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Une page est consacrée aux revues en économie et gestion. Classée par grandes thématiques, une série de liens vers des sommaires de revues ou des revues en texte intégral est proposée.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Pour les sommaires de périodiques d'économie et de finance, un accès est proposé à EconBase, d'Elsevier (64 revues publiées par Elsevier avec un accès aux abstracts et pour la majorité d'entre eux, accès au texte intégral), et à Ideal d'Academic Press, qui propose les résumés, les sommaires ou le texte intégral de nombreuses revues.

Pour les sommaires des périodiques de marketing, un lien est proposé vers la liste d'environ 100 périodiques en marketing, qui est établie par le laboratoire de recherche en marketing de l'Université de Tilburg (NL). La présentation, le sommaire et/ou le texte intégral des revues et journaux y sont proposés.

D'autres liens vers des revues en texte intégral sont proposés.

Présentation

Liste thématique de liens hypertextuels vers des sites proposant gratuitement des sommaires de périodiques.

• Public visé

Le public de la Bibliothèque du groupe HEC



Annexe 2-15 : Les sommaires proposés par la Bibliothèque universitaire de Nouvelle-Calédonie

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Bibliothèque universitaire de Nouvelle-Calédonie
 - Adresse du site Web de l'institution

http://www.univ-nc.nc/BU

• Dernière date de consultation

7/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.univ-nc.nc/BU/periodiques/sommaire/index.shtml

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

« Sommaires de revues d'intérêt sur le Pacifique disponibles à la BUNC », pour 6 revues pour le moment ; site en chantier avec parfois des accès à des sommaires de numéros de 1924.

Par ailleurs, certains sommaires de périodiques sont accessibles depuis la liste de tous les périodiques de la Bibliothèque (via une base comme FRIPES de l'IEP Lyon ou via le site de la revue directement), disponible à l'adresse : http://www.univ-nc.nc/BU/periodiques/index.shtml (Pour certains titres, le texte intégral est consultable sur les postes de la Bibliothèque).

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Sommaires au format texte.

• Présentation

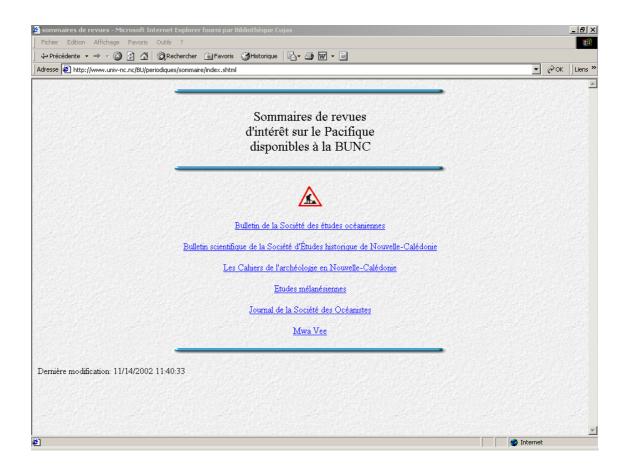
Liste alphabétique des titres de périodiques, avec lien vers une page de liens vers les sommaires.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

non

• Public visé

Personnes intéressées par les périodiques sur le Pacifique



Annexe 2-16: Derniers sommaires des revues reçues au CDU (Centre de Documentation de l'urbanisme):

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Centre de Documentation de l'Urbanisme

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/

• Dernière date de consultation

7/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/revuescdu/sommaire.htm

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Sommaires du dernier numéro des périodiques reçus au centre de documentation.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Numérisation en mode image du sommaire des derniers numéros reçus

Présentation

Liste alphabétique des titres de périodiques (lien vers le sommaire numérisé depuis la liste des titres)

• Possibilités de recherche sur les sommaires

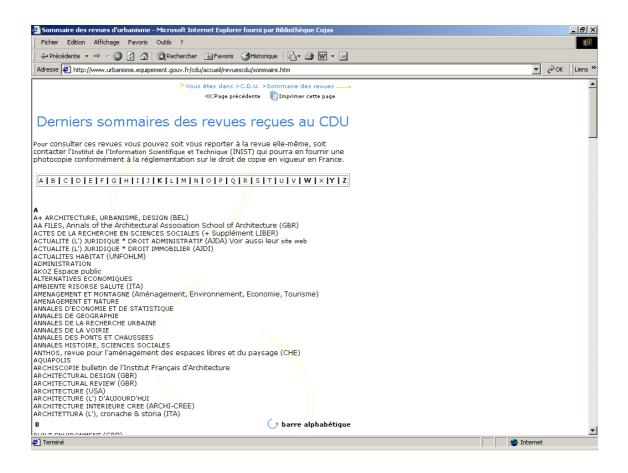
non

• Services à valeur ajoutée

Renvoi vers le site de l'INIST pour l'obtention du texte intégral des revues

• Public visé

Tout public intéressé par les périodiques d'urbanisme.



Annexe 2-17 : Les sommaires proposés par BCF & Associés

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Cabinet d'avocat BCF & Associés

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.bcf-avocats.com

• Dernière date de consultation

8/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.bcf-avocats.com/sommaires.htm

• Contact avec un administrateur du site ou le responsable de la revue de sommaires

Réponse de Michel Bonnefoy, responsable de la revue de sommaires, le 9/10/2002

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Il s'agit d'une base documentaire informatisée regroupant les sommaires de toutes les revues professionnelles auxquelles le cabinet est abonné, soit une douzaine de titres de droit particulièrement importants.

• Négociations juridiques

Pour la diffusion sur l'internet des sommaires présents dans les tris mis en ligne, une demande officielle a été envoyée aux éditeurs concernés, mais la plupart des éditeurs n'ont pas répondu à cette demande.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

La base documentaire informatisée de sommaires a été mise en place en 1994 à l'aide du logiciel Folio Views. Les sommaires sont numérisés, puis le responsable de la base procède à la reconnaissance des caractères avec le logiciel Omnipage ou recueille les fichiers par Internet. Les fichiers texte ainsi obtenus sont transformés au format Folio à l'aide d'outils développés en interne autour de l'utilitaire FSR livré avec le logiciel de gestion documentaire. La numérisation et l'indexation des

sommaires sont effectuées dès réception des revues au cabinet ou dès la mise en ligne de la revue sur l'internet par les éditeurs.

En ce qui concerne la mise en ligne sur le site, des tris sont effectués et les fichiers texte mis au format HTML.

Cette exploitation courante nécessite environ 3 heures de travail par semaine.

• Présentation

Les sommaires ne sont pas accessibles directement depuis l'extérieur, mais seulement ceux correspondant aux tris mis en ligne.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

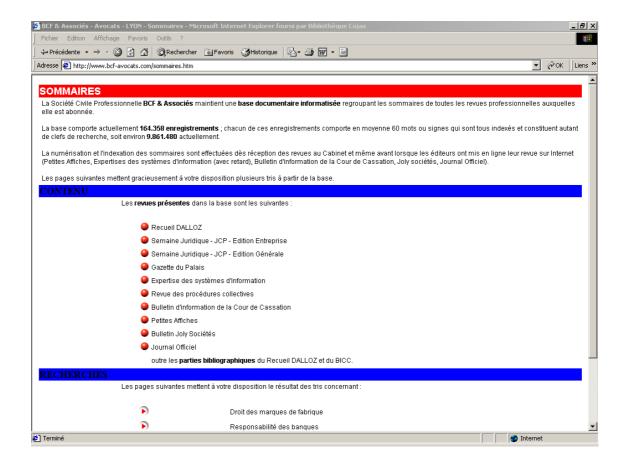
Tous les mots ou signes sont indexés et constituent autant de clefs de recherche.

• Services à valeur ajoutée

Plusieurs tris thématiques (dans les domaines juridiques de travail du cabinet) sont mis en ligne à partir de la base.

• Public visé

Base réservée aux membres du cabinet ; les tris mis en ligne sont disponibles à tous les internautes.



Annexe 2-18: Le service « Electronic tables of contents » de l'INSEAD

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

INSEAD, école supérieure

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.insead.edu/library/

• Dernière date de consultation

8/11/02

• Adresse de l'information relative à la revue de sommaires http://www.insead.edu/library/FAQ.htm#ETOC

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Le service de sommaires électroniques : Electronic Tables of Contents (ETOC) permet d'accéder aux derniers sommaires des 350 revues considérées comme les meilleures par la bibliothèque l'INSEAD. L'accès est réservé aux lecteurs de la bibliothèque (accès avec login et mot de passe).

Tous les articles appartenant à la base ETOC sont aussi ajoutés au catalogue de la bibliothèque, formant une base de plus 200.000 références (aperçu historique de la base d'articles disponibles accessible avec identifiant et mot de passe).

• Public visé

Uniquement les étudiants, les chercheurs et le personnel de l'INSEAD.

La base n'a donc pas pu être consultée.

Annexe 2-19: Les revues de sommaires de la European University Institute Library

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Bibliothèque de l'European University Institute Library
 - Adresse du site Web de l'institution

http://www.iue.it/LIB/

• Dernière date de consultation

8/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.iue.it/LIB/Collections/GeneralCollections/Journals/TablesOfContents/

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

La Bibliothèque propose un service de *E-tables of content* (sommaires en ligne). Elles propose l'accès à des sommaires, via des bases réalisées en association avec d'autres institutions : *European Integration Current Contents* (voir annexe suivante) *Archivio Dogi : Dottrina Giuridica*, et *ESSPER : Spoglio di periodici Italiani specializzati*, ou via ses propres bases en histoire et en droit, mises à jour régulièrement : *EUI History (tables of contents)*, et *EUI law (tables of contents)*.

Ce sont ces deux bases que nous analysons plus précisément.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)
Sommaires numérisés en mode image (format GIF) depuis début 2000.

Présentation

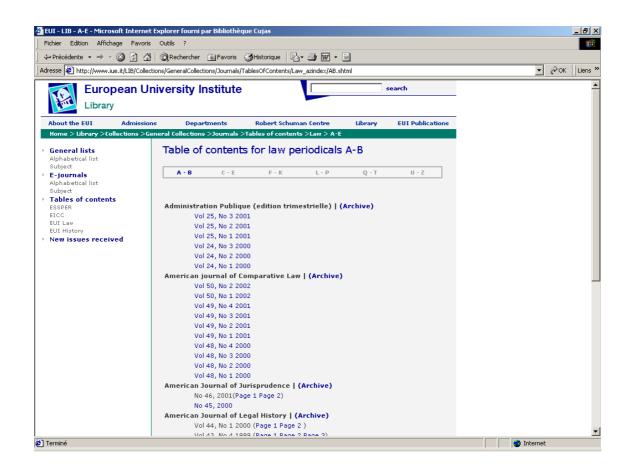
Listes alphabétiques des titres des périodiques dont les sommaires disponibles sont détaillés, avec des liens vers les sommaires.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

non

• Public visé

Lecteurs de la Bibliothèque ; accès libre à tous les internautes.



Annexe 2-20: European Integration Current contents

Informations sur le site

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Le site est une partie de l'Academy of European Law *online*, qui est un partenariat conjoint du Centre Jean Monnet à la New York University School of law et de l'Academy of European Law à l'European University Institute.

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.jeanmonnetprogram.org/

• Date de consultation

18/11/2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.jeanmonnetprogram.org/TOC/index.php

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

European Integration Current Contents permet l'accès aux sommaires de périodiques intéressant la recherche sur l'intégration européenne (droit, droits de l'homme, économie, histoire et sciences politiques). Actuellement, la base est constituée de 109 périodiques, publiés en neuf langues, dans 14 pays. Les résumés sont ajoutés lorsqu'ils sont disponibles.

Il s'agit de périodiques reçus à la bibliothèque de l'European University Institute (EUI) et aux bibliothèques de la NYU School of Law. Les sommaires proposés remontent à début 1998 pour une grande partie des titres.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

La base de données est constituée à partir des articles présents dans les sommaires des périodiques.

• Présentation

Accès aux sommaires via le moteur de recherche et via la liste des titres des périodiques.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

Les critères de recherche sont le titre de l'article, le nom de l'auteur (nom, prénom), la langue de publication, le titre du périodique, l'année d'édition. Ils peuvent être combinés par des opérateurs booléens. La recherche peut porter sur des mots tronqués.

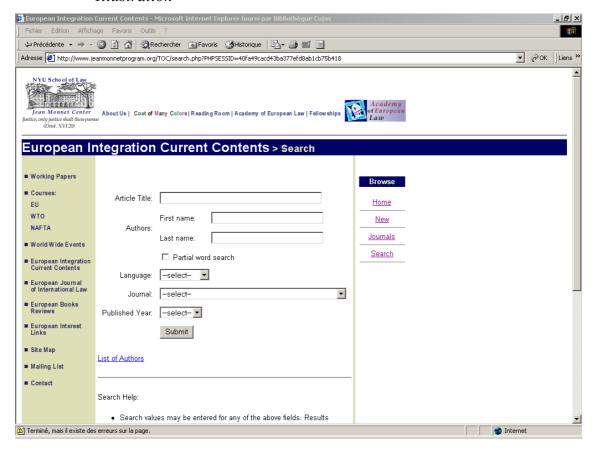
• Services à valeur ajoutée

Les sommaires précisent dans quelle bibliothèque le périodique est disponible, ou renvoient vers le site de l'éditeur.

Par ailleurs, les derniers sommaires mis en ligne sont accessibles dans une rubrique de nouveautés, à part.

• Public visé

Les lecteurs des bibliothèques de l'European University Institute (EUI) de la NYU School of Law.



Annexe 2-21 : Les liens vers les sommaires de périodiques en ligne proposés par la Bibliothèque de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de l'Université catholique de Louvain

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Bibliothèque de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de l'Université catholique de Louvain

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.bspo.ucl.ac.be

• Dernière date de consultation

8/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.bspo.ucl.ac.be/periodiques_electroniques.htm

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Liens vers les tables des matières d'une centaine de titres en sciences sociales, économiques et politiques, avec parfois accès au texte intégral de la revue.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Il s'agit d'un répertoire de liens hypertextuels (classant selon la liste alphabétique des titres de revues) permettant d'accéder aux sommaires des revues existant en ligne, sur le site de leur éditeur, et le cas échéant, au texte intégral de la revue. Ce répertoire est élaboré à partir des services d'alerte des éditeurs, comme Oxford Journals online, ou à partir des sites des éditeurs directement.

Présentation

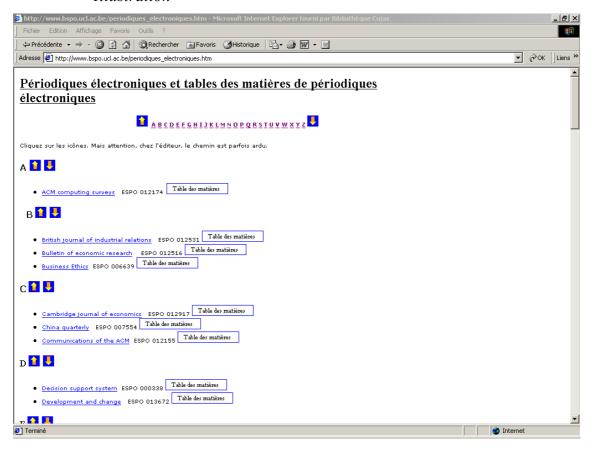
Liste alphabétique des titres ; l'accès aux sommaires se fait soit en cliquant sur le lien hypertextuel du titre, soit sur l'icône « table des matières ».

• Possibilités de recherche sur les sommaires

Non, uniquement si l'éditeur le propose sur son site.

• Public visé

Les lecteurs de la Bibliothèque de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de l'Université catholique de Louvain ; et tous les internautes intéressés (pas de restriction d'accès).



Annexe 2-22 : le site de Tarlton Law library

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

 Bibliothèque de droit de Tarlton (Tarlton Law Library) du Centre Jamail pour la
 recherche juridique, à l'école de droit de l'Université du Texas (Etats-Unis).
 - Adresse du site Web de l'institution

http://www.law.utexas.edu/

• Dernière date de consultation

8/11/02

• Adresse de la revue de sommaires

http://tarlton.law.utexas.edu/tallons/content_search.html

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Les revues concernées sont des périodiques de droit et des périodiques de niveau universitaire, publié aux Etats-Unis et en-dehors. Plus de 750 périodiques sont concernés.

Les sommaires proposés sont ceux des numéros reçus les trois derniers mois par la bibliothèque Tarlton de droit. La base est mise à jour quotidiennement.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Sommaires en mode texte.

Présentation

Il est possible d'accéder aux sommaires par le moteur de recherche, en cherchant par mot dans le texte intégral.

On peut ensuite accéder aux sommaires des trois derniers mois, soit pour les Etats-Unis, soit pour les autres pays. Les sommaires sont alors classés par ordre alphabétique du titre de la revue.

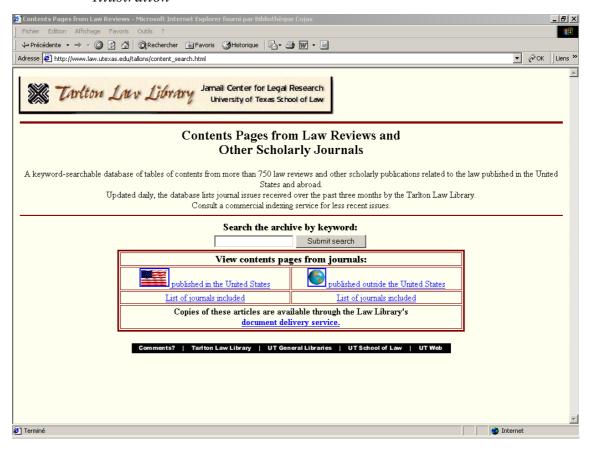
On peut aussi accéder à la liste de l'ensemble des périodiques, avec un lien hypertextuel vers le site de l'éditeur.

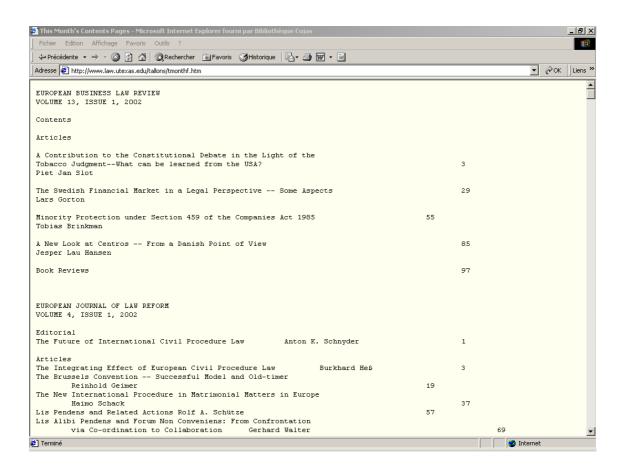
• Possibilités de recherche sur les sommaires

Recherche par mots dans le texte intégral.

Public visé

La communauté universitaire des étudiants en droit, des enseignants et chercheurs. Mais la base est accessible à tous.





Annexe 2-23: Tables of Contents of Journals of Interest to Classicists

Informations sur le site :

• Nom de l'institution et informations relatives à l'institution

Faculty of Arts & Science, University of Toronto

Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Louvain-la-Neuve

• Adresse du site Web de l'institution

http://www.chass.utoronto.ca/

http://bcs.fltr.ucl.ac.be/

• Dernière date de consultation

12/11/2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://www.chass.utoronto.ca/amphoras/tocs.html et le site miroir de Louvain :
http://bcs.fltr.ucl.ac.be/tocs-in/

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Base de données bibliographiques reprenant les articles parus depuis 1992 dans des revues traitant des sciences de l'antiquité (y compris le Proche-Orient). 160 périodiques sont dépouillés par 80 collaborateurs bénévoles de 16 pays différents. La documentation est mise à jour très régulièrement, et certains articles sont même disponibles en ligne, soit intégralement, soit en résumé.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

On n'accède pas au sommaire, mais aux références des articles dépouillés.

Présentation

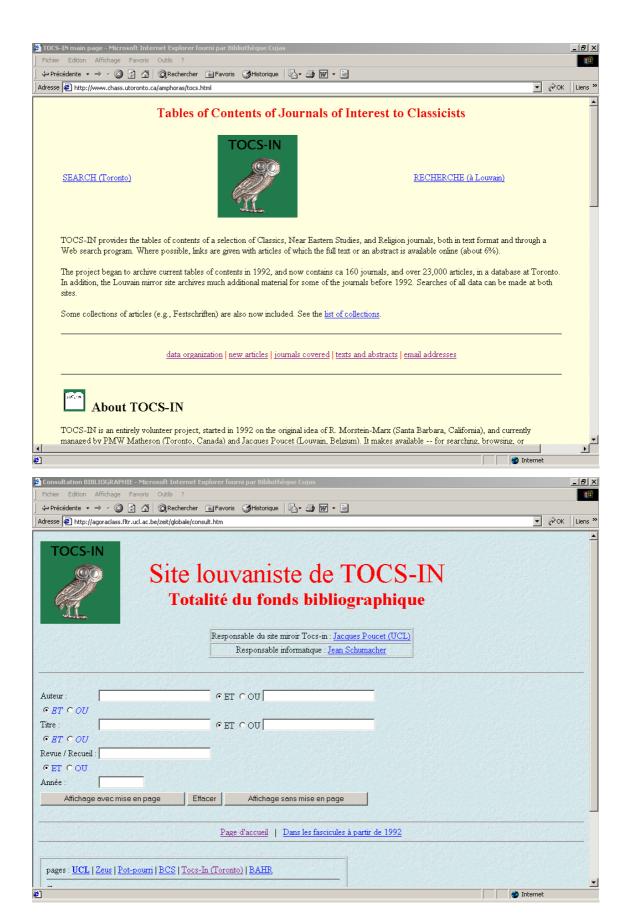
Accès par un moteur de recherche aux références des articles.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

Recherche par titre, par auteur, par revue ou par année ; utilisation des opérateurs booléens.

• Public visé

Personnes intéressées par les revues traitant des sciences de l'antiquité.





Annexe 2-24: The Jackson Library Current Awareness Service

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Bibliothèque Jackson de la Stanford Graduate School of Business
 - Adresse du site Web de l'institution

http://wesley.stanford.edu/library/index.html

• Dernière date de consultation

12/11/2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://wesley.stanford.edu/library/services/awareness.html (présentation)
 http://www.ieonline.com/cgi-bin/entryPoint/gsb (pour la connexion, en accès restreint)

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu et solutions techniques

La Bibliothèque Jackson propose à ses lecteurs un service gratuit d'alerte, qui permet de recevoir gratuitement les sommaires de périodiques dès qu'ils sont disponibles (ce qui implique que les périodiques ne sont parfois pas encore parus). Ce service peut être délivré via le site Web ou par messagerie électronique.

Pour bénéficier de ce service, les lecteurs de la bibliothèque doivent créer un profil personnel, en sélectionnant les titres qui les intéressent.

• Services à valeur ajoutée

Il est possible d'obtenir des copies des articles, en les commandant sur le site Web.

• Public visé

Accès strictement réservé aux membres de l'université.

Annexe 2-25 : "Sumarios de revistas" de la Biblioteca de la Facultad de Derecho de Caceres (Espagne)

Informations sur le site :

- Nom de l'institution et informations relatives à l'institution Bibliothèque de la faculté de droit de Caceres (Espagne)
 - Adresse du site Web de l'institution

http://www-derecho.unex.es/biblioteca

• Dernière date de consultation

12/11/2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://www-derecho.unex.es/biblioteca/Sumarios/menu.htm

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

260 revues dans le domaine juridique.

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Certains sommaires sont mis en ligne par la Bibliothèque elle-même, avec parfois les articles en plein texte au format PDF. Pour d'autres sommaires, il d'agit d'un lien vers le site de l'éditeur (avec parfois accès au texte intégral).

Présentation

On peut sélectionner le titre de la revue dont on souhaite consulter les sommaires via le menu déroulant de la liste des revues (il n'est cependant pas possible de sélectionner plusieurs revues à la fois). On obtient alors la description du périodique (titre, éditeur, ISSN), complétée de l'image d'un numéro de la revue avec lien vers le site de l'éditeur quand on clique sur l'image, et de la liste des sommaires disponibles (le lien vers les sommaires renvoie à la même page, mais plus bas).

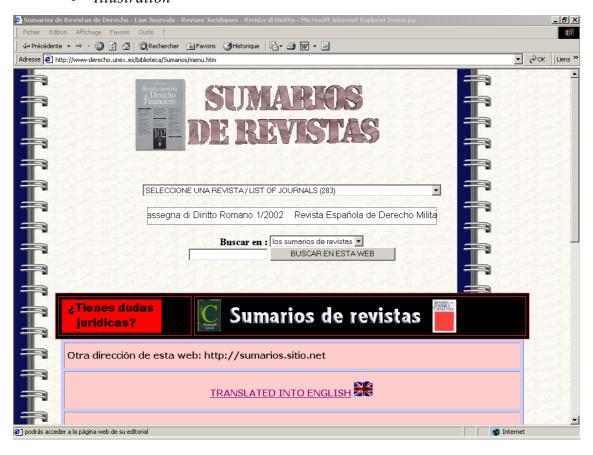
Par ailleurs, la liste des derniers sommaires disponibles défile sur une bande ; ces sommaires peuvent être directement accessibles de cette façon.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

Un moteur de recherche est disponible pour l'ensemble du site ou uniquement pour la revue de sommaires.

• Public visé

La possible traduction du service en anglais laisse supposer que ce service est ouvert plus largement qu'aux seuls étudiants fréquentant la bibliothèque.



Annexe 2-26: Tables of contents in Geodesy

Informations sur le site :

- Nom du responsable et informations relatives à ce responsable Site personnel de Mike Craymer dans le domaine de la géodésie.
 - Adresse du site Web (personnelle)

http://www2.geod.nrcan.gc.ca/~craymer/

• Dernière date de consultation

12/11/2002

• Adresse de la revue de sommaires

http://www2.geod.nrcan.gc.ca/~craymer/tcg/

Informations sur la revue de sommaires

• Contenu de la revue de sommaires

Sélection de plus d'une trentaine de périodiques en géodésie, reçus par le responsable du site

• Solutions techniques (notamment format des sommaires)

Sommaires au format texte.

• Présentation

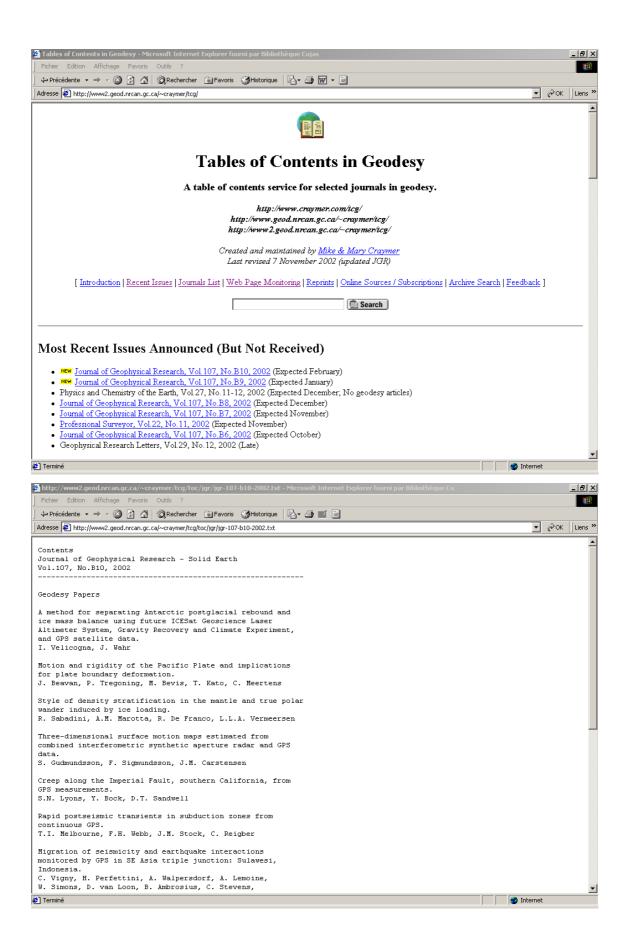
Liste alphabétique des titres, avec lien vers leur description et la liste des sommaires disponibles (accessibles par des liens hypertextuels). Une rubrique des numéros annoncés et une autre pour les derniers numéros reçus permettent d'accéder directement aux sommaires correspondants.

• Possibilités de recherche sur les sommaires

Un moteur permet de rechercher sur le site, mais les recherches testées n'ont pas été concluantes.

• Public visé

Initialement, cette revue de sommaires était réalisée dans un but personnel ; la mise en ligne permet aux internautes intéressés par la géodésie (science de la mesure des dimensions et de la forme de la terre) de la consulter.



Annexe 3: Analyse comparative des solutions techniques

Tableau comparatif des différentes solutions techniques

Solutions proposées	Temps de travail pour la réalisation	Moyens techniques supplémentaire s nécessaires	Possibilités de recherche	–	Avantages particuliers	Bilan du coût	Dépendance par rapport à la réception des exemplaires papier	Adéquation avec les revues sur papier	Possibilité de retard par rapport à la parution nuisant à la veille	Garantie de la disponibilité du rétrospectif
Saisie manuelle des sommaires	+++	++ ou +	+++	Possibilités d'erreur de saisie	Efficace pour des textes courts	++	Oui	+++	+++	+++
Numérisation des sommaires papier en mode image	++	+++	+	Nécessité d'un scanner de bonne qualité pour la restitution d'images	Garde la présentation du papier	++	Oui	+++	++	+++
Numérisation des sommaires papier en mode texte	++	+++	+++	Corrections éventuelles des caractères mal reconnus	Possibilités d'exploitation des fichiers texte	++	Oui	+++	++	+++
Liens vers les sites des éditeurs	++	++ ou +	++	Travail très régulier de maintenance des liens à faire	Toutes les informations éditeurs sont proposées	+	Non	+	+	+
Utilisation des services d'alertes des éditeurs	+	++ ou +	++	Réception sur une messagerie impliquant un travail régulier de mise en ligne	Veille très performante, pas besoin de suivre la réception des fascicules	+	Non	+	+	+
Offres payantes des agences d'abonnements / groupeurs	+	+	+++	Coût d'abonnement, consultation en interne	Pas besoin de moyens humains	+++	Non	+	+	++
Offres gratuites des groupeurs	+	+	+++	Incomplet, aucune garantie de maintien de la base	Pas besoin de moyens humains	+	Non	+	+	+
Bases de dépouillement de revues	+	++ ou +	+++	Consultation en interne	Pas besoin de moyens humains	+	Non	++	++	++

Légende : +++ : très important, ++ : d'importance moyenne, + : faible